

Gazette des armes

Le n°1 des magazines de collection et des tireurs aux armes anciennes

Le poignard
américain M3

Le pistolet hongrois
modèle 29

Les pistolets
Ortgies

Une carabine
d'infanterie
modèle an XII

Un sabre d'officier
de cavalerie à garde
de bataille type 1782

Le pistolet

WALTHER
des jeux olympiques de
Berlin 1936

Le Messerschmitt Bf 109

Le chasseur du III^e Reich



La naissance
d'une légende

Les premiers essais

Les séries B, C, E, F,
G, K, H

Les 109 marins

Le 109 chasseur de nuit

Les 109 sous
cocardes étrangères

Les As sur 109



Par correspondance à découper ou à recopier en remplissant le bon de commande ci-joint à l'adresse suivante :
Rigel Editions : 15, rue Cronstadt 75015 Paris - Tél.: 01 45 32 60 66 - Fax : 01 45 32 59 00

Pour toute commande à l'Étranger, rajouter 2 €

- Je désire recevoir MRA Hors-série n°1 : **Le Spitfire - La légende volante**
 Je désire recevoir MRA Hors-série n°2 : **Le Messerschmitt Bf 109 - Le chasseur du III^e Reich**

Nom : Prénom :

Adresse Code postal : Ville :

Ci-joint mon règlement de : Euros

Chèque bancaire

CB n° Date d'expiration/..... Signature

Pour l'étranger: IBAN FR7642559000072100864330 - SWIFT CCOPFRPP

GA



Toujours
disponible !

Sommaire



n°398 - Mai 2008

En couverture

14 Walther Target et Walther Olympia deux pistolets destinés aux J.O. de Los Angeles en 1932 et de Berlin en 1936.

Texte : Henri Vuillemin - Photos : Marc de Fromont

8 Réglementation :
Sagesse et bon sens (1^{re} partie)
Par Jean-Jacques Buigné

20 Un sabre d'officier de cavalerie
à garde de bataille type 1782.
Par Jack Pellissier

24 Le pistolet hongrois modèle 29.
Par Roger Out

28 Le poignard américain M3.
Par Luc Guillou et André Lamielle

34 Les pistolets Ortgies.
Par Luc Guillou

38 Une carabine d'infanterie
modèle an XII de la manufacture
de Versailles.
Par Jack Pellissier

46 Prouesses techniques :
Une nouvelle exposition dans
le musée de l'armée néerlandais.
Par Mathieu Willemsen

52 Les sabres-lances Arcelin Mle 1856 :
Trois modèles particuliers (2^e partie).
Par Bernard Aubry et Claude Bera



Un sabre d'officier de cavalerie
à garde de bataille type 1782.



Le pistolet
Hongrois
modèle 29.

Pistolet Ortgies
en calibre 6,35 mm
vu du côté droit.

Et aussi...

4 Les événements

59 Les livres

61 Les petites annonces

Évènements

La publication des textes dans les Evènements de «La Gazette des Armes» et «La Gazette des Uniformes» est gratuite pour tous les organisateurs de bourses, salons, expositions ou diverses manifestations dont le domaine d'activité est directement lié aux études de nos journaux.

Pour tous renseignements, contactez-nous au numéro suivant: 01.45.32.54.00 ou expédiez directement votre texte à l'adresse suivante: REGTARM, 15 rue Cronstadt, 75015 Paris.

Mai

Mai

Samedi 17 mai 2008 à Chalampé (68), 21^e bourse militaria organisée par l'Union Nationale des combattants. Bourse ouverte au public de 09h à 16h30 sans interruption, aux salles polyvalentes. Pour les exposants, ouverture dès 6h30. Grand parking, bar, buffet, restauration sur place.
Renseignements : Mr Boissonnade Alain 10 square des Peupliers 68490 Chalampé. Tél. : 03 89 26 24 63

Le dimanche 18 mai 2008 à Ste-Mère-Eglise (50), 37^e bourse militaria organisée par le Club Normand d'Archéologie militaire, salle de la Mairie, rue du Général de Gaulle, de 9h à 16h30.
Renseignements, tél. : 02 33 43 79 65.

Le dimanche 18 mai 2008 à Amélie les Bains (66), 25^e salon de l'arme ancienne et de collection « Armelie » organisée par la société Vallespirienne de tir. Exposition de véhicules militaires durant la manifestation par MVCG Languedoc Roussillon.
Renseignements : 04 68 64 16 19 ou 06 20 77 38 61 ouvert au public de 9h à 17h sans interruption.

Dimanche 18 mai 2008 à Fraize (88), 15^e bourse aux armes organisée par la Société de Tir du Canton de Fraize, salle polyvalente, place de l'Eglise, de 9h à 18h.
Renseignements : M. Schmitt 22, chem. de Ribeaupierre 88230 Fraize. Tél. : 06 07 63 14 16.

Le dimanche 18 mai 2008 à Liepvre (68), 15^e bourse aux armes organisée par l'Union Nationale des Parachutistes Section Ste-Marie-aux-Mines, salle des fêtes, de 8h à 16h.
Renseignements : M. Marchal 19, rue du Couty 68660 Rombach-le-Franc. Tél. : 03 89 58 97 19 ou 06 25 37 49 20. E-mail : paralsace@yahoo.fr

Dimanche 18 mai 2008 à Doudeville (76), 7^e bourse militaria organisée par l'Association « Pays de Caux, terre de Mémoires 1939-1945 », salle du Mont Criquet, de 8h30 à 15h.
Renseignements, tél. : 02 35 56 87 08.

Dimanche 1^{er} juin 2008 à Capendu (11), au foyer culturel, XV^{ème} bourse aux armes Militaria organisée par le comité des fêtes (coiffures, insignes, miniatures...). Ouvert de 9h à 18h.
Renseignements : M Michel Philippe. Tél. : 04 68 78 09 33.

Juin

Dimanche 1^{er} juin 2008 à Versailles (78), 11^{ème} bourse aux armes anciennes organisé par l'association du Tir de Versailles.
Lieu : Stand de tir du TNV, 2 route de St Cyr 78000 Versailles.
Renseignements : 01 39 50 33 81.

Dimanche 1^{er} juin 2008 à Villars en Périgord Vert (24), XI^{ème} bourse aux armes, couteaux & militaria de 9h à 18h au comité des fêtes. Présentation de matériel militaire de 1940/45, de pièces détachées et d'un camp de l'armée. Parking, buvette, restauration sur place. Menu périgourdin : 10 euros.
Réservations : Jacques Faye : 05 53 54 21 35 & 06 73 34 18 15, Annie Reytier : 05 53 54 88 69, Claude Mazille : 05 53 04 19 99

Du mercredi 4 juin au dimanche 8 juin 2008 à Hermanville sur mer (14), le Juno Military Club organise son 11^e rassemblement de véhicules militaires dans le terrain jouxtant le parc de la Mairie. Douches et sanitaires sur place.
Renseignements : 02 31 37 18 49 ou 06 32 42 10 85.

Vendredi 6 juin 2008 à Saint Mère Eglise (50), bourse aux antiquités militaires et automobiles organisée par The Timberwolves au marché couvert de 8h30 à 16h00.
Renseignements et réservation : Ballester 1 rue John Drummond 50160 Gieville.
Tel : 06 08 45 24 65, Email : ballesterbarth@aol.com

Samedi 7 juin 2008, à Vierville sur Mer (14), 8^{ème} bourse Militaria organisée par le CVMA, de 9h à 19h30.
Renseignements : 29 bis rue de la Madairie - ZI La Vertonne 44120 Vertou.
Tél : 06 60 72 85 84, fax : 02 40 57 93 76. Email : maisnierdufour@wanadoo.fr

Samedi 7 juin 2008 à Bitschwiller (68), 18^{ème} bourse aux armes à la salle des fêtes. Militaria, décorations, insignes, uniformes, coiffures, cartes postales, documents. Entrée : 3€. Renseignements : JL Marbach 1 rue Joffre 68620 Bitschwiller les Thann.

Dimanche 8 juin 2008 à Saint-Pierre s/Dives (14), Bourse aux armes et militaria, véhicules, sous les halles, place du marché.
Renseignements : Association Histoire et Militaria, Cartry BP 52 14390 Cabourg. Tél : 02 31 91 42 63.

Dimanche 8 juin 2008 à Chatel Guyon (63), 13^{ème} bourse aux armes organisé par les Grognaards. Au centre de la Mouniaude avenue de l'Europe 63140 Chatel Guyon. De 9h à 18h.
Tél : 04 73 64 85 78.

Dimanche 8 juin 2008 à Saint Juery (81), 17^{ème} bourse aux armes à la salle de l'Albarec organisé par l'Amicale de la police d'Albi. Réservez rapidement vos mètres de table : 10 euros le mètre dans la salle et 13 euros le long des murs.
Renseignements et inscriptions : Mr Cousinie 05 63 49 22 27 (HB). Mr Diaz : 06 18 61 22 06 (en journée)

Samedi 14 juin 2008 à Vedrin (Belgique), de 13h à 16h, réunions de l'Association Namuroise de Collectionneurs d'Armes de souvenirs et d'Équipements Militaires (ANCASEM). Salle du Café des Sports rue de l'Yser, n°1 - 5020 Vedrin (belgique) Autoroute E 411 sortie Champinon.
Contact : Maaskant jacques, Rue du petit Bois, n°41 - 5020 Malonne (Belgique). 081 / 44 59 85 ou 19 32 81 44 59 85 (France). G.S.M : 0497 / 72 64 15.
E-mail : jacques.maaskant@versatel.be

Dimanche 15 juin 2008 à Pont de Roide (25), 2^{ème} bourse aux armes, Chasse et Militaria de 8h à 18h à la salle polyvalente organisée par l'ACCA.
Renseignements et Inscriptions : patrice 03 81 92 21 16.
Email : pdrbourse2008@hotmail.fr

Dimanche 15 juin 2008 à Pont du Casse (47), 17^{ème} bourse aux armes, monnaies anciennes et militaria (achats, ventes, échanges). Ouvert de 9h à 17h à la salle des sports et organisée par le billard club Cassipontin. Entrée : 3€. Buffet et parking sur place.
Renseignements : 05 53 67 93 92 (br) ou 06 76 81 35 16.

Samedi 21 juin 2008, à La Sarraz (Suisse), 10^{ème} bourse de militaria. Ouvert de 9h à 15h organisée par le Fort de Pré-Giroud.
Renseignements : 0041 21 701 25 60.
Email : pregiroud@hotmail.com

Dimanche 22 juin 2008 à St Malo (35) 21^{ème} bourse de collection et de militaria, à la salle des fêtes de Parame.
Renseignements : Mr. Lhotellier Serge, 12 clos les Epines à Tremereuc , tel : 02 96 27 17 36 (soir) ou Mr. Marie Jean Luc, 1 rue de la chapelle à St Samson/ Rance, tel : 02 96 87 73 20.



ANGERS (49)

Enchères Pays de Loire - J.P. Courtois - X. Chauviré
Commissaires Priscurs associés
1, rue du Maine 49100 Angers
Tél. : 02 41 60 55 19 - Fax : 02 41 60 86 34

Samedi 24 mai 2008 à 14h30

Vente aux enchères publiques,
collection de Mr B...

Armes & Militaria fin XIX^{ème},
1^{ère} & 2^{ème} Guerres Mondiales

Fusils, sabres, baïonnettes, accessoires
et mannequins.

Consultant : Jean-Arnaud Audouard 06 10 44 95 03
Exposition publique : vendredi 23 mai de 14h à 19h
& samedi 24 mai de 9h à 11h
Catalogue sur demande à l'Étude & visible sur interenchères.com

Pont du Casse (Lot et Garonne) 15 juin 2008 9h à 17h

17^{ème} Bourse aux armes, monnaie et militaria
achats, ventes, échanges, organisée par le Club de Billard Cassipotin
Renseignements Tél./fax : 05 53 67 93 92 (H.R) ou 06 76 81 35 17

UZÈS (30) vendredi 13 Juin 2008

Bourse aux armes et militaria

Stade Pautex, route St Ambroix de 9h30 à 17h intérieur, 25 exposants, entrée 3 euros
Renseignements : 1515 organisation Chemin de Provence 84810 Aubignan,
tel.: 04 90 62 69 65 (HB), fax: 04 90 62 73 34

Dimanche 22 juin 2008 à Brignoles (83), bourse aux armes anciennes, de chasse, couteaux, figurines, coiffures, militaria etc.... A la salle polyvalente de la foire exposition de 8h30 à 16h00. Grand parking gratuit.

Renseignements et réservation : A.C.A.H.C., la Canal 53 chemin des Pins 83510 Lorgues.
Tél : 04 94 67 63 69 ou 06 89 01 84 91.

Dimanche 29 juin 2008 à Saint Ambroix (30), le club de tir de St Bres, organise sa 7^{ème} bourse aux armes anciennes, décorations, revues, uniformes etc... au centre socio-culturel.
Renseignements : 04 66 24 18 55 ou 06 30 14 84 75

Dimanche 29 juin 2008 à La Bernerie en Retz (44), bourse aux antiquités militaires de 8h30 à 18h30 à la salle Omnisport rue des Moutiers. Entrée : 2,5 euros.
Renseignements et réservations : 02 40 91 07 97.

Juillet

Dimanche 6 juillet 2008 à Saint Sulpice (81), 11^e bourses aux armes organisée par St Sulpice les 3 clochers, ouverte aux professionnels, collectionneurs, particuliers (armes, insignes, uniformes, souvenirs, militaria, etc...) A la salle polyespace de 8h30 à 18h. 1000 visiteurs attendus, prix de la table de 1m60 : 15 euros, entrée : 2 euros.
Réservations et inscriptions : 05 63 40 22 00 ou 06 62 23 06 09 (HB).
Email : e.bonnafofus@orange.fr

Dimanche 6 juillet 2008 à Bourg Achard (27), 5^e bourse d'antiquités militaires, militaria, chasse, décorations, à la salle des associations de 9h à 16h. Accès direct par l'A13.
Renseignements : P. Lefort, tél : 02 32 56 33 80 (hb), 02 32 41 38 81 (soir).

Dimanche 6 juillet 2008 à La Teste de Buch (33), 6^e bourse antiquités militaires de 9h à 15h30 organisée par l'ATCBA dans son stand de tir route de Cazeaux. Achat, vente, échange :

armes anciennes, uniformes, insignes, livres, décorations, antiquités diverses, exposition de véhicules militaires. Buvette et restauration rapide. Entrée : 3 euros, gratuit pour les enfants accompagnés.
Renseignements : J.Wiart au 05 56 54 18 72.

Dimanche 20 juillet 2008 à Biding (57), 23^{ème} bourse aux antiquités militaires, armes anciennes et de collections, insignes, décorations, uniformes, cartes postales ainsi qu'une concentration de véhicules militaires.
Renseignements et réservations : M Dolisy, tel : 03 87 90 94 18.

Dimanche 27 juillet 2008 à Briançon (05), 4^{ème} salon d'antiquité militaire organisée par l'Amicale du CNAM et des Anciens du 519.
Renseignements : 04 92 21 34 46.

AOÛT

Dimanche 17 août 2008 à Vimoutiers (61), 5^{ème} bourse aux armes Militaria organisée par l'union Nationale des Combattants, hall du Pays d'Auge rue du Perré de 9h à 18h.
Renseignements : 02 33 39 03 21 ou 06 62 39 03 21.

Dimanche 24 août 2008 à Challans (85), 20^{ème} salon de l'arme ancienne et de collection organisé par le comité des fêtes avec la participation de l'office du tourisme.
De 9h à 17h à la salle Louis-Claude Roux : achat, vente, échange et expertise. Entrée 4€, gratuite pour les moins de 15ans.
Renseignements et réservations : Office du Tourisme, rue de Lattre de Tassigny BP 245 85302 Challans, tel : 02 51 93 19 75.

Dimanche 31 Août 2008 à Chameyrat (19) près de Tulle, 16^{ème} bourse aux armes et militaria en Corrèze : armes anciennes, armes de chasse, militaria. A la salle Polyvalente de 9h00 à 18h00.
Renseignements : 05 55 27 20 72.

Dimanche 31 août 2008 à Dieuze (57), 13^{ème} bourse aux antiquités de

DIMANCHE 22 JUN 2008
21^{ème} bourse aux armes de collection et de militaria
Salle des fêtes de Paramé, à Saint-Malo (35)
Renseignements :
• Mr Lhotellier Serge : 12, clos Les Épinès à Tremereuc (22490)
- Tél. : 02 96 27 17 36 (soir)
• Mr Marie Jean-Luc : 1, rue de la Chapelle à St Samson/Rance (22100)
- Tél. : 02 96 87 73 20

Dimanche 07 septembre 2008 à Mouy (60250)
23^{ème} bourse aux armes et militaria.
salle des fêtes place de la gare de 9h à 17h
organisée par la FNACA
Renseignements et Réservation :
03 44 50 13 72 ou 03 44 56 17 02.

militaires au stand de tir de 8h à 17h organisée par l'Association de Sous-Officiers de Réserve de Dieuze et environs.
Vente, achats, échanges, expertise d'armes de chasse, anciennes, sabres, médailles, insignes, maquettes, figurines, livres...Entrée : 3€.
Renseignements et inscriptions ; Email : ASOR.Dieuze@orange.fr
Tél. : 03 87 86 81 33 ou 06 07 30 51 52.

Septembre

Dimanche 7 septembre 2008 à la Bouilladisse (13), 26^e salon de l'arme ancienne, militaria, chasse, tir, objet historique & couteaux de collection. Achat, ventes, échanges, expertises de 9h à 16h non stop.
Exposants professionnels et collectionneurs. Entrée : 6 euros, expertise gratuite. Parking, buvette, ouvert de 9h à 16h.
Renseignements : AMC : 04 42 66 93 72 ou 06 03 29 96 05. Email : amcantiquites@gmail.com Site : www.amcantiquites.com

Dimanche 7 septembre 2008 à Mouy (60), 23^{ème} bourse aux armes militaria. A la salle des fêtes, place de la gare de 9h à 17h, organisée par la FNACA.
Renseignements : 03 44 50 13 72 ou 03 44 56 17 02.

Dimanche 21 septembre 2008 à Saint Amand Montrond (18), sous la halle d'exposition, quai Pluviose, bourse aux armes de 8h30 à 17h30. Le prix du mètre est fixé à 10€ et l'entrée à 2€.
Renseignements et réservations : Mr. Foache Pierre, 60 rue de Juranville 18200 St Amand, tel : 02 48 96 22 30 ou Mr. Michel Jean, 8 rue Desaix 18200 St Amand, tel : 02 48 96 52 38.

Dimanche 28 septembre 2008 à Montpon Menesterol (24), 16^{ème} bourse aux armes au gymnase rue Foix de Candale de 9h à 17h organisée par l'A.L.M.
Armes anciennes, décorations militaires, insignes, uniformes, chasse, librairie...
Réservation : tel : 06 87 77 01 96.
Email : julienemo09@free.fr

Dimanche 28 septembre 2008 à Verdun (55), bourse d'échanges automoto, puces et brocante, bourse aux armes et militaria ainsi qu'une exposition de véhicules de collection et militaires.
Ouvert de 8h30 à 18h à la salle polyvalente dans la zone de loisirs du Pré l'Evêque. Entrée : 3€, gratuit pour les moins de 14ans. Organisée par Jadis Auto 55.
Renseignements : tél : 03 29 84 70 78 ; 03 87 30 39 42 ou 03 82 44 04 56.

CHALLANS (85)
Le dimanche 24 août 2008
20^{ème} Salon de l'arme ancienne et de collection
• Exposition d'armes 5, 6 et 7^{ème} catégorie
• Vente de divers objets militaires • Expertise - Echange
A la salle Louis Claude Roux de 9h à 17h
Prix de l'entrée : 4 euros - gratuit pour les - de 15 ans
Renseignements et inscriptions :
Office de Tourisme du Canton de Challans, tél. : 02 51 93 19 75

Événements

Octobre

Les 4 et 5 octobre 2008 à Cornillon (38), V^{ème} salon mixte du Fontanil organisé par l'association Vercors Belli Memoria. Armes anciennes et minéraux : militaria, décorations, couteliers, fossiles, gemmes.

A l'espace Claretière, stand de tir, buvette et tombola.
Renseignements : tel : 04 76 42 37 85 ou 06 03 54 36 85.
Email : vbm.bianchetti@voilà.fr

Dimanche 5 octobre 2008, 2^{ème} grande bourse de St Gilles (30) organisée par l'association Forum Engineers. Bourse aux militaria, armes anciennes, pièces détachées de véhicules et exposition de véhicules militaires de collection (Jeep, Dodge, GMC...) à la salle polyvalente de 9h à 17h30. Buvette et sandwicherie sur place. Entrée : 3€ et gratuit pour les enfants de - de 16ans.

Renseignements et réservations : Email : forum-engineers@hotmail.fr
Tél. : 06 14 19 78 26.
Site : www.forum-engineers.clicboard.com

Dimanche 12 octobre 2008 à Besson (03), bourse d'antiquités, armes et militaria.

Dans la salle des fêtes et sur la place de la mairie avec la présence de nombreux véhicules de la II^{ème} WW.
Renseignements : Tél : 04 70 42 86 92.

Dimanche 25 octobre 2008 à Benfeld, 22^{ème} bourse d'antiquités, militaires et collections. De 9h à 19h à la salle des fêtes Roger Gsell.
Renseignements : 03 88 74 40 73 ou 06 24 23 01 67.

Novembre

Samedi 8 et 9 novembre 2008 à Ostwald (67), 13^{ème} salon de l'arme ancienne, de collection et équipement militaire. Au forum des Sports, quai Heydt de 14h à 18h le samedi et de 8h30 à 16h30 le dimanche.
Renseignements et inscriptions : Société de Tir, Tél : 03 88 30 19 30. Email : gilbert.hans@wanadoo.fr

Dimanche 25 novembre 2008 à Montluçon (03), 18^{ème} salon de l'armes anciennes de chasse, du militaria et du couteau d'art. Au centre Athanor Espace Omega de 9h à 17h. Vente, achat et échange. Buffet et buvette sur place ainsi que parking gratuit.
Renseignements et réservations au 06 74 99 35 79.

Ventes aux enchères

Mercredi 21 mai 2008 à Paris, vente aux enchères à l'hôtel Drouot d'armes

anciennes de collection blanches et à feu des XVIII^e et XIX^e siècles. Pistolets, revolver, sabres, épées... Vente sur la chasse : fusils, bronzes, dessins, équipement...

Piasa SA, 5, rue Drouot 75009 Paris.
Tél. : 01 53 34 10 10 - Fax : 01 53 34 10 11.

Expert : Jean Claude Dey : Tél. : 01 47 41 65 31, fax : 01 47 41 17 67.

Email : jean-claude@wanadoo.fr
Exposition publique : mardi 20 mai 2008 de 10h à 18h et le matin de la vente de 10h à 12h.

Vendredi 23 mai 2008 à Paris, vente aux enchères à l'hôtel Drouot d'armes anciennes de collection blanches et à feu des XVIII^e et XIX^e siècles, collection de sabres, épées de marine, médailles, décorations...

Me Ader et Nordmann 8, rue Saint-Marc 75002 Paris. Tél. : 01 53 40 77 10 - Fax : 01 53 40 77 20.

Expert : Jean Claude Dey : Tél. : 01 47 41 65 31, fax : 01 47 41 17 67.

Email : jean-claude@wanadoo.fr
Exposition publique : jeudi 22 mai 2008 de 10h à 18h et le matin de la vente de 10h à 12h.

Mercredi 4 juin 2008 à Paris, vente aux enchères à l'hôtel Drouot d'armes anciennes blanches et à feu des XVIII^e et XIX^e siècles, ordres de chevalerie et décorations...

M^e Beussant et Lefevre 32, rue Saint-Marc 75002 Paris - Tél. : 01 47 70 40 00 - Fax : 01 47 70 62 40.

Expert : Jean Claude Dey : Tél. : 01 47 41 65 31, fax : 01 47 41 17 67.
Email : jean-claude@wanadoo.fr
Exposition publique : mardi 3 juin 2008 de 10h à 18h et le matin de la vente de 10h à 12h.

Dimanche 8 juin 2008 à Fontainebleau (77), vente aux enchères de précieux souvenirs du premier et second empire, autographes, tableaux, armes, bronzes, documents...

M^e Osenat 5, rue Royale 77300 Fontainebleau. Tél. : 01 64 22 27 62 - Fax : 01 64 22 38 94.

Expert : Jean Claude Dey : Tél. : 01 47 41 65 31, fax : 01 47 41 17 67.

Mail : jean-claude@wanadoo.fr
Exposition publique : samedi 7 juin 2008 de 10h à 18h et le matin de la vente de 10h à 12h.

Lundi 9 juin 2008, à Cheverny (41), vente aux enchères : collection de sabres d'officiers, de troupe de Louis XVI à la III^{ème} république, paire de pistolets 1^{er} empire et boîte de pistolets à percussion 1830.

M^e Rouillac, Route de Blois 41100 Vendôme. Tél. : 02 54 80 24 24. Fax : 02 54 77 61 10.

Expert : Jean Claude Dey : Tél. : 01 47 41 65 31, fax : 01 47 41 17 67.

Mail : jean-claude@wanadoo.fr
Exposition publique : samedi 7 juin 2008 de 10h à 18h, le dimanche 9 juin de 9h à 11h et le matin de la vente de 10h à 12h.

St Pierre-sur-Dives
Dimanche 8 Juin

**MILITARIA
VEHICULES**
Sous les Halles
Place du Marché
DE 10H à 18H

Renseignements : CARTRY 02 31 91 42 63

Autonisation de vente au débailage à Hr. Cartry pour le 8/06/2008 : 1014-06-3-439 da 10/05/2008

Sagesse et bon sens ! (1^{ère} partie)



Si la sagesse veut qu'une réglementation des armes soit nécessaire pour ce qu'il y a lieu d'appeler la "sécurité publique", le bon sens oblige de tenir compte de leur dangerosité pour déterminer leur degré d'accessibilité. Il se fait qu'au fil des années, le collectionneur d'armes obsolètes ou de matériels militaires anciens est la victime d'anomalies criantes. C'est ce que nous allons voir dans ces pages.

**Par Jean-Jacques Buigné,
Président de l'UFA**

On trouve fréquemment devant les tribunaux correctionnels, des collectionneurs un peu rêveurs : au milieu de leurs vieux « tromblons » ils possédaient des armes fabriquées il y a longtemps, mais encore classées dans des catégories réglementées. Raisons de ce phénomène :

- Les « services » doivent montrer leur efficacité et font « monter » leurs statistiques. Or, rien de plus facile que de perquisitionner un vieux « pépé » qui possède encore l'antique Lebel de son propre grand-père que d'aller dans les fameux « quartiers », sauf à déplacer des cohortes de CRS.

- La réglementation est devenue tellement complexe que parfois, dans sa grande naïveté, le collectionneur possède des armes interdites sans qu'il n'en ait conscience.

- Autour de la date charnière de 1870, la distinction entre ce qui est libre ou interdit n'est pas toujours évidente, même pour les spécialistes.

Plus royaliste que le roi !

Les magistrats font appel aux experts judiciaires pour éclairer leur jugement. A noter que dans ce cas, l'expert ne doit pas « dire le droit » mais doit répondre à la mission confiée. Son rapport d'expertise doit aussi éclairer le tribunal.

Au cours de mes activités d'expertise, il vient de m'être donné de découvrir une expertise ahurissante qui ne pouvait qu'« enfoncer » un malheureux collectionneur.

J'ai trouvé quelques bizarreries de classement, dont une canne-fusil en 1^{ère} catégorie, des armes de collection antérieures à 1870 classées en 4^{ème} catégorie et des armes neutralisées qui, bien que portant le poinçon de neutralisation de St Etienne, classées en 1^{ère} catégorie.

Mais en dehors de ces erreurs manifestes, il y a dans cette expertise, un esprit de « ségrégation négative » à l'égard des détenteurs d'armes. Par exemple un revolver Mle 1873 est classé en 4^{ème} catégorie. Or tout le monde sait que c'est la première arme qui a été déclassée en 1979, année du patrimoine mondial.⁽¹⁾ Pour certains experts judiciaires, ne sont déclassés que les modèles 1873 et 1874 sortis de manufacture et conformes au modèle standard. Il suffit que le revolver soit juste marqué de St Etienne ou que bien qu'étant parfaitement conforme au modèle réglementaire, il ait une pédale latérale pour l'ouverture de la plaque de recouvrement, pour qu'ils le considèrent comme une arme de défense.

Il est évident que l'arrêté⁽²⁾ qui classe l'arme en 8^{ème} catégorie précise juste le modèle et le calibre sans rien d'autre. Au même titre que les Bulldog « anglais ou belge » avec une énumération de calibre. C'est un classement du modèle du type et non de la « fabrique » sauf quand la liste le précise. Il me paraît erroné de s'en tenir à une lecture aussi restrictive. Je suis d'ailleurs bien placé pour le dire, puisque que c'est moi qui en 1980, alors que le contrôleur général Collet était responsable de la réglementation, ai initié le déclassement de ces modèles.

Eclairer la justice

S'il est vrai que le rôle de base de l'expert est de répondre à la lettre à la mission confiée par la justice, il se doit également de l'éclairer : le juge ne connaît les armes qu'à travers son expert. En présence de fusils de guerre à verrou dont les modèles ont une centaine d'années, bien que ce soit encore en France des armes

de guerre, il est de bon sens de rappeler qu'ils sont libres en Belgique.

De même que pour des armes neutralisées ailleurs qu'à St Etienne ou avec juste la goupille « mécanindus » il serait bien d'indiquer qu'elles sont « inaptés au tir de toutes munitions. » Bien que juridiquement, elles soient classées « armes de guerre, » cette attitude éviterait au juge de voir son détenteur comme possesseur d'une arme ultra dangereuse comme une *Kalashnikov qui tue* et de l'assimiler aux malfaiteurs qui l'utilisent. Et le magistrat pourrait prendre sa décision en toute sagesse !

Ayatollah de l'arme

On peut se demander pourquoi certains experts se trompent dans le mauvais sens, ou lisent de façon réductrice les textes qui composent la réglementation des armes.

L'explication qui saute à l'esprit est que cette partialité à charge est destinée à se faire bien voir de l'administration. En montrant ainsi son zèle efficace, on espère récolter plus d'expertises à faire !

Il s'avère que c'est un mauvais calcul. L'administration n'est pas dupe d'un tel comportement : il court dans les couloirs des tribunaux et des Ministères le « qualificatif » d'ayatollah de l'arme, ce qui veut tout dire. Heureusement pour tous, le nombre d'« ayatollah » est infime.

La quasi-totalité des experts judiciaires connaît bien son « art » et applique les trois règles de déontologie définies par la CNCEJ⁽³⁾ : intégrité, impartialité, indépendance.

Suite au prochain numéro...

(1) arrêté du 18 mai 1979,

(2) arrêté du 7 septembre 1995.

(3) Conseil National des Compagnies d'Experts de Justice

Le Conseil d'Etat a-t-il du bon sens ?



L'Association De Tireurs (ADT) a déposé un recours auprès du Conseil d'Etat contre le décret du 23 novembre 2005⁽¹⁾. Dans son arrêt⁽²⁾ la Haute Juridiction a balayé toutes les objections.

Sont contestées des dispositions du décret plus restrictives que la loi et d'autres qui, au contraire, sont plus permissives ! La position de l'administration a été suivie en tous points. Un recours devant le Conseil d'Etat est le passage obligé pour porter l'affaire devant la Cour Européenne des Droits de l'Homme.

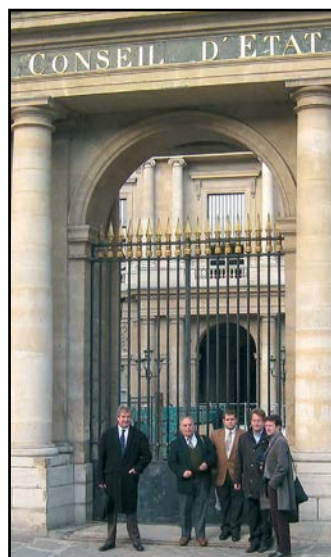
Il faut souligner que le Commissaire du Gouvernement a lourdement insisté sur le désistement de deux associations de collectionneurs de véhicules avant même d'attendre les conclusions. Elles acceptaient

ainsi le principe de la spoliation. Le fait que la F.F.T. n'a soulevé aucune objection à l'interdiction des fusils à pompe pour les tireurs sportifs a également pesé dans la balance. Il faut dire que la Haute Juridiction s'est contentée d'une preuve indirecte : un compte-rendu du Ministère de la Jeunesse et des Sports. Pour la Haute Juridiction, les fusils lisses à pompe présenteraient un « danger avéré ». Lequel ? Les juges malheureusement ne l'indiquent pas.

Le Conseil d'Administration de l'A.D.T., à l'unanimité, a autorisé son Président à porter l'affaire devant la Cour Européenne des Droits de l'Homme.

(1) n° 2005-1463.

(2) arrêt n° 289/708 et n° 293/676 du 19 décembre 2007.



Le Conseil d'Etat, a-t-il du bon sens ? Les représentants de l'ADT et de la FPVA le jour de l'audience. A noter que notre avocat n'a été averti qu'une semaine à l'avance de la tenue de l'audience.

Le Conseil d'Etat ne s'est pas prononcé sur le respect du droit de propriété lors de l'application de l'article 30 dans sa nouvelle rédaction. Ainsi, une arme nouvellement classée en 4^{ème} catégorie, perd toute sa valeur, sans indemnité, c'est une véritable spoliation.

Véhicules militaires, un peu de bon sens !

Reconnaître qu'un véhicule antérieur à 1950 ou de plus de 75 ans dont l'armement est neutralisé, est tout simplement une antiquité, c'est cela faire preuve de sagesse !

Vous avez tous vu que les collectionneurs de matériels militaires cherchent, au sein de la FPVA, à obtenir la prise en compte de la notion d'obsolescence, puis le déclassement en 8^e catégorie ou la création d'un statut de « matériels historiques » pour tous les objets, véhicules, navires, aéronefs ou armes anciennes, assimilés à tort à des matériels de guerre opérationnels récents.

De nombreux collectionneurs ont rejoint cette fédération à l'occasion d'un recours devant la Cour Européenne des Droits de l'Homme concernant le droit de propriété. Celui-ci a été retiré habilement en organisant la spoliation administrative.

C'est l'une des conséquences de l'application du décret 2005-1463 et de ses textes périphériques, confirmés récemment par le Conseil d'Etat. (voir ci-dessus)

En 2007, la Fédération des collectionneurs pour la sauvegarde du Patrimoine et la préservation des

Véhicules, équipements ou armes historiques (FPVA) a engagé une vaste action de lobbying et a pu faire déposer, par une cinquantaine de députés, deux propositions de loi n°3723 et n°94 en faveur de la collection de matériels militaires. Si les députés font confiance aux collectionneurs, c'est principalement à ceux-ci de faire évoluer cette action dans le bon sens. Pour que l'une de ces propositions de loi soit votée à la majorité à l'Assemblée Nationale, il faut un soutien des élus de tous bords politiques. L'action de



Ce GMC Amphibie « DUKW » de l'US Army (1941-1945) a été entièrement restauré par des collectionneurs. Des vétérans l'entourent lors d'une commémoration du 6 juin. Aujourd'hui, il est classé en matériel de guerre suite à la parution du décret 2005-1463 et l'arrêté du 20/11/91. Est-ce vraiment cela la sagesse ?

chacun est donc indispensable au plan local pour les sensibiliser positivement sur le sujet.

Suite à l'action de la FPVA, de nombreux élus ont posé des questions écrites au gouvernement. Le Médiateur de la République a été saisi des problèmes posés par la rédaction et l'interprétation du décret n°2005-1463 du 23 novembre 2005. La FPVA a également écrit plusieurs fois au Président de la République, au Premier Ministre, aux Ministres de l'Intérieur, de la Défense et de la Culture et vient enfin de saisir la Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité.

La FPVA a vocation de compléter l'action de préservation et de reconstitution des autres associations ou fédérations par une action de veille juridique et de lobbying, afin que les besoins et spécificités des collectionneurs et de leurs collections soient réellement pris en compte par les pouvoirs publics.

L'union fait la force, rejoignez la FPVA. :
Aérodrome AJBS de Cerny - La Ferté Alais
91590 CERNY
tel : 06 89 65 01 08
Consultez la rubrique sur www.armes-ufa.com



Le classement des armes de collection, une affaire de bon sens !

Les vieux avec les vieux, et les jeunes entre eux. Définir les armes de collection est aussi simple que cela !

Début juin, comme tous les ans, nous participons au congrès de la FESAC. L'édition 2008 se tiendra à Malte.

Les lecteurs de la Gazette des armes ont pu lire dans le précédent numéro ⁽¹⁾ la position de l'UFA. Voici le débat tel que nous allons le présenter au congrès 2008.

L'union fait la force ! La FESAC est composée des présidents d'associations de collectionneurs représentant 17 pays européens.

Lors des discussions sur la modification de la directive européenne, nous avons pu apprécier le travail du président Stephen Petroni et de quelques membres du bureau ⁽²⁾. Alors qu'un consensus international s'était établi autour de la date de 1900, chacun a été renvoyé chez soi : la définition des armes de collection restait du domaine national.

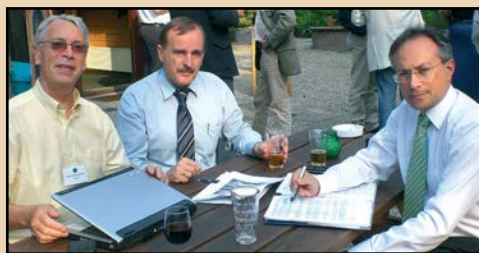
Définition internationale

- L'ONU n'autorise de considérer comme arme « antique » que celles fabriquées avant 1900 et celles à poudre noire n'utilisant pas d'étui métallique contenant l'amorce. C'est une notion inspirée de la réglementation américaine qui a adopté le millésime de 1898, date communément admise comme la fin de la conquête de l'Ouest !

- La directive de 1991 modifiée classe les armes à feu en 4 catégories de A à D et laisse à la discrétion des Etats membres la définition des « armes de collection ». De ce fait, certains Etats peuvent donc considérer comme « armes de collection » des armes normalement classées dans les catégories de A à D. Cette directive impose en outre pour les armes classées dans les 4 catégories des conditions minimales de détention (autorisation, déclaration).

Il faut noter que :

- **A droite :** Stephen Petroni l'infatigable président de la FESAC,
- **Au centre :** Jas Van Driel, grand penseur de la fédération.
- **A gauche :** votre serviteur, président de l'UFA dont le seul but est de faire reconnaître la collection.



- Les modalités de délivrance d'une autorisation varient beaucoup d'un état à l'autre.

- Beaucoup d'états fixent des modalités plus restrictives que celles imposées par la directive.

- Un rapport ⁽³⁾ de la Commission au Parlement Européen et au Conseil précise que :

« Il est important de constater que, même si les états membres ont le droit de prendre des mesures plus strictes, ces mesures doivent respecter les règles du Traité et, notamment, les règles du marché intérieur. Bien que l'article 30 du Traité prévoit une dérogation éventuelle à la libre circulation des marchandises pour des raisons de sécurité publique, les mesures concernées doivent être nécessaires et proportionnelles à l'objectif poursuivi. »

Moderne ou antiquité ?

A propos de notre proposition publiée dans le numéro du mois dernier, de nombreux échanges ont eu lieu entre les membres de la FESAC sur la distinction entre les notions « d'antiquités » et d'« armes de collection ». Cela mérite les précisions suivantes :

Cette distinction ne concerne que la classification et non pas les modalités de détention.

L'originalité de la démarche tient à l'opposition entre armes « modernes » et « antiquités ».

Il semble difficile qu'un gouvernement évoque un motif pour restreindre

la libre circulation des armes à feu fabriquées avant 1900. Si les pays adoptant le critère de l'O.N.U., toutes les armes à feu fabriquées avant 1900 sont exclues de la réglementation des armes dans tous les pays de l'Union.

Pour les armes fabriquées après 1900, il suffirait de déterminer celles qui sont considérées comme « armes de collection » et dispensées de conditions d'acquisition et de détention, comme c'est le cas pour les armes classées en 8^{ème} catégorie en France.

Propositions de l'UFA

- Que les Etats conservent la classification de la directive de façon homogène, mais gardent la possibilité pour des motifs « nécessaires et proportionnels à l'objectif poursuivi » de fixer des dispositions plus strictes pour l'acquisition et la détention.

C'est-à-dire que :

- Chaque état adopterait strictement la classification en 4 catégories sans que cela présume les modalités d'acquisition et de détention.

- Pour des motifs valables, les gouvernements pourraient imposer une classification plus restrictive que la directive, mais pour une catégorie entière, pas de panachage entre les catégories.

Il s'agira donc de déterminer les armes de collection.

- Classifier dans cette catégorie toutes celles d'un modèle antérieur à 1900, mais fabriquées après ce millésime paraît évident.

- Faire une liste d'armes à feu d'un modèle postérieur à 1900 dont la rareté légitime leur déclassement.

- Que chaque association membre de la FESAC dresse la liste des armes d'un modèle postérieur à 1900 ne nécessitant pas d'autorisation ou de déclaration dans leur pays d'une part et, d'autre part, fasse des propositions de classement sur une telle liste.

(1) Voir Gazette n° 398, d'avril 2008,

(2) Voir Gazette n° 394 de février 2008,

(3) Rapport du 15/12/2000 à son paragraphe 45 (page 11 de la version française).

Le congrès de la FESAC édition 2008 du 4 au 8 juin

Créée en 1974, la FESAC regroupe les associations de collectionneurs d'armes des 17 pays européens avec de nombreux correspondants dans le reste du monde. Chaque année un congrès réunit les présidents des associations. Leur but : unifier leur langage face à l'administration. Ces retrouvailles annuelles sont toujours un moment riche où chaque congressiste peut mesurer l'écart qui le sépare des autres pays concernant sa législation.

Un des moments forts a bien entendu été le congrès organisé



Ci-dessus, la journée de travail au cours de laquelle les échanges sont riches. C'est là que naissent toutes les bonnes idées !



2004 : les congressistes au Musée de St Etienne, passage obligé pour les amateurs d'armes anciennes venant en France.



2002 : les congressistes au Musée de l'armée d'Oslo.

par notre association à la Tour du Pin avec une table ronde dans la salle de fêtes de la ville.

L'UFA, participe depuis 1999 à ces réunions. Nous avons déjà vu du « pays ».

- 2008 Malte du 4 au 8 juin,
- 2007 Neumsnet en Hollande,
- 2006 Vienne en Autriche,
- 2005 Berlin,
- 2004 La Tour du Pin en Isère,
- 2003 Copenhague,
- 2002 Oslo,
- 2001 Florence,
- 2000 Lisbonne,
- 1999 Helsinki.



Chairman : Stephen A. Petroni
- Email. - Mob : +356 9947 1091
Foundation for European Societies of Arms Collectors (FESAC)
Phoenix Building, Old Railway Road, Sta Venera SVR 9022 Malte.
E-mail : chairman@fesac.eu

Participez

Pour étoffer notre site internet ou nos articles, envoyez nous vos idées à : jjbuigne@armes-ufa.com

Charlton Heston une légende !

Président de la National Rifle Association de 1998 à 2003, cette étoile d'Hollywood s'est éteinte, mais l'esprit de l'amateur d'armes demeure. Le président George W. Bush, qui lui avait décerné en 2003 la Médaille de la liberté, la plus haute distinction américaine récompensant les civils, a salué en lui un « homme de caractère, intègre et au grand cœur » et un « grand avocat des libertés ».

Le candidat républicain à la présidentielle John McCain a également rendu hommage au « leader, dévoué à la cause de la liberté pour tous les Américains, depuis la bataille pour les droits civiques dans les années soixante jusqu'à la protection du droit de porter des armes dans les années 1990 ».

Espérer dans l'immobilisme ?

Cela ne peut pas fonctionner ainsi. La communauté des collectionneurs est unanime dans son attente des jours meilleurs. Mais que fait-elle concrètement ? La première des choses pourrait être une simple adhésion à nos associations.

La deuxième, participer en allant voir un parlementaire.

Kallenbach et la FESAC

Le prochain congrès de la FESAC se tiens à Malte début juin. Gisela Kallenbach vient d'accepter l'invitation du Président Stephen Petroni et y participera le temps d'une intervention !

Rappelons que son rapport sur la modification de la Directive Européenne avait été très hostile à la possession des armes, mais que, peu à peu, elle avait montré de la bonne volonté à l'égard de la collection d'armes.

Les rencontres sont toujours positives. C'est dans le numéro de juillet que nous vous informerons du contenu de son intervention.

www.armes-ufa.com

Bulletin d'adhésion et d'abonnement

A.D.T.-U.F.A. 8 rue du Portail de Ville, 38110 LA TOUR DU PIN
Fax : 09 57 23 48 27 - e-mail : craa@infonie.fr

Nom : (en majuscules)	J'adhère et je m'abonne à :			
	Pour l'année 2008	Mettre une X dans les cases ci-dessous		
Prénom :	Membre ADT & UFA sans bulletin	20 €	€	
Adresse :	Membre ADT & UFA avec bulletin	25 €	€	
	Membre de Soutien avec bulletin	30 €	€	
	Membre bienfaiteur avec bulletin	>120 €	€	
Ville :	Action Guns (11 n°)	55 €	(- 9 €)	46,00 € €
Code postal :				
Pays :	Gazette de Armes (11 n°)	55 €	(- 7,50 €)	47,50 € €
e-mail :	Le Hussard (5 n°)	24 €	(- 3 €)	21,00 € €
Tél.:	Total abonnements**			€
Mobile :	TOTAUX			
Fax :	adhésions et abonnements*			€

Numéraire* Chèque* : Banque...../n°.....

Je suis volontaire pour militer et soutenir bénévolement l'action de l'ADT et de l'UFA OUI - NON*

* Barrer l'association non choisie et indiquer la somme retenue dans la colonne de droite et faites de même pour l'option « Volontariat » ** Cocher d'une croix la case à droite des publications et inscrire le total dans la case « TOTAL Abonnements ».

Souscription recours

Devant les actions dolosives et sournoises des intégristes hoplophobes au niveau international et particulièrement au sein de l'Union Européenne, il est impératif que tous les textes restrictifs soient attaqués devant les tribunaux français et européens. Aussi, que vous soyez adhérents ou pas à nos associations, pour défendre vos droits participer à notre SOUSCRIPTION RECOURS.

La librairie du collectionneur

15 rue Cronstadt - 75015 Paris • Tél.: 01 45 32 60 32 - Fax: 01 45 32 59 00 • Ouvert de 10h à 19h du lundi au vendredi • www.lehussard-librairie.com

ARMES À FEU REGLEMENTAIRES

De J. Boudriot.

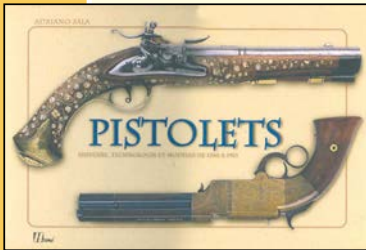
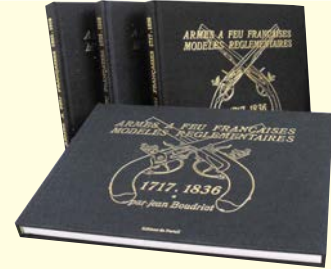
Véritable bible du collectionneur d'armes réglementaires françaises, l'oeuvre de Jean Boudriot est devenue la référence incontournable pour connaître les différents modèles d'armes de poing, fusils, carabines et mousquetons en service dans l'armée française. Les armes sont décrites avec précision et des dessins présentent leurs différentes mesures. Une collection indispensable pour tous les collectionneurs et amateurs d'armes à feu militaires françaises. 27,5 X 21,5, relié.

- Tome 1 et 2 : les armes à silex. 436 p. Ref. 01AFR017 60.50 €.

- Tome 3 et 4 : les armes à percussion et à chargement par la culasse.

Ref. 01AFR018 60.50 €.

➔ Frais de Port 7 € chaque

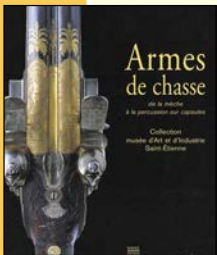


PISTOLETS - HISTOIRE, TECHNOLOGIE ET MODÈLES DE 1550 A 1913

De A. Sala

De la mèche au barillet, des monocoups aux premières armes automatiques, voici toute l'histoire des pistolets illustrée par des exemplaires uniques et reproduits grandeur nature; Le fonctionnement, l'évolution technique et les différentes typologies sont regroupés dans un ouvrage indispensable, particulièrement riche de dessins explicatifs, d'analyses et d'anecdotes, destiné aux passionnés et aux collectionneurs. 280 p, illustrées en couleurs et en N&B, 37 x 23, relié sous emboîtement. Ref. 01AFR0121 70.00 €.

➔ Frais de Port 8 €.



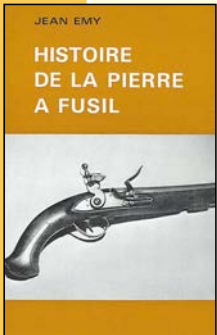
ARMES DE CHASSE DE LA MÈCHE À LA PERCUSSION SUR CAPSULE

Collections du musée d'Art et d'Industrie de Saint-Étienne

Ce livre, richement illustré de très belles photographies, dévoile une première partie de la collection du Musée de Saint-Etienne. Il s'agit des armes à feu dévolues à la chasse, depuis les plus anciennes, dotées d'une mise à feu à mèche, jusqu'à celles dotées d'une mise à feu par percussion sur capsule. 320 p. illustrées en couleurs, 25 x 28, relié sous jaquette couleurs.

Ref. 01GAL0123 55.00 €.

➔ Frais de Port 8 €.



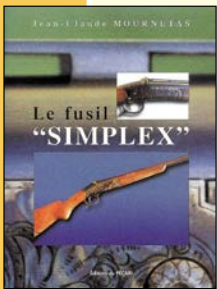
HISTOIRE DE LA PIERRE À FUSIL

De J. Emy

Les militaires se sont intéressés très tôt à la production et aux techniques de fabrication de cet objet très spécial. L'auteur a reconstitué l'histoire de cette industrie particulière : étude du matériau, qualité du silex, technique de taille et utilisation sur les systèmes de mise à feu. 372 p, illustrées, 15,5 X 24,5, relié sous jaquette.

Ref. 01GAL0111 45.00 €.

➔ Frais de Port 7 €.



LE FUSIL SIMPLEX

De J.-C. Mournetas.

Parmi les modèles de fusils de chasse commercialisés par la Manufacture française d'Armes et Cycles de St-Etienne, un modèle monocoup a connu un grand succès auprès des chasseurs : le fusil Simplex. Adapté à toutes les chasses comme à tous les gibiers, il sera utilisé par les chasseurs débutants ou chevronnés ainsi que par les braconniers. Cet ouvrage fait l'historique de ce fusil en présentant les divers modèles produits. 112 p, bien illustré, 21 X 28, broché.

Ref. 01CHA012 26.00 €.

➔ Frais de Port 6 €.

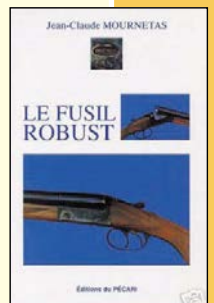
LE FUSIL ROBUST De J.-C. Mournetas

Le fusil Robust aura été l'un des meilleurs fusils grand public de son époque au début du siècle passé. Ses qualités balistiques sont telles qu'il peut rivaliser avec les fusils les plus réputés tant français qu'étrangers.

164 p., illustrées en couleurs, 16 x 24, broché.

Ref. 01CHA020 30.00 €.

➔ Frais de Port 6 €.



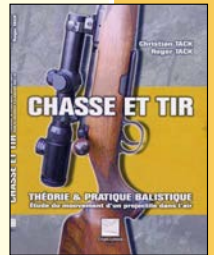
CHASSE ET TIR De C. et R. Tack

Comme dans toutes les disciplines, la chasse n'échappe pas à la règle : il est nécessaire de connaître un minimum de théorie.

Pour toutes les situations, cet ouvrage apporte une réponse précise. 176 p. illustrées, 21 x 29,7, broché.

Ref. 01TIR0130 36.00 €.

➔ Frais de Port 7 €.



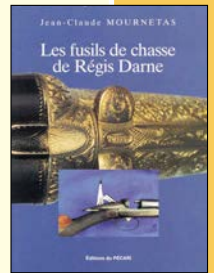
LES FUSILS DE CHASSE DE RÉGIS DARNE De J.-C. Mournetas

Dans cet ouvrage, l'auteur nous présente l'éventail complet de ce que fut cet ouvrier de génie. Analyse de chaque arme de chasse, modèle par modèle, type par type, en respectant la chronologie des inventions et des dépôts des brevets.

Broché sous jaquette couleurs, 16 x 24, 320 p. illustrées en noir et 16 pages en couleurs.

Ref. 01CHA019 30.00 €.

➔ Frais de Port 7 €.

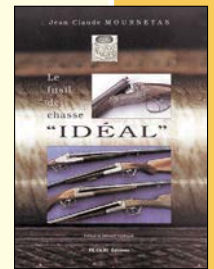


LE FUSIL DE CHASSE IDÉAL De J.-C. Mournetas.

Le fusil de chasse Idéal fait par la Manufacture française d'Armes de St-Etienne constitue une des grandes réussites de l'armurerie française civile. Au fil des années, il a évolué pour constituer un fusil de chasse incontournable, près de la perfection. Cet ouvrage présente l'histoire et l'évolution de ce célèbre fusil de chasse. 112 p, 21 X 28, broché.

Ref. 01CHA011 26.00 €.

➔ Frais de Port 6 €.



Bon à découper ou à recopier à retourner à : A.T.M. - 15 rue Cronstadt - 75015 Paris

Titre(s)	Prix	Nom :	Prénom :
.....
.....	Adresse :
.....	Code postal :	Ville :
.....	CB n°
.....	Date expiration :/..... - Signature :
Total + Port Frais de port groupés 13 € à partir de 3 ouvrages			

FRAIS DE PORT OFFERTS POUR UNE COMMANDE SUPÉRIEURE À 122 EUROS
Pour l'étranger rajouter 15€ Joindre votre règlement de ce total à l'ordre de A.T.M.



Walther 1932 partiellement démonté avec ses contrepois, son outil de réglage et son chargeur.

Texte : Henri Vuillemin
Photos : Marc de Fromont

Un Walther d'exception pour les J.O. de Berlin en 1936

Fondée par Carl Walther en 1886, cette entreprise familiale située à Zella St. Blasi, plus tard rebaptisée Zella Mehlis en Thuringe bénéficiait d'une excellente réputation pour la qualité et le sérieux de ses fabrications.

Il s'agissait principalement d'armes de chasse et de tir, qu'il soit de concours ou de salon. Encore une grande partie de cette production était-elle achevée à la main.

Dès les premières années du XX^e siècle, Carl Walther assisté de ses fils Fritz, Georg

et Erich, décide de s'orienter vers un domaine promis à un brillant avenir commercial, celui du pistolet automatique de poche, un type d'arme popularisé par Browning, qui commençait à prendre des parts de marché de plus en



Affiche des jeux olympiques de 1936 à Berlin



Walther 1932 vu de droite : une arme de tir très en avance sur son époque.

plus conséquentes au revolver.

Entre 1908 et 1913, il rencontrera un succès que l'on pourrait qualifier d'honnête, avec ses modèles 1, 2 et 5 chambrés en 6,35 et - 3 et - 4 chambrés en 7,65.

Au cours du premier conflit mondial, il présentera en 1915 aux autorités militaires son gros modèle N°6 chambré pour la cartouche 9mm Parabellum, mais cette première incursion dans le domaine des P.A de gros

calibre se soldera par un cuisant échec. En effet, cette arme, (rarissime de nos jours), à culasse non calée encaissait très mal la puissante munition réglementaire des armées du Kaiser et avait tendance à se montrer très peu fiable, voire dangereuse. La guerre de 1914 – 1918 donnera néanmoins l'opportunité à Walther de passer du stade de manufacturier de moyenne importance au stade industriel.

A l'ouverture des hostilités, l'usine regroupait un total de 75 ouvriers avec un parc de 50 machines-outils... dès 1916 l'effectif du personnel passe à 500 ; le nombre des machines à 750 !

C'est le modèle 4, particulièrement apprécié des officiers allemands qui constituera l'essentiel de la production de cette époque avec une commande de 250 000 exemplaires passée par le gouvernement impérial en 1915.

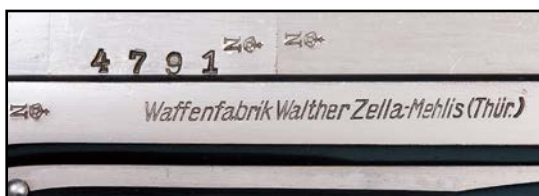
Marquage « Allemagne » en français sur ce Walther 1932 indiquant qu'il s'agit d'une arme destinée à l'exportation.



Logo Walther sur le modèle 1932.



Poinçons d'épreuve, matricule et marquages du Walther 1932.



Marquage face gauche de l'Olympia.



Matricule à l'arrière de l'Olympia.



Les difficiles années d'après guerre

Tout comme Mauser, Walther va devoir subir les douloureuses conséquences de la défaite. Au début des années vingt, les clauses draconiennes du Traité de Versailles sont difficilement contournables. Cela n'empêche pas Fritz Walther, (Carl est mort en 1915), de reprendre le flambeau en lançant sur le marché son modèle 8, un excellent 6,35 qui intègre déjà certaines spécificités des fameux P.P et P.P.K.

En 1921, apparaît le modèle 9, il est le dernier représentant de la série des Walther à numéros, et enregistre un énorme succès commercial.

Bénéficiant d'une finition hors pair, cette magnifique pièce d'armurerie qui tient plus du luxueux petit bijou que de l'arme de défense sera produite à plus de 200 000 exemplaires et peut être considérée comme l'archétype du 6,35 de poche. (Voir G.A N°376).

Les années 1929 et 1930 salueront l'avènement de deux pistolets qui assureront de façon définitive la réputation de qualité et de sérieux de l'usine de Zella Mehliis... Il s'agit bien entendu des remarquables P.P. et P.P.K que l'on peut considérer avec le Mauser HSC comme les meilleurs P.A calibre 7,65 mm de leur génération... et de celles qui vont suivre !



Walther 1932 vu de gauche : une arme de tir très en avance sur son époque.

L'arrivée d'Adolf Hitler au pouvoir va contribuer à faire grossir fortement le carnet de commande de la Waffenfabrik Walther, mais c'est dans un domaine où l'on ne l'attend pas que la célèbre firme de Thuringe va de nouveau faire parler d'elle.

Objectif annoncé : gagner des médailles

Au début de l'année 1932, Fritz Walther achève la mise au point de son pistolet de tir chambré en 22 Long Rifle. Il ne cache pas ses intentions de faire concourir son arme aux jeux Olympiques qui se tiennent cette année là à Los Angeles, où une nouvelle discipline, le tir de vitesse commence à rallier les suffrages de nombreux adeptes.

Cinq cibles étaient disposées à 25 mètres de distance sur des panneaux qui pivotaient en se présentant et s'effaçant successivement. Le but consistait à tirer le plus précisément possible, six séries de cinq balles, les deux derniers tirs devant être effectués en quatre secondes.

D'une longueur totale de 260 mm, avec un canon de 19 cm pour un poids de 0,874 kg,

ce pistolet rarissime de nos jours se caractérise par un ligne extrêmement élégante qui fera école, doublée d'une prise en main des plus agréables avec sa poignée de crosse monobloc légèrement galbée et finement quadrillée. Inutile de dire que la précision de l'usinage, et le soin apporté à la finition sont à la mesure de la réputation de grand savoir faire de l'entreprise thuringienne.



Rail aménagé sous le canon pour placer le contrepois.



Talon de chargeur bois du modèle Olympia.



Marquage du contrepois.



Walther Olympia dans sa mallette.



Cran de mire réglable de l'Olympia.



Le guidon du Walther 1932.



l'Olympia culasse ouverte.



Détail de la sûreté de l'Olympia.

Page de droite :
Walther Target et
Walther Olympia deux
pistolets destinés
aux J.O. de Los Angeles
en 1932 et de Berlin
en 1936.

Contrairement aux P.P et P.P.K., le Walther 1932 ne possède ni chien externe, ni platine à double action. En revanche, une attention particulière a été apportée sur la précision du mécanisme et sur les instruments de visée notamment au niveau du guidon.

Au cours des épreuves de tir de vitesse qui vont se dérouler les 12 et 13 août 1932, le tireur allemand Heinz Hax obtiendra la médaille d'argent avec cette arme.

Une magistrale entrée en scène

Si le Walther 1932 avait plutôt constitué un galop d'essai, son successeur quatre ans plus tard va confirmer... et amplement, tous les espoirs que l'on attendait de lui.

Est-il besoin de préciser que dans la perspective de remporter un maximum de médailles aux J.O, qui, pour la première fois, se tenaient en Allemagne, tout avait été mis en œuvre pour contribuer au succès de l'équipe nationale. Dans le contexte de l'époque, et particulièrement dans le domaine du tir cela revêtait non seulement une grande importance sur le plan sportif, mais également politique.

Le Walther Olympia réussira son entrée dans le monde de la compétition de haut niveau de façon magistrale... Entre les mains de Cornélius van Oyen, âgé de 50 ans (médaille d'or), et du précédant titré Heinz Hax, 36 ans, (médaille d'argent), il va, suivant l'expression consacrée... faire merveille... au stand de tir de Wannsee les 6, 7 et 8 août 1936.

Toutes disciplines de tir confondues, l'Allemagne décrochera le tiers des médailles. Elle présentait 9 candidats sur 140 participants alignés par 29 autres nations, dont la France qui remportera une médaille de bronze avec Charles des Jammonières dans la catégorie tir au pistolet à 50 mètres.



Le portrait de Carl Walther et les pistolets Walther de 1908 à 1938.



Comparatif du Walther 1932 et de l'Unique.



Une véritable « bête » taillée pour la compétition

Dans sa version à canon de 23,7 cm, le Walther Olympia mesure une longueur totale de 31cm et pèse 885 grammes. Muni de ses contrepoids réglables et amovibles, il atteint 1,570 kg.

Sa platine à simple action est pratiquement celle du modèle P.P, mais elle a été spécialement élaborée pour permettre des départs très francs et très légers grâce à l'ingénieuse combinaison du chien interne avec la détente. Ses instruments de visée consistent en un cran de mire dérivable ainsi qu'un guidon réglable en hauteur.

Compartimentage à l'intérieur de la mallette de l'Olympia.



La prise en main exceptionnelle est due à une poignée en noyer finement quadrillé, particulièrement bien adaptée pour le tir de précision, qui vient harmonieusement envelopper le bâti de crosse.

La médaille olympique et son écrin des Jeux de 1936.



Les soins apportés à l'usinage du canon et à la finition des pièces internes prouvent que jusqu'au moindre détail, rien n'a été négligé, et font de cette arme le *nec plus ultra* de l'épo-

que en matière de pistolet de tir.

Le Walther Olympia peut être considéré comme l'arme de poing qui allait influencer de manière probante l'avenir du tir de concours durant les décennies qui suivront son entrée dans le monde de la compétition. Le second conflit mondial, survenu peu d'années après son introduction sur le marché, va considérablement limiter sa carrière et le priver par la même occasion du gain d'un bon nombre de médailles.

Après la guerre, Walther éprouvera de nombreuses difficultés à renaître de ses cendres. Fort des enseignements tirés de l'Olympia une kyrielle de concurrents tels l'Hammerli suisse, le Margoline russe, les Hi Standard et Smith & Wesson américains, le Browning belge, le Lampagyar hongrois, et l'Unique français prétendront à se disputer sa couronne, sans pour autant effacer son souvenir.



L'unique cal. 22 : une arme fortement influencé par le Walther 1932.



Vue d'ensemble de l'arme dans son fourreau, de droite (sens de la prise en main de l'arme).

Un sabre d'officier de cavalerie à garde de bataille type 1782

Texte : Jack Pellissier
Photos : Marc Fromont

fabrication révolutionnaire, époque directoire

Les diverses et nombreuses réformes engagées après la fin de la Guerre de Sept Ans en 1763 avaient conduit à une rationalisation concrète dans l'organisation des armées royales, tant dans le domaine des personnels que dans celui des équipements.

1779 va constituer une étape déterminante. En effet, les cavaliers comme les dragons reçoivent la même arme. Elle est entièrement garnie en fer. De leur côté, les officiers se voyaient attribuer la même arme mais avec une monture beaucoup plus élaborée, décorée au trait sur les bords et de petits motifs ornementaux sur la fleur de lys, la calotte et les volutes des branches.

Historique

Toutefois ces armes, pourtant de belle facture bien que normalisées, ne recueillirent pas l'adhésion des utilisateurs qui leur trouvèrent un certain nombre de défauts. Un nouveau modèle pour la troupe fut donc soumis au Comité des Inspecteurs le 11 mars 1782. Il s'agissait en fait du précédent dans ses grandes lignes mais avec une monture en laiton suivant dans l'ensemble les mêmes dispositions. La poignée était toutefois plus redressée, correction du reproche exprimé pour incommodité à la prise en main, et la lame plus étoffée au talon. Telle quelle, l'arme poursuivra une carrière de près de vingt ans, traversant l'Ancien Régime et la Révolu-

tion au prix de modifications de détail avant d'être remplacée par les modèles An IX à partir de 1801. Donc le Consulat.



Cavalier du Royal Piémont en 1786

Il en fut à l'époque tout autrement pour les officiers avec l'instauration d'une arme pour la première fois véritablement spécifique, bien que des différenciations de détail avaient toujours été d'usage dans les modèles antérieurs. Elle était à présent formellement nouvelle bien que la forme de sa monture, d'origine vraisemblablement germanique, ait déjà connu des précédents. Ici, et dans le contexte du moment, l'esthétique en atteint une telle perfection que l'usage presque tel quel en perdurera jusqu'au milieu du siècle suivant.

Il semble que l'initiateur en ait été le duc de Coigny qui soumit ses options au Comité des Inspecteurs vers le début de 1782. La décision fut assez rapide semble-t-il. La fabrication des essais incombât dès lors à l'industrie privée, et plus particulièrement au fourbisseur parisien Lecourt.

L'arme, d'une élégance proche de la perfection, connut un grand nombre de variantes, à commencer de lame qui peut être droite ou courbe, dans ce dernier cas principalement à partir du milieu de la Révolution, plate ou à pans creux avec éventuellement présence de gouttières, et enfin décorées ou non. Ce phénomène apparaît singulièrement à partir du Directoire avec un décor plus élaboré des composantes, pommeau souvent octogonal et filigrane plus élaboré et parfois en métal précieux... Quant à la lame, souvent bleuie sur une partie de sa longueur (généralement au tiers), elle était agrémentée de motifs divers rehaussés à l'or fin et parfois assorties d'inscriptions ou de devises plus ou moins personnalisées.



Le sabre dont il est ici question relève de cette dernière catégorie tout en conservant l'essentiel des critères initiaux, ce qui permet de la situer dans le temps vers les débuts du Directoire, vraisemblablement 1795 / 1796 si l'on se fie à la devise encore résolument révolutionnaire figurant sur la lame.

Gros plan, 3/4 dessus de la monture. Noter le gros bouton de rivure en losange pyramidal.

Le sabre

Si l'on s'en tient à son fourreau à deux garnitures seulement, l'arme est vraisemblablement un sabre de cavalerie. S'il en avait eu trois, il aurait été indubitablement de dragon. La longueur de la lame plaide toutefois en faveur de la première hypothèse.

Gros plan sur la monture, de gauche.



Gros plan sur la monture, de droite.





Vue d'ensemble de l'arme, de droite, à côté de son fourreau.

La production révolutionnaire ne fait par contre aucun doute, mais elle est encore de facture soignée tant pour la monture que pour la lame.

Cette dernière est quand même des plus simples, basique même pourrait-on dire si ce n'étaient ses décors et marquages de qualité dénotant un certain rang dans la hiérarchie du possesseur de l'arme. C'est sans doute pourquoi ce sabre est à la fois de bon aloi et de facture soignée tout en restant sans prétention ; de là à envisager que la lame ait fait l'objet d'un remontage d'époque sur une monture antérieure, il n'y a qu'un pas et le phénomène était du reste fréquent. On ne peut toutefois se prononcer catégoriquement dans le cas présent. L'essentiel est somme toute que l'on reste dans le même créneau.



Vue d'ensemble sur la devise « VAINCRE OU MOURIR ».

La lame

La lame donc est droite, à dos et plate sur ses deux faces. Longue de 97 centimètres, ce qui correspond aux normes générales des armes de cavalerie, sa pointe se situe dans le prolongement du dos comme le voulait l'usage, à peu d'exceptions près, depuis 1767.

Présentant 9 millimètres d'épaisseur au talon, elle est relativement robuste, bien qu'il semble que les homologues à pans creux et arête centrale l'aient été davantage si l'on en croit diverses relations d'époque.

Aucun poinçon n'étant visible, il est donc permis d'en déduire qu'elle est issue de l'industrie privée, bien qu'à cette époque la désorganisation des grands centres de production comme Klingenthal et l'urgence conjuguée au volume important de la

demande puissent rendre possible des fabrications de circonstances.

Par contre, ce qui ne peut manquer d'interpeller, ce sont l'abondance, la richesse et la relative bonne qualité des décors figurant sur ses deux pans. Il convient de les considérer dans le sens de la prise en main de l'arme pour un droitier, la coquille se trouvant de ce côté.

Le décor

On a tout d'abord affaire à un médaillon quadrangulaire délimité au double trait offrant de part et d'autre un décor en entrelacs puis, au milieu et dans un autre double trait, trois bandes en diagonale au sein desquelles on peut distinguer de petites ondulations.

Vient ensuite un motif en « grotesque » précédant la devise bien révolutionnaire « VAINCRE OU MOURIR » gravée en trois lignes et en majuscules d'imprimerie dans le sens de la largeur de la lame. Il est à noter que cette profession de foi, en quelque sorte, était particulièrement à l'honneur dans les unités de volontaires. Suit au dessus, donc vers la pointe, un nouveau « grotesque » parfaitement symétrique.

De l'autre côté, donc à gauche, se retrouve le même médaillon quadrangulaire au niveau du talon. Il est suivi là aussi d'un « grotesque » se terminant en haut par une forme en demie-lune très simplifiée. Suit un trophée d'armes avec drapeaux, lances et timbales du type classique à la fin du XVIII^e siècle pour ce décor bien particulier. Enfin, un nouveau « grotesque » assorti de feuillages. Le tout s'étend de chaque côté sur une trentaine de centimètres. La lame a d'évidence été bleuie à l'origine, au moins sur la même longueur. Cette hypothèse est du reste confirmée par les nombreuses traces bien visibles de dorure subsistant encore çà et là dans la profondeur des gravures, en particulier de la devise.

La monture

Considérons à présent la monture proprement dite. Elle est indubitablement en tous points conforme aux critères d'Ancien Régime tels qu'ils avaient été définis en 1782, ce

Fiche technique

Longueur totale de l'arme, dans son fourreau :	1,13 m
Longueur totale de l'arme, hors fourreau :	1,12 m
Longueur de la lame seule, du talon à la pointe :	97 cm
Largeur de la lame au talon :	3,5 cm
Épaisseur de la lame au talon :	9 mm
Longueur de la monture proprement dite :	15 cm
Poids de l'arme dans le fourreau :	1,2 kg
Poids de l'arme hors fourreau :	1 kg
Poids du fourreau :	0,2 kg
Fourreau cuir à deux garnitures. Longueur 98 centimètres.	



Gros plan sur la contre-garde en palmette et la cravate.

qui laisse envisageable l'hypothèse déjà évoquée d'un changement de lame. Par contre, vraisemblablement issue de l'industrie privée, elle ne comporte aucun poinçon ni marquage significatif susceptible de la « tracer ».

Haute de 15 centimètres, elle comporte une branche principale rainurée tombant à angle droit sur le plateau avant de se prolonger à travers ce dernier pour se terminer de l'autre côté par un court quillon en crosse long d'environ 4 centimètres. A partir de cette branche principale (ou arc de jointure) partent quatre branches secondaires, en forme de S étiré et également rainurés, qui aboutissent sur le plateau de garde. Ce dernier constitue en fait la partie la plus caractéristique de l'arme, et celle en fait qui lui confère toute son esthétique. En forme de coquille Saint Jacques stylisée et ajourée elle présente, hors parties supérieures et inférieures, six nervures reliées entre les interstices et en leur milieu par de petits annelets.

Le contre-plateau est matérialisé par une petite palmette pleine encadrée de part et d'autre, côté dos de la lame, de deux branches ajourées en forme d'anneau fermé et faisant corps avec l'ensemble de la pièce. La calotte, ovale et à courte queue, est décorée au trait simple sur les bords supérieurs et inférieurs. Elle est surmontée par un important bouton de rivure en forme de losange pyramidal, ce qui correspond aux usages en la matière dans les débuts du modèle.

La fusée est en bois ficelé, garnie de basane (ce pourrait être également du galuchat) ; Elle est recouverte en premier lieu d'un filigrane de cuivre sur toute sa longueur puis d'un autre, double et tressé en chevrons sur 23 tours dont les 4 derniers vers le haut prennent sous la queue de la calotte, ce qui suppose un ajustage « in fine » de cette dernière.

Il n'y a pas de virole basale. Enfin, entre la face externe du plateau de garde et le talon de la lame prend place une cravate en drap rouge.

Il est à noter là encore que cette monture ne peut provenir que d'un atelier dont les artisans possédaient d'évidence un savoir faire et un tour de main de haut niveau. A moins bien sûr qu'il ne s'agisse d'un remontage à partir d'une pièce d'Ancien Régime.

Le fourreau

Le fourreau, long au total de 98 centimètres, est en robuste cuir de vache noirci et cousu. Il n'est pas rainuré sur sa face externe comme cela est souvent le cas. Tout d'abord, une chape à bouton. Longue de 7,5 centimètres elle est ornée de deux petits traits entre ce dernier et la cuvette et est découpée en accolade à sa partie inférieure. La cuvette inclut par ailleurs un petit rebord en relief.

La bouterolle (ou bout) ensuite. Longue de 9 centimètres, elle est découpée en haut en accolade et se termine par un petit dard en fer en forme de plaquette, disposition il faut bien le dire assez inhabituelle car d'ordinaire, du moins pour les sabres de cavalerie, il est généralement en boule ou plutôt encore en forme d'équerre ou de lyre, symétrique ou non, enveloppant totalement ou partiellement les côtés de la pièce. Sans doute faut-il voir là l'un des nombreux aléas des fabrications révolutionnaires.

Conclusion

Les sabres à garde de bataille de 1782, sans avoir jamais été formellement réglementaires, connurent dès leur apparition un vif engouement qui ne se démentira pas dans le temps en dépit des changements de régimes et perdurera encore fort loin dans le siècle suivant. Ainsi n'était-il pas rare de le voir encore sous la Monarchie de juillet (1830-1848), du moins dans ses débuts, aux côtés de vieux officiers qui avaient connus les gloires et fastes de l'Empire, et l'arboraient toujours dignement sur nombre de portraits.

Sa disparition peut, semble-t-il, se situer aux alentours de 1850. Par ailleurs à ce moment là, la révolution industrielle et la proximité de l'avènement du Second Empire imposaient de facto des critères nouveaux empreints de la rationalité inhérente au modernisme ambiant.

Il n'en reste pas moins là qu'il s'agit d'une pièce superbe, ne serait-ce que dans sa conception. Peu importe l'époque et les variantes de fabrication, il faut d'évidence reconnaître qu'elle représente sans doute l'un des plus beaux sabres en service durant une période aussi éclatante que déterminante de notre histoire.



Gros plan sur les grotesques et le trophée d'armes.



Gros plan sur la cape et son bouton.



Gros plan sur la bouterolle et son dard en plaquette.



Pistolet M.29 vu du côté droit.
On notera la très belle finition
de l'arme.

Arme vue du côté gauche.
Sur cet exemplaire, le numéro de
série constitue le seul marquage
apparent.



Le pistolet hongrois modèle 29

Texte et photos : Roger Out

Après la défaite de ce que l'on appelait alors « les Empires centraux » (Allemagne et Autriche-Hongrie), le traité de Saint-Germain démantela l'Empire des Habsbourg et permit la création d'une République hongroise.

L'armée et la police hongroises avaient hérité de divers pistolets de conception autrichienne de Roth Steyr 1907, Steyr 1912 et Frommer Stop.

L'industrie armurière hongroise, qui avait su se montrer très inventive proposa à la fin des années vingt un nouveau pistolet destiné à la police et à l'armée. A l'image de la Tchécoslovaquie, la Hongrie opta pour un pistolet à culasse non calée, chamberé en 9 mm court. De dimensions voisines de celles du Frommer Stop, la nouvelle arme était considérablement plus facile à fabriquer et à entretenir

Ce pistolet, conçu et fabriqué par la manufacture de Fegyvergyar (Femaru-Fegyver-es Gepgyar RT Budapest) fut adoptée en 1929 sous l'appellation de M 29

Le M 29 ne constituait en fait qu'une version agrandie du Frommer-Lilliput en calibre 6.35, mis sur le marché par Fegyvergyar quelques années plus tôt. Ces deux armes sont basées sur les derniers brevets du célèbre inventeur hongrois Rudolf Frommer, déposés en 1921 et 1924 sous les numéros 373 175 et 413 591. La principale originalité mécanique du M.29 réside dans le fait que la culasse est usi-



née séparément de la glissière (un mode de fabrication que l'on retrouvera ultérieurement sur le Sauer & Sohn 38 (H) allemand).

La glissière est obturée à l'arrière par un bouchon monté sur filets interrompus.

Le mécanisme de détente comporte un séparateur actionné par un poussoir vertical qui le maintenant abaissé et interdisait le tir, tant que la culasse n'était pas parfaitement refermée.

Un arrêtoir de culasse maintient cette dernière ouverte après le tir de la dernière cartouche. Il peut être abaissé en actionnant un levier d'arrêtoir très classique, placé du côté gauche de la carcasse.

1/ Enlever le chargeur en actionnant le poussoir situé à l'arrière et à la base de ce dernier.

2/ Manœuvrer la culasse, afin de vérifier qu'aucune cartouche ne se trouve dans la chambre.

3/ A l'aide d'un objet pointu, enfoncer le poussoir de verrouillage du bouchon de culasse.

4/ Tout en maintenant le poussoir enfoncé, tourner le bouchon vers

la gauche. Séparer le bouchon de la glissière.

5/ Extraire la culasse de la glissière.

6/ Repousser la glissière vers l'avant et la séparer de la poignée.

7/ Séparer le canon de la poignée.

8/ Extraire le ressort-récupérateur et son guide de la poignée.

9/ Arme démontée.

La quantité de modèles M 29 fabriquée est estimée à environ 50 000 exemplaires.

Conformément à la tradition de Fegyvergyar, l'arme est particulièrement bien finie, comme en témoignent les photos de l'exemplaire neutralisé en parfait état illustrant cet article.

LE MODELE M 37

Le pistolet P.37 (ü) en calibre 7,65 mm, fabriqué par Fegyvergyar (code fjh) pour le compte de la Luftwaffe. L'arme conserve la culasse type Browning du modèle M 37 ; mais une sécurité manuelle a été ajoutée à l'arrière de la poignée, à la demande des Allemands.

En 1937, Fegyvergyar proposa à l'armée Hongroise une version simplifiée du pistolet M 29, qui fut adoptée sous l'appellation de M 37. Ce modèle se distingue principalement de son prédécesseur par les éléments suivants par sa glissière de type Browning, usinée avec la culasse en un seul bloc,

Les chargeurs du M 29 et du M 37 sont interchangeables. Le modèle auquel est destiné le chargeur est cependant mentionné sur la semelle.

La fabrication du modèle M 37 cessa en 1942 au profit de la production exclusive des versions ne 7,65 mm commandées par les Allemands.



Vue de la culasse. L'usinage, séparé de la culasse et de la glissière, sera par la suite repris par Sauer&Sohn pour son pistolet modèle 38. Cette disposition permet de simplifier l'usinage de la glissière, encore que la recherche de simplification et d'économie ne paraisse pas avoir présidé à la conception du pistolet M 37.



Soldats Hongrois servant une mitrailleuse Schwarzlose. (D.R.)



Arme vue de trois quarts arrière.

Cette vue permet de voir :

- le bouchon de culasse,
- son poussoir de démontage,
- la pédale de sûreté à l'arrière de la carcasse.



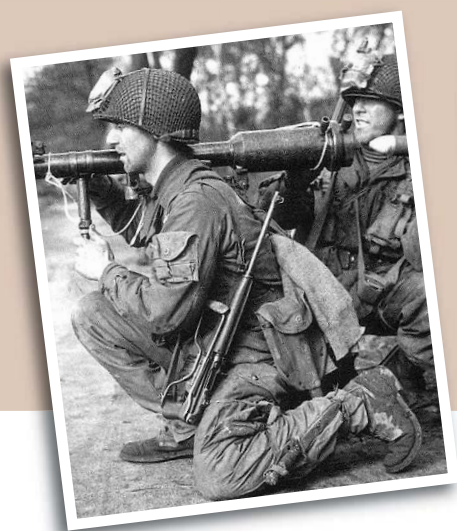
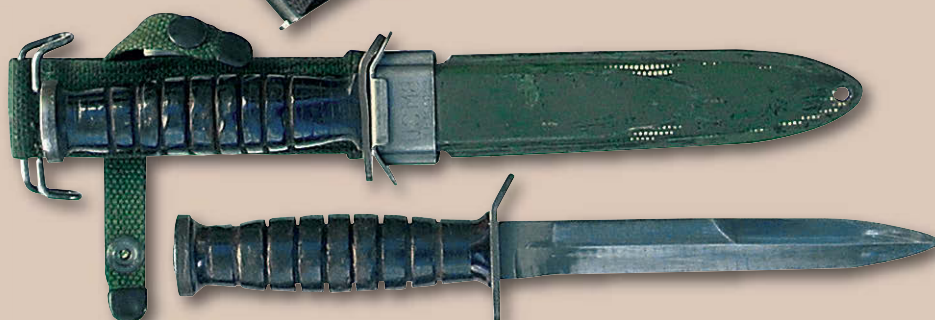
Au cours de la seconde guerre mondiale, la Hongrie étant alliée à l'Allemagne, la Luftwaffe passa une commande de 50 000 pistolets dérivés du M 37 chambrées en calibre 7,65 mm Browning. A la différence de leurs modèles hongrois, ces armes furent dotées d'une sécurité manuelle, ajoutée du côté gauche de la carcasse.

Cette version destinée à la Luftwaffe est appelée « Pistolet M 37 » ou « P.37(ü) » dans la nomenclature allemande.

Caractéristiques	
Calibre	9 mm Browning court
Capacité du chargeur :	7 cartouches (Certains chargeurs sont dotés d'une semelle ordinaire, sur d'autres, la semelle se prolonge à l'avant d'une extension verticale recourbée, offrant une meilleure prise en main et facilitant la manipulation du chargeur.
Longueur totale	170 mm
Longueur du canon	105 mm
Nombre de rayures	4
Poids	750 g

Le poignard US M3

Deux poignards M3, l'un muni d'un étui M6, l'autre d'un étui M8 A1, voisinant avec un Colt modèle 1911 A1.



Texte et photos : Luc Guillou et André Lamielle

Bien que fabriqué en grandes quantités pendant la seconde guerre mondiale, ce poignard est très recherché, tout autant par les collectionneurs de matériel américain que par les passionnés des conflits d'Indochine et d'Algérie, au cours desquels il a largement équipé l'armée française

Lorsque les USA entrèrent en guerre en 1942, leur industrie, qui avait déjà commencé une montée en puissance depuis 1940, dut fournir un énorme effort pour équiper les centaines de milliers d'hommes appelés sous les drapeaux.

Afin de permettre aux combattants non dotés d'une baïonnette, de disposer d'une arme blanche, l'armée américaine décida de les doter d'un poignard de combat.

Dans un premier temps, l'armée américaine ressortit des dépôts les poignards « coup de poing », dont l'appellation officielle était en réalité : « Mark I Trench Knife 1918 », encore disponibles et fit appel au patriotisme des citoyens en collectant les poignards de chasse et les couteaux utilitaires dont de nombreuses campagnes les incitaient à se séparer au profit des combattants.

En parallèle, fut adopté en 1943, sous l'appellation de Trench Knife U.S. Mark M3, un

nouveau poignard de combat, beaucoup plus fonctionnel que les poignards coup de poing de la première guerre mondiale. La conception de ce poignard était due à la firme Aerial Cutlery Co de Marinette dans le Wisconsin.

Même si ces poignards ne représentaient pas un objectif de production prioritaire, un effort important fut consenti. Leur port par les soldats était beaucoup plus fréquent dans l'armée américaine que dans beaucoup d'armées européennes qui tenaient quelque peu ces armes en suspicion. Sans doute, faut-il voir dans l'attitude de l'armée américaine le résultat d'un héritage culturel encore imprégné des traditions de la conquête de l'Ouest. Ce poignard, fabriqué à plus de deux millions d'exemplaires fut employé à grande échelle par l'U.S. Army pendant la seconde guerre mondiale.

Les premiers poignards furent livrés dès mars 1943. En août 1944, la fabrication du poignard M3 fut arrêtée au profit de celle de



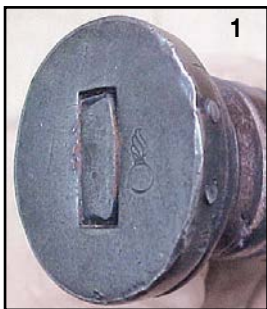
Marquage « CASE » sur la garde.
(Photo : G.D.)



Poignard de fabrication Utica (marquage sur la lame). Le manche en cuir comprimé à 8 rainures est du modèle le plus classique.



Poignard M3 à lame non marquée, dont le manche se termine par une rondelle de fibre (« spacer ») à chaque extrémité pour éviter que le cuir imprégné d'humidité n'engendre une corrosion du pommeau ou de la garde.



1 - Premier type de fixation de pommeau à la soie (par deux rivets transversaux),

2 - Variantes de fixations du second type. Le poinçon, en forme de grenade du service du matériel (« ordonnance bomb »), témoigne que le poignard a satisfait au contrôle effectué lors de sa livraison à l'armée américaine.

la baïonnette M4, qui devint désormais l'arme blanche unique de dotation, pour les combattants non dotés de la baïonnette d'un des quatre fusils en service dans l'armée américaine (Garand, Springfield, US 17 ou Johnson).

Les M3 ne furent pas pour autant retirés du service et restèrent largement employés par les armées de terre et de l'air américaines. L'US Navy utilisait, quant à elle, plutôt des poignards Mk I et Mk II. Le corps des Marines avait, lui, adopté le poignard Mk II, également employé par la marine.

Le M3 fut également mis en dotation dans les troupes alliées équipées à l'américaine, en particulier dans les unités françaises d'Afrique du Nord, qui participèrent aux débarquements en Sicile et en Provence et aux campagnes d'Italie, de France et d'Allemagne.

Après la seconde guerre mondiale, ces poignards, bientôt rejoints par d'autres fournis par l'aide américaine, continuèrent à être portés par nos soldats au cours de multiples campagnes de l'après guerre.

Présentation

D'une longueur totale de 292 mm le poignard M3 pèse environ 230 g

- La poignée est constituée d'un empilement de rondelles en cuir comprimé de teinte brun-roux.

Six à huit gorges circulaires, usinées dans cette poignée, permettent d'améliorer la préhension. Certains exemplaires fabriqués par « Case » ont été produits avec de manches à 19 rainures



et d'autres avec des manches sans rainure.

De la corrosion avait tendance à se développer dans les zones de contact entre le pommeau, la garde et la poignée, lorsque son cuir avait été imprégné d'humidité. Pour tenter de prévenir ce phénomène, certains fabricants intercalèrent courant 1944 une rondelle de fibre noire ou brun-rougeâtre entre les rondelles de cuir des deux extrémités de la poignée et ces deux pièces métalliques.

- La lame, longue d'approximativement 170 mm et large de 21, 8 mm comporte un tranchant et un contre-tranchant long de 90 mm environ (moins sur certaines fabrications Boker).

Elle se prolonge d'une soie traversant la poignée qui est rivetée sur un pommeau circulaire.

Sur les poignards des premières fabrications, le pommeau est fixé à la soie par deux axes transversaux. Cette particularité se rencontre chez les M3 de début de fabrication, produits par Camillus, Utica, Aerial et Pal.

Par la suite, la soie sera rivetée à la lame. L'aspect du rivetage peut légèrement varier d'un fabricant à l'autre.



Marquage de garde « K.I ». (Pour Kinfolks Inc.).

Les caractéristiques de chaque fabrication

	marquage lame datée	marquage lame non datée	marquage garde	fabrication	pommeau	pommeau poinçonné grenade	nombre de rainures sur la poignée	finition
Aerial	néant	USM3 Aerial Marinette. Wis.	US M3 A.C.C.	1943	2 rivets	oui	8	parkerisé gris
Kinfolks	USM3 Kinfolks 1943	USM3 kinfolks	US M3 K.I.	1943 1944	soie matée	oui	8 plus rarement 6	parkerisé noir puis parkerisé gris
Camillus	USM3 Camillus 1943	USM3 Camillus	USM3 Camillus	1943 1944	2 rivets (un sur les repros)	oui	8 plus rarement 7	parkerisé noir
Utica	USM3 u.c. 1943	USM3 S Utica	USM3 Utica	1943 1944	2 rivets puis soie matée	oui	8 puis 6	parkerisé gris
Imperial	USM3 Imperial 1943	USM3 Imperial	USM3 Imperial	1943 1944	soie matée	oui	8 puis 6 avec ou sans inserts plastique aux extrémités	parkerisé gris
Case	USM3 case 1943	USM3 Case	USM3 Case		soie matée	pas sur tous les exemplaires	8 sur les exemplaires à lame datée, 6 ou 8 sur les exemplaires mar- qués lames non datées, 5,6,7 ou 8 sur les exem- plaire marqués garde	parkerisé noir puis parkerisé gris
Boker	Aucune production	USM3 Boker & CO USA	USM3 Boker		soie matée	oui	8	parkerisé gris
Robeson	USM3 R.C. CO 1943	USM3 R.C. CO	aucun exemplai- re avec marquage de garde	1943 1944	soie matée	canons croisés sur un ceintu- ron en cercle poinçonné sur la garde	8	parkérisé noir
Pal	USM3 Pal 1943	USM3 Pal	USM3 Pal	1943-1944	2 rivets sur premiers exemplaires (lame datée) soie matée sur les suivants	oui	8 ou 6	parkerisé gris

Comme les autres pièces métalliques du poignard, la lame est phosphatée et plus rarement bronzée. La couleur varie du noir au gris clair.

La lame portait initialement le marquage du fabricant, suivi de l'année de fabrication (1943 dans tous les cas).

Par la suite, le nom du fabricant fut apposé sans mention de date. Finalement, le service du matériel estimant que l'estampage du nom affaiblissait la lame et pouvait favoriser la rétention d'humidité, source de corrosion, les lames cessèrent d'être marquées. L'identité du fabricant fut dès lors apposé sur l'avant de la garde, dans sa portion non recourbée.

- La garde, perpendiculaire à l'axe de la lame est recourbée vers l'avant du côté du contre-tranchant, afin de favoriser naturellement, même dans l'obscurité la prise en main du poignard contre-tranchant vers le haut.

Certaines gardes portent le poinçon du recette du service du matériel (grenade ou canons croisés superposés à un ceinturon lové en cercle).

neuf fabricants, dont les chiffres de fabrication sont les suivants (par ordre d'importance):

- IMPERIAL KNIFE CO. : 854 015 (Marquage : « IMPERIAL »)
- UTICA CUTLERY Co : 655 230 (marquage : « UTICA » ou « U.C ».)
- CAMILLUS CUTLERY Co. : 404 109 (Marquage : « CAMILLUS »)
- W.R. CASE & Sons : 300 465 (Marquage : « CASE »)
- KINFOLKS INC : 135 548 (Marquage : « KINFOLKSINC »)
- PAL BLADE & TOOL Co : 121 231 (Marquage : « PAL »)
- AERIAL CUTLERY Mfg CO : 51 748 (Marquage sur deux lignes : « AERIAL MARINETTE.WIS. »)
- ROBESON CUTLERY Co (ROBESON SHUREDGE) : 36 575 (Marquage : « R. C.CO »)
- H.BOKER&CO : 31300 (Marquage, sur deux lignes : « H.Boker & CO U.S.A »)

Les chiffres ci-dessus sont ceux fournis par H.Cole. D'autres sources font état de chiffres semblables, pouvant différer de quelques centaines unités mais toujours du même ordre de grandeur. La production totale dépassa légèrement les 2,5 millions de poignards

Malgré un respect général du tracé fourni



Poinçon placé de façon inhabituelle sur le bord du pommeau. (Photo G.D.)

Les fabricants

Dès l'adoption du Trench Knife M3, l'armée américaine commande des poignards M3 à



A



C



D



E



F



B

A - En haut : marquage de lame « PAL », en bas marquage « UTICA ».

B - Exemple également fabriqué par Kinfolks Inc. Marqué sur la lame, mais non daté. (photo : Jean Pierre Van der Zwaan).

C - Exemple fabriqué par Kinfolks Inc. Marqué sur la lame et daté. (photo : Jean Pierre Van der Zwaan).

D - Marquage de lame R.C.CO (Robeson cutlery C.).

E - Marquage de lame « H.Boker&Co U.S.A ».

F - Marquage de lame « IMPERIAL ». (photo : Jean Pierre Van der Zwaan)

par le service du matériel, de petites différences de détail peuvent cependant exister selon le fabricant et l'époque de production.

La variété de marquages résultant de l'existence de neuf fabricants, de variantes marquées sur la lame et datées, marquées sur la lame et non datées et marquées sur la garde, offre aux collectionneurs un vaste champ de recherches.

Notons en outre qu'un numéro d'inventaire a été ajouté par l'armée française sur le pommeau de certains poignards M3 utilisés par nos troupes.

La production totale de poignards M3 dépassera donc deux millions et demi d'exemplaires. Beaucoup d'entre eux furent détruits ou définitivement détériorés au cours des opérations de la seconde guerre mondiale et de l'après guerre. Il faut ajouter une autre cause de disparition de poignards M3 : les destructions de stocks opérées par certaines

armées. Sans être réellement rares aujourd'hui, les poignards M3 arrivés jusqu'à nous sont des pièces recherchées sur le marché de la collection. Leur cote est d'autant plus importante qu'ils sont en parfait état et que leur garde ou leur lame porte la marque d'un fabricant n'en ayant produit que des quantités modestes comme par exemple : Aerial Cutlery Co, Robeson Cutlery Co ou H.Boker & Co. Les versions marquées sur la lame et datée sont également fort recherchées du fait de la brève période durant laquelle les lames furent datées.

Lorsque la carabine M1, initialement dépourvue de baïonnette fut dotée d'une grenadière, prolongée d'un rail pour la fixation de cet accessoire, l'armée américaine adopta un baïonnette identique au poignard M3 mais doté d'une garde possédant une bague de fixation et d'un pommeau équipé d'un dispositif de verrouillage : la baïonnette M4. Le poignard M3 fut dès lors classé comme « Limited Standard », mention indiquant que l'arme n'était plus en fabrication mais qu'elle restait néanmoins réglementaire. Après la seconde guerre mondiale, l'armée américaine transféra un grand nombre de poignards M3 aux armées alliées. L'armée française, alors engagée dans la guerre d'Indochine, en reçut de grandes quantités, qui continuèrent à être employés au cours de la guerre d'Algérie. Certaines photos prises lors de l'opération de Kolwesi en 1976 montrent des poignards M3 à la ceinture des officiers du 2^{ème} Régiment Etranger Parachutiste.



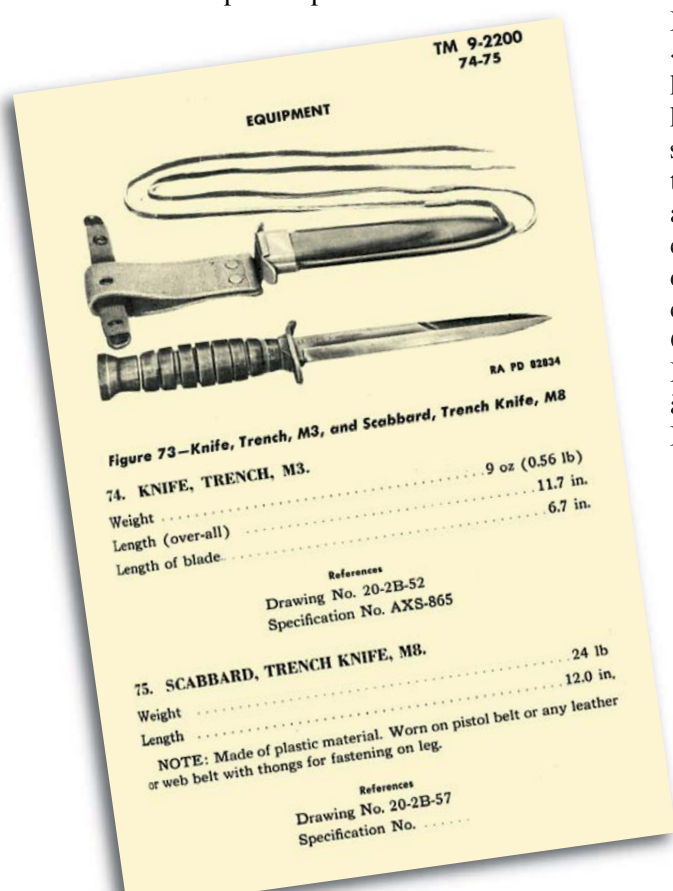
Marquage de garde « Imperial ».



Marquage de garde A.C.C. (Aerial Cutlery Co).

Rééditions et copies

Un poignard très proche du M3, fut fabriqué pour l'armée italienne dans les années cinquante. Cette version est facilement identifiable à son manche en matière plastique rougeâtre vissé à la soie et à sa garde plus fine que celle des modèles américains.



La baïonnette M4 et son étui, dérivée du poignard M3.



Devant la rarefaction des modèles d'origine, au moins deux des fabricants de poignard M3 de la seconde guerre mondiale ont repris la fabrication du célèbre poignard : - la firme Camillus reprit la fabrication de son célèbre poignard soit dans la version standard soit en finition luxe dans le cadre d'éditions commémoratives. Si les dorures et les gravures des éditions commémoratives ne laissent planer aucun doute sur l'identification des poignards concernés, le modèle en finition standard est quasi identique à celui d'origine. Il porte la grenade de l'ordnance poinçonnée sur le pommeau et l'inscription « USM3 CAMILLUS ». On peut identifier cette reprise de fabrication d'après-guerre par sa soie fixée au pommeau par un seul rivet transversal ;

- plus récemment, un M3 de fabrication actuelle, signé Boker vient de faire son apparition. Par bonheur, son fabricant a eu le bon goût d'utiliser des marquages suffisamment différents de ceux d'origine pour que la confusion ne soit pas possible.

Depuis quelques années fleurissent également des copies très fidèles. Initialement produites pour les participants aux reconstitutions historiques, ces copies sont hélas parfois proposées comme d'authentiques poignards par des

marchands peu scrupuleux. Le modèle le plus fidèle doté d'un manche à huit rainures est marqué USM3 1943 sur la

lame. Son pommeau est fixé à la soie par un rivet transversal dont les deux extrémités sont matées.

Certains fabricants ont réalisé des versions commémoratives à la demande d'unités militaires comme le 2^{ème} REP. La lame porte alors un marquage ôtant toute ambiguïté quant à l'origine de l'arme et lui donnant même un certain intérêt sur le plan de la collection.

Les armes mentionnées précédemment restent facilement identifiables pour les collectionneurs attentifs à s'informer. Par contre, on voit apparaître depuis quelques temps des poignards montés avec des éléments d'origine, dont la lame ou la garde sont regravées au nom de fabricants particulièrement recherchés par les collectionneurs du fait de la rarefaction des modèles qu'ils ont produits au cours de la seconde guerre mondiale. Dans le meilleur des cas, il s'agit du remplacement d'un manche abîmé par un manche en meilleur état provenant d'une arme à la lame détériorée. On rencontre aussi parfois des armes prove-



Marquage de garde « Utica ».

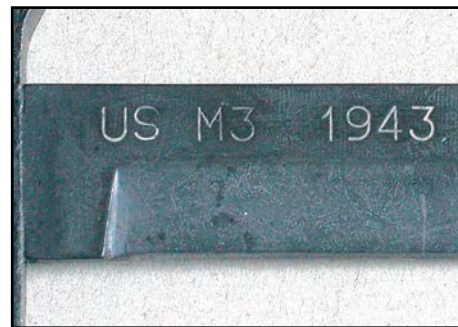
nant du remontage sur un manche authentique d'une lame de poignard M3 ou de baïonnette M4 non marquée, regravée a posteriori du nom d'un fabricant recherché. Le fait que le marquage de lame (ou de garde) soit gravé et non pas apposé à la presse, doivent mettre en garde les acheteurs éventuels.

Conclusion

Aujourd'hui recherchés par les collectionneurs du monde entier, les poignards M3 voient leur cote grimper régulièrement chaque année. Comme cela s'est produit il y a une trentaine d'années pour les dagues allemandes, la multiplication des faux risque de décourager un grand nombre de collectionneurs d'entreprendre une collection thématique centrée sur ce type d'arme et les fourreaux qui lui correspondent.

Cet article ne prétend pas couvrir l'ensemble des nombreuses variantes du poignard M3. Nous ne pouvons que conseiller aux lecteurs qui envisageraient d'acquérir ce type d'arme de se reporter à un excellent site français sur le sujet www.usm3.com

Pour les collectionneurs français qui seraient tentés d'acquérir des poignards M3 ou autres à l'étranger. Rappelons que les



baïonnettes et poignards restent soumis à une autorisation douanière d'importation (à la différence des sabres et couteaux qui peuvent circuler librement).

Les caractéristiques qui différencient un poignard d'un couteau sont clairement définies par le code des douanes : lame fixe à double tranchant sur toute sa longueur ou tout au moins, à la pointe, d'une longueur supérieure à 15 cm et d'une épaisseur au moins égale à 4 mm et poignée comportant une garde. Pour les poignards achetés en France, il est donc essentiel de demander au vendeur une facture ou un certificat de vente afin de pouvoir si nécessaire justifier de la provenance de l'arme vis-à-vis des Douanes.

Les divers fourreaux du poignard USM3 seront présentés dans le prochain numéro de la *Gazette des armes*.

Exemple de copie actuelle de poignard M3, identifiable à son pommeau fixé par un seul rivet et à son marquage de lame « USM3 1943 ».
(Photo: Loïc L'Helguen).

La librairie du collectionneur

Tél. : 01 45 32 60 32 - Fax : 01 45 32 59 00 • Ouvert de 10h à 19h

du lundi au vendredi • www.librairie-hussard.com

De nouveau DISPONIBLES

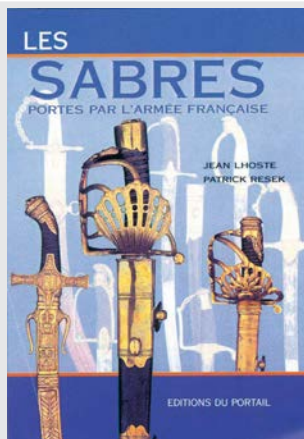


NIPPON TO

De S. Degore

Véritable symbole du pays où il est né, le sabre japonais incarne à lui seul le monde fascinant des Samourais. Écrit par un spécialiste des arts martiaux, cet ouvrage guide l'amateur dans l'expertise difficile des armes japonaises. La forme des sabres, les marquages, les différentes écoles d'armuriers sont les renseignements indispensables pour connaître les armes blanches des Samourais. Une étude complète et pratique sur les sabres des guerriers de l'ancien Japon. 144 p, 400 ill, 22x30, relié.
Ref. 01ABL053. 30.00 €.

➔ Frais de Port 7 €.



LES SABRES

De J. Lhoste et P. Resek.

Depuis sa création vers la fin du XVIe siècle, le sabre a été utilisé au combat jusqu'à la 2e GM. Du sabre des Hussards de l'Ancien Régime aux sabres en service actuellement lors des revues, des glaives d'infanterie aux sabres d'officiers non réglementaires, cette étude présente plus de trois cents ans d'existence du sabre au sein de l'Armée française. Près de 700 exemplaires différents, classés en fonction de la forme de la garde sont décrits. 496 p, des centaines d'illustrations, 21 X 30, relié. Ref. 01ABL021. 52.00 €.

➔ Frais de Port 8 €.

Deux ouvrages de référence

Bon à découper ou à recopier à retourner à : A.T.M. - 15 rue Cronstadt - 75015 Paris

Titre(s)

Prix

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :



CB n° []

Total + Port

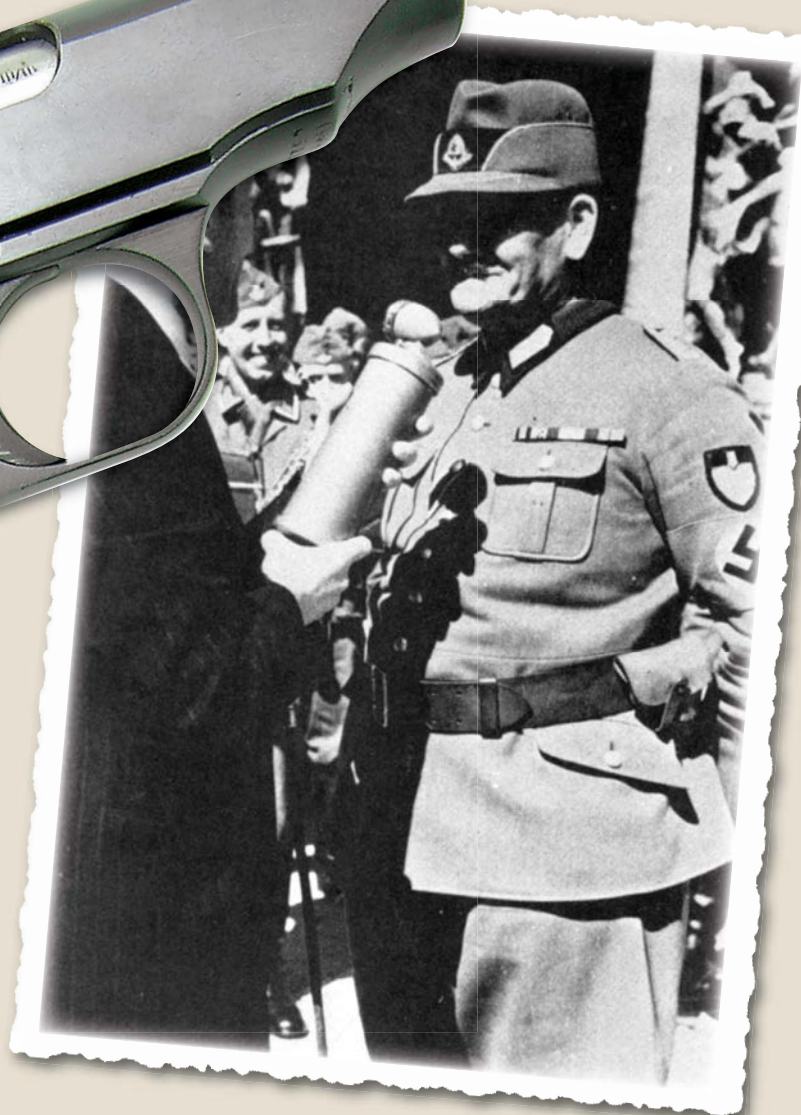
= €

Date expiration :/..... - Signature : La Gazette des armes n° 398 **33**

Pour l'étranger rajouter 15 € Joindre votre règlement de ce total à l'ordre de A.T.M.

IBAN FR7642559000052100762250848

SWIFT CCOPFRPP



Texte et photos :
Luc Guillou

Les pistolets Ortgies

Exemplaire en calibre 6,35 mm vu du côté droit. Outre le marquage Ortgies Patent sur la glissière, on distingue le poinçon d'épreuve (N couronné) apposé sur la carcasse.

Fonctionnaire du service du travail (R.A.D.) portant un étui pour pistolet 6,35 mm à la ceinture. (D.R)

La biographie d'Heinrich Ortgies est encore assez mal connue aujourd'hui. Les diverses publications parues à son sujet s'accordent sur le fait que cet armurier de nationalité allemande a passé son enfance en Belgique, dans la région de Liège, et qu'il y a fait son apprentissage professionnel.

Certains auteurs pensent qu'il a par la suite exercé à Londres puis en Russie, à Tiflis puis à Saint Petersburg, avant de revenir à Liège.

La seule certitude porte sur le dépôt en Belgique, vers le 30 avril 1917, de cinq brevets numérotés de 272249 à 272254, couvrant le mécanisme d'un pistolet automatique.

Développement

Il apparaît également que l'entreprise qu'il fonde à Erfurt, lorsqu'il rentre en

Allemagne au lendemain de la grande guerre : la société « Heinrich Ortgies & Co. », est très rapidement achetée par une firme plus importante appelée « Deutsche Werke », dont le siège social est à Berlin.

Outre ses pistolets automatiques, Heinrich Ortgies produira également pendant peu de temps un fusil de chasse semi-automatique.

La plupart des auteurs attribue ce rachat au décès prématuré de l'inventeur. Un article paru, voici une trentaine d'années dans la revue allemande « *Waffen Revue* », affirme toutefois qu'Heinrich Ortgies s'est éteint seulement en 1937.



Ligne de mire d'un spécimen en calibre 6,35 mm.

Marquage du talon de chargeur.

Présentation

Le pistolet conçu par Heinrich Ortgies fut décliné dans les trois calibres classiques à l'époque pour les armes de défense:

- 6,35 mm Browning,
- 7,65 mm Browning,
- 9 mm Browning court.

Ces munitions de faible ou moyenne puissance présentaient la caractéristique commune d'être adaptées au mécanisme à culasse non calée breveté par Ortgies.

Tous présentent la même silhouette et des caractéristiques mécaniques communes :

- Une pédale placée à l'arrière de la poignée qui arme le ressort du percuteur, lorsqu'elle est poussée vers l'avant. Cette pédale se verrouille alors automatiquement en position avant ;

- Un poussoir placé du côté gauche de la carcasse permet de déverrouiller la pédale de sécurité, quand elle est verrouillée en avant, ce qui a pour effet de détendre le ressort de percussion et place l'arme en sûreté. Ce poussoir permet également d'effacer une partie du rail de carcasse pour réaliser le démontage de la glissière ;

- Un séparateur empêchant le tir tant quand la glissière n'est pas totalement en place ;

- Un ressort récupérateur entourant un canon fixe ;

- Un canon démontable après rotation de 90° ;

- Des plaquettes de poignée sans vis extérieures, maintenues par un crochet interne, actionné par un

poussoir placé à l'intérieur du logement de chargeur, sur la face arrière de ce dernier.

Ajoutons que tous les pistolets Ortgies sont remarquablement fabriqués et bénéficient d'une finition extrêmement soignée

Variantes

Les pistolets Ortgies présentent bien entendu des différences de taille en fonction de leurs calibres.

La seule variante mécanique notable que l'on rencontre sur ces armes porte sur la présence d'un levier de sûreté, bloquant la glissière, placé au-dessus de la plaquette de crosse gauche sur certains exemplaires.

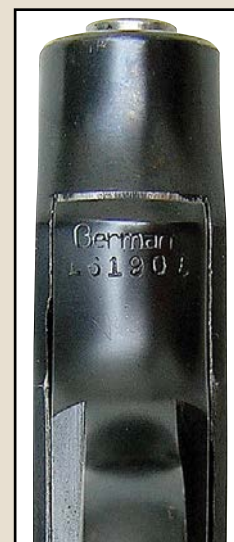
Si la série des pistolets Ortgies est mécaniquement homogène, les marquages de la glissière et les logos ornant les plaquettes présentent par contre de

nombreuses variantes. On rencontre en effet successivement les marquages suivants :

- « Ortgies & Co, Erfurt-Ortgies Patent » (approximativement dans la tranche de numérotation 1 à 15 000) ;

- « Ortgies Patent, Deutsche Werke Aktiengesellschaft, Berlin » (approximativement dans la tranche de numérotation 15 000 à 30 000) ;

- « Ortgies Patent, Deutsche Werke Aktiengesellschaft, Werk Erfurt » (approximativement dans la tranche de numérotation 30 000 à 72 000),



Numéro de série apposé sur la carcasse.



Pistolet Ortgies calibre 6,35 mm posé sur son étui.



Pistolet Ortgies calibre 7,65 mm portant un marquage du premier type : « Ortgies & Co-Erfurt » surmontant l'inscription « Ortgies patent ». Sur cet exemplaire de fabrication précoce, les plaquettes portent un monogramme représentant les initiales de l'inventeur (lettres « H » et « O » entrelacées). (Photo : Hermann-Historica-Munich)



Exemplaire marqué « Deutsche Werke - Werk Erfurt ». Le logo représentant un félin couché apparaît sur la glissière et les plaquettes. On notera les curieuses plaquettes genre « peau de reptile », montées sur ce pistolet. (Photo : Hermann-Historica-Munich)



Marquage « Ortgies-Patent/Deutsche Werke Aktiengesellschaft-Berlin » sur un Ortgies en calibre 9 mm Court. Ce pistolet est doté d'une sûreté manuelle placée au-dessus de la plaquette gauche. (Photo : Hermann-Historica-Munich)



Ortgies en calibre 6,35 mm, marqué « Ortgies Patent Deutsche Werke Aktiengesellschaft/Werk Erfurt ». Cet exemplaire porte des poinçons d'épreuve autrichiens apposés en 1921. (Photo : Hermann-Historica-Munich)



Ortgies gravé et nickelé. (Photo : Hermann-Historica-Munich)

CARACTERISTIQUES

Ortgies	6,35 mm	7,65 mm
Longueur totale	130 mm	162 mm
Longueur du canon	70 mm	85 mm
Hauteur	85 mm	111 mm
Poids	355 g	600 g
Capacité du chargeur	7	7

- « Deutsche Werke, Erfurt » du côté gauche et « Ortgies Patent » du côté droit (approximativement dans la tranche de numérotation 72 000 à plus de 260 000) nous avons repris les tranches de numérotation répertoriées en fonction des marquages, publiés il y a une trentaine d'année par la revue allemande « *Waffen Revue* »).

Le calibre de l'arme, mentionné sur la chambre apparaît dans la fenêtre d'éjection. Le canon et la carcasse portent le poinçon d'épreuve classique sur les pistolets civils allemands de cette période : un N couronné.

Le numéro de série est apposé sous l'avant de la carcasse.

Plaquettes

Certains pistolets sont dotés de plaquettes lisses, d'autres portent une pastille de bronze avec les initiales H et O entrelacées (pour Heinrich Ortgies), d'autres enfin portent un logo représentant un félin ou un sphinx couché.

Certains exemplaires, destinés à l'exportation aux USA ou dans certains autres pays, exigeant une mention d'origine des produits, portent le marquage « MADE IN GERMAN-Y » au bas des plaquettes.

Utilisation

Les Ortgies étaient destinés à la vente commerciale. A ce titre, certains seront acquis à titre personnel par des officiers allemands. Le plus célèbre des Ortgies est sans doute l'exemplaire gravé et nickelé, portant le numéro de série 100 000, détenu par le musée royal de l'armée de Bruxelles et qui fut la propriété du maréchal von Runsted (Présenté en Juillet 1984 par notre confrère Gil Van Dessel dans le N°7 de la revue « *Armes Internationales* »).

Il est probable que ce pistolet avait été offert au maréchal, car on imagine mal cet austère officier prussien faisant de son propre chef l'acquisition d'une arme aussi peu discrète. Compte tenu du numéro particulier de cet exemplaire, on peut même supposer que le pistolet avait été offert par Deutsche Werke au maréchal.

Lorsque la seconde guerre mondiale éclata, les Ortgies encore en stock chez Deutsche



A) Enlever le chargeur - B) Vérifier l'absence de cartouche dans la chambre - C) Presser le poussoir place du côté gauche de la carcasse. Reculer la glissière de quelques millimètres et la soulever - D) Séparer la carcasse de la glissière - E) Les flèches indiquent les zones d'assemblage de la glissière sur la carcasse - F) Pour extraire le percuteur de la glissière, le reculer jusqu'à ce que son ergot de guidage soit en face du cran de démontage, lui faire opérer une rotation de 90° vers la droite puis le retirer - G) Retirer le ressort récupérateur en repérant son sens de montage (la partie de plus fort diamètre est vers l'avant) - H) Faire opérer au canon une rotation de 90° et le séparer de la carcasse. I) Arme démontée.



Werke furent rachetés par l'armée allemande. La quantité de pistolets disponibles devait être limitée, car un décret les affecta à un corps de faible effectif : les juges des tribunaux militaires.

Conclusion

Les pistolets Ortgies présentent un certain nombre d'originalités mécaniques (armement du percuteur par pression sur la pédale de poignée, montage du canon sur la carcasse, mode de démontage, fixation des plaquettes

à la carcasse). Comme sur beaucoup d'armes de défense de la même période, aucune de ces dispositions ne présente un intérêt majeur. Celles-ci paraissent plus destinées à démarquer l'arme de ses concurrents qu'à apporter un réel progrès technique.

Les pistolets Ortgies n'en restent pas moins des armes originales, bien conçues et bien finies qui méritent largement de retenir l'attention des collectionneurs. Il faut toutefois éviter d'oublier qu'il s'agit d'armes de défense qui nécessitent une autorisation pour être détenues en état de tir, mais dont l'acquisition, une fois neutralisée, est libre.

Une carabine d'infanterie modèle an XII de la manufacture de Versailles



Texte : Jack Pellissier
Photos : Marc Fromont



Vue d'ensemble de
l'arme, de droite.

*L'usage de la carabine,
particulièrement dans la cavale-
rie, remonte en fait à la seconde moitié
du XVII^e siècle, au plus fort du règne
de Louis XIV. En effet, dès 1679, le Roi
soleil avait fait mettre en place dans
chaque compagnie de cavalerie deux
« maîtres » équipés de ce type d'arme
de précision.*

Episode du combat
des Mathes en juin
1815. Aquarelle de
Rousselot.

A l'instar des dragons, les carabiniers
étaient appelés à combattre aussi
bien à pied qu'à cheval. Leur effectif
s'élevait alors à environ 2500 hommes

en temps de paix et
pouvait monter à 4000
en période de guerre. Leur
volume et leur organisation générale restè-
rent relativement stables jusqu'au début du
règne de Louis XVI et les grandes réformes
militaires qui y furent associées.

Historique

La Révolution, avec le décret d'avril 1791,
individualisa les deux régiments en leur
octroyant une administration distincte. C'est
alors qu'ils prirent rang en tête de la cavalerie
dans l'ordre de bataille de cette dernière. Ils le
conservèrent jusqu'à leur extinction définitive
à la fin du Second Empire en 1870.

De leur armement propre jusqu'à la fin du
XVIII^e siècle, hormis leurs pistolets entière-
ment garnis en fer et leurs superbes sabres
et épées pour les officiers, on ne sait en
fait que peu de choses. En tous cas, aucun

modèle précis un tant soit peu réglementaire d'armes à canon rayé ne peut leur être rattaché directement.

Il fallut en fait attendre le système 1777 et les réformes majeures du comte de Gribeauval en matière d'armements pour voir enfin apparaître officiellement, en 1781, un modèle d'arme rayée spécifique aux carabiniers. Proche dans son aspect général du fusil d'artillerie du même système, elle s'en distinguait néanmoins par des mensurations légèrement plus élevées et surtout par un canon d'abord lisse, puis rayé à partir d'environ 19 centimètres de la bouche. Il semble que seule la manufacture de Charleville, qui jouissait par ailleurs de l'exclusivité au profit du Corps des Carabiniers, ait assuré la production de cette arme dans un volume global que l'on peut estimer aux alentours de 4 à 5000 si l'on s'en tient à leur effectif sur pied de guerre. Aucun exemplaire ne semble en avoir survécu. Le seul officiellement signalé se trouvait avant la dernière guerre dans un musée de Fontainebleau et aurait disparu durant cette dernière. Jusqu'aux premières campagnes de la Révolution l'usage de la carabine à canon rayé était pratiquement inconnu dans l'infanterie, de même du reste que dans la cavalerie en dehors des seuls carabiniers.

Cette carence s'avéra rapidement critique, dès l'été, 1792 lors des premiers affronte-



Gros plan sur la bouche du canon, la baguette et la première bague. Noter le petit guidon de visée.

pas connus, toutefois leur rareté extrême laisse entendre qu'ils ne durent guère être conséquents.

Un nouveau modèle, mais uniquement à destination de l'Infanterie cette fois, fut instauré en l'An XII. Il était essentiellement prévu pour armer les officiers, les sergents et les fourriers des unités de voltigeurs et ne connut guère plus de succès que les deux précédents et ce pour les mêmes raisons.

La carabine

Les carabines de Versailles pour l'Infanterie des modèles An III ou an XII sont de conception de base identique, et donc en fait très proches l'une de l'autre dans leur aspect extérieur général.

Ils se situent en premier lieu dans les dispositions de la platine, du canon ensuite et enfin, mais pour une moindre part il est vrai, dans celles de la monture et des garnitures.



Gros plan sur le cran de visée et la queue de culasse. Notez la terminaison de cette dernière en ogive pointue.

ments avec les unités légères autrichiennes dont certains éléments étaient équipés de carabines rayées pour la chasse au gros gibier, en particulier en montagne. Le Comité de Salut Public décida donc alors à la hâte de faire fabriquer des armes appropriées par l'une des nouvelles manufactures qui venaient de s'ouvrir. Ce fut donc finalement Versailles qui en reçut les cahiers de charge. Son directeur d'alors, le futur célèbre Nicolas Boutet, en assura la conception et la mise en fabrication en l'An III, sous forme d'une arme pour l'infanterie et une autre plus courte, mais procédant des mêmes dispositions générales, pour la cavalerie. Bien que de facture soignée et recherchée, ces armes furent jugées médiocres par la troupe au sein de laquelle elle ne connurent aucun succès en dépit de leur précision relative, et ce avant tout du fait de leur fragilité, de la grande lenteur des opérations de chargement (4 fois plus long que celui des armes à canon lisse), et enfin de l'absence de baïonnette. Les volumes de production ne sont

Dans le cas présent, il s'agit contestablement d'un modèle de l'An XII construit neuf et non d'un exemplaire modifié ou d'un « ersatz » comme quelques cas ont pu se rencontrer.

L'arme ici considérée est longue au total de 104 centimètres, ce qui correspond exactement aux cotes données à l'époque réglementaires pour ce modèle. A cet égard, il faut noter que son équivalent de l'An III, avec 102,5 centimètres, était sensiblement plus court.

Son canon, hors queue de culasse, ne fait que 65 centimètres de longueur, comme du





reste celui de l'An III. La légère différence de dimension générale entre les deux modèles réside donc en fait dans la monture, en particulier la crosse. Cette faible longueur par rapport aux fusils et mousquetons à canon lisse était, dans la pratique, compensée par un plus faible calibre (13,5 millimètres pour une balle forcée de 14,4) au lieu de 17,5, ainsi que par les rayures de l'âme au nombre de 7 au pas de 67 centimètres, ce qui équivalait presque à la longueur de la pièce. Il va sans dire que la différence de diamètre entre le projectile et l'intérieur du canon, sans compter la prise dans les rayures, rendait le chargement long et délicat, nécessitait un outillage approprié (maillet), et enfin un certain savoir-faire pour harmoniser la jonction de la balle avec la charge, et ce sous peine d'incidents de tir à l'occasion regrettables, sans compter les grandes difficultés d'extraction en cas de raté au départ du coup. Par ailleurs, les tirs répétés, pour peu que tout se passe correctement, impliquaient un nettoyage régulier du canon car il s'encrassait et s'emplombait rapidement, en particulier en fond de rayure. Dans les faits,

et en même configuration d'usage, un fusil ou un mousqueton à âme lisse pouvait tirer 4 fois en tir ajusté pour une seule avec la carabine. Là, réside vraisemblablement sa principale cause d'impopularité dans la troupe.

Le canon

Pour en revenir au canon proprement dit, il est à cinq pans au tonnerre se prolongeant à 8 à la bouche. Il est très épais de façon à pallier aux fortes pressions internes consécutives à la mise à feu de la charge forcée. Un peu tromblonnée extérieurement à son extrémité, son âme comporte donc sept rayures hélicoïdales en cannelure, technique courante à l'époque, profondes en moyenne de 0,7 millimètres, ce qui est déjà assez important.

Sur le plan extérieur, le canon est pourvu sur son pan supérieur, selon les dispositions propres à l'An XII, d'organes de visée fixes relativement simples, soit un petit cran de mire brasé à même la pièce à environ 7 millimètres en avant de la jointure avec la queue de culasse, et un guidon en fer, vissé dans la masse, à 5 millimètres de la bouche.

En matière de marquages, il ne subsiste en fait pas grand chose, hormis quelques traces sur le pan supérieur gauche. Les deux premières, vers l'arrière, bien que partiellement encore profondes, ne sont pas identifiables de façon formelle. Par contre, la troisième, un peu en avant, correspond à un G surmonté d'une étoile. Cette marque correspond, selon toute vraisemblance, à

Gros plan sur les marquages.



Gros plan sur la platine et ses marquages. Noter les dispositions résolument AN IX / XIII du chien, du bassinet et de la batterie.



Gros plan sur le bassinet et son auget. Noter l'importance de la lumière du canon.



Vue d'ensemble de l'arme, de gauche.

la signature du contrôleur Augustin Germain. En 1812, il se trouvait en poste à Versailles, ce qui correspond à l'ultime fabrication de carabines modèle An XII cette même année.

La queue de culasse, longue de 4,5 centimètres, se termine en ogive conique. Elle ne comporte aucun marquage de modèle comme cela semble avoir été la généralité pour les carabines, que ce soit en l'An III ou en l'An XII. Enfin, le canon est fixé à la monture par goupilles, selon des dispositions un tant soit peu archaïques. Dans le cas présent, outre la vis arrière de la queue de culasse, il est maintenu par trois goupilles, traversant autant de tenons directement brasés sur le dessous, dont l'une est commune pour la fixation du battant avant, en fer et en forme générale d'étrier.

La platine

La platine, longue de 14,4 centimètres, est analogue à celle du mousqueton de cavalerie modèle An IX. Elle rompt donc résolument avec celles de l'An III qui, plus courte puisque ne faisant que 13,6 centimètres, reprenait certains archaïsmes techniques comme le chien en col de cygne et la batterie à retroussis au sommet et au pied. Autant de signes distinctifs permettant de faire la différence entre les deux modèles.

Elle est donc dans le cas présent plate, biseautée à l'avant et ronde à l'arrière. Elle est très nettement marquée, en caractères d'imprimerie et sur deux lignes :

**Mre IMPLe
VERSAILLES**

Selon les dispositions graphiques en usage de 1807 à 1814, période durant laquelle le nom de Versailles était reproduit intégralement, une trace de poinçon figure un peu au dessus, malheureusement non identifiable.

Le chien à espalet, le bassinet en laiton et la



Gros plan sur les rosettes à oreilles formant contre-platine.



Gros plan sur la seconde bague support de baguette et le battant de grenadière en forme d'étrier.



Gros plan sur la 3^e bague. Noter les « lèvres ».

L'extrémité de la pièce et le poinçon de Ducantel.



Gros plan sur l'avant de la pièce de sous garde et le poinçon de Ducantel.



batterie, son ressort se terminant en « goutte de suif » ainsi que leurs systèmes de fixation au corps de la pièce répondent intégralement aux critères de l'An IX en la matière. Il en est de même des mécanismes internes.

A l'instar du modèle An III, l'arme ne comporte pas de contre-platine à proprement parler. Celle-ci est en fait remplacée par deux étroites rosettes à oreilles en laiton supportant chacune les longues vis à tête semi-arrondie qui assurent la fixation de la platine à la monture.

La plaque de couche



Gros plan sur le retour de la plaque de couche et le poinçon de Cazamajou.

Outre cette disposition, l'arme ne comporte donc plus en fait « stricto sensu » que deux garnitures : la plaque de couche et la pièce de sous-garde formant pontet. Accessoirement peuvent y être ajoutés les trois supports porte-baguettes. Tous ces éléments sont en laiton.

La plaque de couche, de forme classique, possède un retour d'environ 4 centimètres sur le dessus de la crosse et se terminant en arrondi après décrochement à la base. Au

milieu prend place la première vis à bois et à dos rond de fixation à la monture, la seconde se trouvant sur le dos proprement dit de la plaque.

Entre l'arrondi et la vis se distingue nettement dans un cartouche ovale le poinçon JC. Il s'agit en effet de celle de Jean Cazamajou, second contrôleur à Versailles de 1809 à 1811 avant de passer à Tulle après promotion. Le léger écart temporel de concomitance avec la signature de Germain pour le canon n'a en fait rien de rédhibitoire compte tenu de la fabrication séparée des éléments constitutifs des armes et ce en fonction des marchés.

Longue d'environ 24 centimètres la pièce de sous-garde formant pontet est en laiton et d'un seul tenant. L'écusson en fer, ménageant l'ouverture de passage de la queue de détente est, pour sa part, indépendant et rapporté par le dessous. Découpée à l'avant en accolade puis se terminant en forme d'urne stylisée, elle est marquée à ce niveau du poinçon DA qui est celle pour les garnitures du réviseur Ducantel qui était en fonction à Versailles à l'époque considérée. A cette même hauteur, elle est fixée à la monture par une excroissance interne goupillée dans la masse du bois. Elle l'est à l'arrière, avant de se terminer en ogive, par une vis à bois à tête ronde. Un peu en avant de cette dernière prend place le second battant de bretelle, en laiton cette fois, et ajusté sur la pièce par rosette avec vis d'ajustage.

La baguette

La baguette en fer est longue de 65 centimètres. Légèrement en tête de poire, son corps est relativement compact pour sup-



Infanterie légère en 1797.



Infanterie légère en 1806.

porter l'usage du martelage nécessaire à l'introduction du projectile dans le canon jusqu'au contact avec la charge propulsive.

Les trois guides porte-baguette sont en laiton. Ceux de l'avant et du milieu sont rehaussés de moulures à chaque extrémité. Ils sont respectivement fixés à la monture par deux goupilles chacun. Entre les deux, prend place le battant en fer pour la bretelle, en forme d'étrier. Le troisième, qui tient lieu en même temps d'orifice d'entrée pour la baguette dans le corps de la monture où il s'encastre étroitement, présente à l'avant les mêmes moulures puis, à l'arrière, deux lèvres en relief ouvertes vers le pontet, avant de se terminer en arrondi après léger décrochement. A ce niveau, se retrouve le poinçon DA de Ducantel déjà évoqué précédemment. A l'instar des deux autres il est également fixé à la monture par deux goupilles.

Cette dernière est de facture soignée et en noyer d'un bon fil. Elle est fût long, l'extrémité de ce dernier jouxtant celle de la bouche du canon. Il est à noter que certains exemplaires ont été signalés avec fût raccourci et modifications annexes pour permettre l'adjonction d'une baïonnette. Il ne peut s'agir dans ce cas que d'initiatives individuelles. Dans le cas présent elle ne présente aucun marquage. Elle est sensiblement renforcée à partir du troisième guide porte baguette. La crosse enfin, légèrement en gigue, est pourvue d'un important appuie joue à l'instar des dispositions déjà en vigueur dans ce domaine sur les modèles de l'An III.

En l'état, pour tout dire « dans son jus », l'arme considérée se révèle d'une rare homogénéité, tant du fait de son exceptionnel état de conservation que de ses bons marquages qui permettent de la situer de façon quasi certaine à l'année 1812, soit celle de fabrication de la dernière série de 597 carabines de ce modèle aussi prestigieux que décrié, et là n'est pas son moindre intérêt.

Conclusion

Peu prisées à l'époque, pour ne pas dire franchement décriées, les carabines de Versailles, quel que soit leur modèle, n'en sont pas moins des armes superbes. Devenues fort rares, elles n'en sont que plus activement recherchées.

Seul Versailles, selon tous les documents connus, en assura la production. Elle fut du reste relativement faible pour ce que l'on peut en savoir. En ce qui concerne le modèle An XII les données sont un peu plus précises, au moins sur quatre ans. Ainsi, en

1806, la fabrication de 631 armes est-elle attestée officiellement, 381 en 1807 puis, après une interruption de quatre ans, 603 en 1811 et 597 en 1812, ce qui donne un total de 2212 carabines d'infanterie construites à Versailles durant la période impériale.

Il semble qu'un certain nombre en ait été rétrocedé au secteur civil en tant qu'arme de chasse car, sans que cela soit pour autant fréquent, il arrive à l'occasion d'en rencontrer transformées à percussion, parfois avec la monture raccourcie, ce qui enlève une partie de leur intérêt.

Un certain nombre semble avoir échoué à la Marine et c'est peut être là que l'arme aura acquis quelques lettres de noblesse, non entre les mains d'un officier mais dans celles d'un matelot resté anonyme dans l'histoire. En effet, une rumeur tenace rapporte que lors de la bataille de Trafalgar le 21 octobre 1805, l'amiral anglais Nelson, qui devait y trouver la mort, la dut à un tir effectué depuis la hune d'un vaisseau français au moyen d'une carabine de Versailles. Cela étant, et il n'y a là rien de surprenant, la carabine se prêtait fort bien à ce genre d'engagement dans lequel le tir de précision, en phase de pré-abordage, sur des objectifs choisis, primait sur la rapidité du chargement.



Gros plan sur l'arrière de la pièce de sous garde et le battant monté « en rosette ».

Mort de Nelson à Trafalgar le 21 octobre 1806.



Fiche technique

Longueur totale de l'arme :	1,04 m
Longueur du canon (hors queue de culasse)	65 cm
Longueur de la queue de culasse :	4,5 cm
Canon rayé.	7 rayures au pas de 67 cm
Calibre :	13,5 mm
Monture en noyer à fût long, ajustement par goupilles. Toutes garnitures laiton. Poids total de l'arme : 4,5 Kg.	

Complétez votre collection !



N° 335

Les pistolets Lepage - Les fusils d'assaut allemands en 7.92 Kurz (1er partie) - La saga du fusil modèle 1856 - Rare paire de pistolets révolutionnaire - Un rare Chassepot de marine série X - Fallschirmleuchtpatrone Z : un éclairant à parachute pour pistolet signaleur à canon rayé - Couteau modèle 1938 de la croix rouge allemande (D.R. K) - Bivouac Napoléonien à La Tour du Pin.

N° 336

Les fusils d'assaut allemands en 7.92 Kurz (2ème partie) - Le Municipal - Le fusil d'infanterie modèle 1774 dit « des inspecteurs généraux » - Au fil de l'épée : Art et armes blanches - Le pistolet Steyr M13 modifié M34 - L'armurerie royale de Turin - Le Schmidt-Rubin modèle 1896/11 - Les pistolets-mitrailleurs Dux - Le fusil d'assaut de la Grande Guerre : le Pedersen Device.

N° 337

Au service de l'empire du Soleil Levant : le revolver type 26 et le P.A. Baby Nambu - Le mousqueton pour les Hussards et la cavalerie légère modèle 1786 - Les fusils d'assaut allemands en 7.92 Kurz (3ème partie) - Le Mossberg 42 M-B - Le fusil antichars Boys de l'armée britannique - A propos du pistolet Mauser C.96 - Ces merveilleux accessoires - Le musée de la cavalerie de Pinerolo.

N° 338

Trois revolvers remarquables - Les fusils d'assaut allemands en 7.92 Kurz (4ème partie) - Un fusil personnalisé d'officier modèle 1754-1759 - La branche simple de Nicolas Boutet - Le pistolet norvégien modèle 1914 - Les armes belges de l'armée mexicaine - Un pistolet à charges superposées - Les Rauchsichtzeichen 80, 160 et 350 - Le Bivouac Napoléonien.

N° 339

Les revolvers Loron - Le fusil d'infanterie modèle 1773 dit « de Vallières » - Les armes monocoup « 22 RF short rifle n°2 » - Forte épée d'officier de Dragon vers 1750 - Le Granatwerfer Modèle 1916 - Les armes de fabrication locale du Viêt-Minh 1945-1954 - Le Musée militaire de Barcelone - Les fusils d'assaut allemands en 7.92 Kurz (5ème partie) - Journée du patrimoine...armurier - Ces merveilleux accessoires.

N° 340

Les revolvers Oury - Le mousqueton de grosse cavalerie modèle 1777 - Le revolver Claudin - Les Kurzgewehr Schmidt-Rubin modèle 1889/00 et 1911 - Le sabre de bord modèle 1860 de l'U.S. Navy - Le stylo pistolet Existence - Le mortier allemand « 5cm leichte Granatwerfer 36 » - Les fusils d'assaut allemands en 7.92 Kurz (6ème partie) - Ces merveilleux accessoires.

N° 341

Les revolvers Adams - Le fusil anti-chars allemand Tankgewehr 18 - Tir réduit au revolver modèle 1873 - La carabine « La Rafale » - Le revolver Galand à extracteur automatique - Le pistolet-mitrailleur modèle 1924 STA (1ère partie) - Le coup d'Etat du 2 décembre 1851 - Les fusils d'assaut allemands en 7.92 Kurz (7ème partie) - Paris : 1914/1918 les bombardements par avions (1ère partie).

N° 342

Un Colt « à la française » par Gauvain - Ancien régime : Armes blanches de la Maison du Roi - Le Colt 1902 «Sporting» premier type - Un pistolet modèle 1733/34 pour la cavalerie et les dragons - Les pistolet-mitrailleur modèle 1924 STA (2ème partie) - La carabine de Boutet offerte par Napoléon à son frère Jérôme - Le Double Deringer de Remington - Paris : 1914/1918 les bombardements par avions (2ème partie) - La légende Winchester.

N° 343

Le modèle 1855 d'officier d'Etat Major - Un sabre de récompense des officiers généraux et sa réplique - Le fusil de dragon Mle 1777 - Quelques précisions à propos des marquages de MG 42 - Une arme insolite : Un stylet dans une clé à rouet - Les fusils d'assaut allemands en 7.92 Kurz (8ème partie) - La carabine revolver Javelle - Philibert Baudet dit La Giroflée - Ces merveilleux accessoires.

N° 344

Le Kropatschek 1878 de Marine - Les pistolets Walther PP et PPK de l'usine de Zella-Mehlis 1919-1945 (1er partie) - Un pistolet à rouet à crosse contournée de Peter Danner - Un sabre d'officier supérieur de dragon modèle 1782 - Le G.98/40 : fusil hongrois au service de la Wehrmacht - Le pistolet Bernardon 1909 - Deux équipements particuliers aux commandos - marine : La dague baïonnette et le porte chargeurs - Rifle n°9 Mk I Les armes monocoup : conversion du fusil « Rifle n°4 Mk I » - L'épée de justice maçonnique.

N° 345

Les pistolets Astra tirant par rafale - Deux sabres Briquet modèle 1767 - Les pistolets Walther PP et PPK de l'usine de Zella-Mehlis 1919-1945 (2ème partie) - Le Schmidt-Rubin mousqueton mod.1931 (Kar 31) et ses variantes (1ère partie) - Paire de pistolets à silex signée Fatou - La baïonnette du PM MAT 49 - Le revolver Smith & Wesson N° 3 Australian Type - Le Kleinstkanone Model 34 et ses dérivés - Ces merveilleux accessoires.

N° 346

Le Lefauchaux de Dupuy de Lôme - Les pistolets Walther PP et PPK de l'usine de Zella-Mehlis 1919-1945 (3ème partie) - Epée de commissaire des guerres Vendémiaire an XII - Un fusil d'infanterie modèle 1728 - Un poignard de la Marine Impériale - Le PM finlandais M.44 - Le pistolet Mars 1900 -

Le fusil Albin Braendlin - Le revolver Starr DA - Le fusil de chasse Galand.

N° 347

Le pistolet Mauser HSC (1er partie) - Deux armes exceptionnelles signées E.Lefauchaux - Le Schmidt-Rubin mousqueton mod.1931 (Kar 31) et ses variantes (2ème partie) - Une épée d'académicien du Consulat - Un mousqueton de cavalerie modèle 1763/1766 - Le pistolet Ira Paine - Le musée Souvorov de Saint-Petersbourg - Le fusil Guedes - Flammen Werfer 1947 (Fm.W.41) : le Lance-Flammes Allemand - Ces merveilleux accessoires.

N° 348

Le revolver Gauthier Jeune - Suomi modèle 1934 - A l'ombre des pyramides - Le pistolet Mauser HSC (2ème partie) - Le pistolet au XIII de marine - La carabine de Jérôme Bonaparte, roi de Westphalie - Le pistolet-mitrailleur Rexim-Favor MK IV - Le Toreador « Nagant » 1912 - Ces merveilleux accessoires.

N° 349

Les revolvers haut de gamme de la manufacture d'armes et cycles de St. Etienne - L'armement des Hussards (1ère partie) - Suomi modèle 1931 - Le revolver Adams du lieutenant Bonnacarrère - Le fusil d'infanterie modèle 1777 - Le Meldebüchse (Land) Ln 24575 - Ces merveilleux accessoires.

N° 350

Des Le Mat exceptionnels - L'armement des Hussards (2ème partie) - Le Petengill : fusil des chasses Royales de Louis XVIII - L'arsenal de Gatchina - Les armes de la guerre de Crimée 1854-56 - Le poignard baïonnette US-M7 - Le pistolet Lancaster - Le fusil Carcano court modèle 1941 - Une très curieuse carabine 98k - Ces merveilleux accessoires.

N° 351

Le Walther P1 Manurhin - Les armes de l'Aurore - Les pistolets Parabellum « de Franz von Pappen » - Forte épée de la Prévôte générale des Monnaies de 1736/66 - L'armement des Hussards (3ème partie) - Le revolver Savage - Un pistolet à rouet de Bavière - Souvenir de guerre à base de cartouches - Une grenade à main d'exercice - Ces merveilleux accessoires.

N° 352

Le revolver 1874 : une éternelle jeunesse - Exposition : Quand Bonaparte devient Napoléon - Le pistolet mitrailleur espagnol C2 - L'armement des Hussards (4ème partie) - Deux fortes épées du règne de Louis XV « le bien aimé » - Le pistolet semi-automatique Mannlicher modèle 1900/1901 - Quelques marquages de baïonnettes 84/98 - Les outils de vérification - Le Meldebuchse (See) Ln 24576 - Ces merveilleux accessoires.

Texte : Mathieu Willemsen
Photos : Casper van Bruggen



Prouesses techniques



Une nouvelle exposition dans le musée de l'armée néerlandais

En 2006, le Musée de l'armée néerlandais a effectué à Delft la plus importante acquisition de son histoire, achetant près de 700 armes à feu antiques de la célèbre collection d'armes⁽¹⁾ de Henk Visser (1923-2006). L'intégralité de cette acquisition, comportant principalement des pièces hollandaises datant des 17^e et 18^e siècles, est désormais exposée au public dans une section réaménagée du musée.

L'une des plus grandes collections d'armes à feu antiques est ainsi désormais accessible à tous. Le présent article propose une description de quelques pièces de cette exposition, apportant différentes réponses à la question que se posent tous les armuriers, depuis la fabrication des premières armes à feu à la fin du moyen-âge jusqu'à ce jour : comment augmenter la puissance de feu de mon arme ?

Armes à plusieurs canons à chargement par la gueule

Un certain nombre de solutions peuvent être envisagées pour cette question. La solution peut-être la plus logique est de monter plusieurs canons à l'arme. Normalement, un pistolet équipé d'un seul canon ne fait sortir qu'un seul projectile. Si l'on ajoute plusieurs canons, ce nombre peut augmenter.



Un mousqueton à rouet avec un seul canon et deux percuteurs, fabriqué par Giuliano Bossi, (Anvers ?), 1631.

Bien entendu, certaines modifications techniques doivent être apportées pour assurer un fonctionnement sans défaut. Les canons et les bassinets sont parfois réalisés en version rotative par rapport à la crosse et au percuteur. Lorsqu'un coup a été tiré, la partie canon peut être tournée d'un tour, de manière à ce que le canon suivant puisse être tiré, chaque canon possédant son propre batterie et son propre bassinet.

Une méthode un peu plus complexe pour tirer (mais néanmoins plus simple de construction et donc aussi moins coûteuse à fabriquer) consiste à maintenir le mécanisme de tir et le bassinet l'un contre l'autre comme c'est le cas pour les armes « traditionnelles », et à faire tourner uniquement les canons. Outre le fait que les canons doivent chaque fois être tournés d'un tour, le bassinet doit aussi être rempli chaque fois. La vitesse de feu de cette arme est donc théoriquement inférieure à celle du premier principe. Il existe toutefois un avantage : il n'est pas nécessaire de recharger les canons pour chaque tir, comme c'est le cas pour les armes à un seul canon.

Une troisième possibilité pour les armes à chargement par la gueule consiste non pas à rendre les canons rotatifs, mais à les munir d'un canal d'allumage continu qui relie les canons les uns aux autres. Le tir s'effectue de la manière habituelle, mais dès que le premier coup a été tiré, l'étincelle saute par le biais d'un canal d'allumage intérieur vers le canon suivant, ce principe se poursuivant un certain nombre de fois en fonction du nombre de lumières et de canaux d'allumage. L'arme tire alors plusieurs balles après un seul mouvement de la détente, comme une mitrailleuse automatique. Le tir de ce genre d'armes « automatiques » était très incertain. Il fallait compter attentivement combien de balles avaient été chargées dans les canons et combien de balles en étaient sorties. L'enrassement rapide des canaux d'allumage par la crasse aura sans aucun doute contribué à diminuer la qualité du fonctionnement.

(1) La collection a été inventoriée en détail en trois parties, dans les années 1990 : J.P. Puype, The Visser Collection: arms of the Netherlands in the collection of H.L. Visser, Catalogue of Firearms, Swords and Related Objects (Zwolle, Pays-Bas 1996). Un tiers des pièces inventoriées ont été achetées il y a quelques années par le musée royal Rijksmuseum Amsterdam. Le reste se trouve désormais à Delft, ce qui signifie que l'intégralité de la collection est désormais la propriété de l'État néerlandais.



Une paire de pistolets à quatre canons, dont le bassinet est relié au mécanisme de tir. Fabriqués par Cornelis Coster, Utrecht, vers 1660.



Ce mousqueton de cavalerie à rouet datant d'environ 1640-1650 possède quatre canons et peut tirer 19 coups grâce aux canaux d'allumage intérieurs qui relient les charges entre elles.



Un pistolet à trois canons, fabriqué vers 1650-1655, chaque canon ayant son propre bassinet.

Bien que cela ne semble peut-être pas très pratique, l'inverse est également possible, bien entendu : un seul canon pour plusieurs tirs. Trois mousquetons de la collection sont équipés d'un double rouet. L'un d'entre eux comporte une inscription indiquant que cette arme a été inventée par Giuliano Bossi et porte la date 1631. Des brevets d'invention sont connus pour ces mousquetons, dans lesquels l'inventeur explique qu'il s'agit d'armes de cavalerie très maniables et qui sont utiles surtout contre la cavalerie turque. Près de l'inscription visée plus haut, on lit également le texte : AD.DESTRUCTIONEM.INFIDELIM.INBELLO (pour la destruction des incroyants en guerre). Les armes sont



Un pistolet à pierre à feu avec un seul canon et deux percuteurs placés à gauche et à droite du canon, fabrication vers 1635-1640.

pourvues de deux lumières distinctes. Le projectile situé le plus en avant est d'abord tiré, après quoi la charge de poudre et la balle situées en arrière sont prêtes à être tirées. Naturellement, il importe d'assurer une étanchéité solide entre les deux charges, afin d'éviter que la seconde charge ne s'allume spontanément. Différentes variantes de ce mécanisme équipent également des pistolets à silex, les deux percuteurs étant placés l'un devant l'autre ou à gauche et à droite du canon.

Armes à chargement par la culasse

Déjà au début du développement des armes à feu au 14^e siècle, on remarquait la complexité du chargement des armes par la gueule du canon. Pour cela, en effet, il faut d'abord pousser la charge de poudre puis le projectile dans le canon, par l'avant. Certains canons des débuts étaient équipés de chambres amovibles qui étaient placées avec la charge dans le canon par l'arrière. Une cale permettait de s'assurer que la chambre adhère correctement au canon. Le grand problème de ces armes à chargement par la culasse était toujours l'important dégagement de gaz entre la chambre et le canon. Le salissement par la crasse constituait également un grand problème. Lorsqu'un mécanisme à chargement par la culasse était employé, cet encrassement cau-

sait toujours des désagréments au montage et au démontage des armes et lors des chargements répétés.

La collection achetée comporte un certain nombre de superbes exemples de fusils et de pistolets des débuts à chargement par la culasse, qui témoignent d'une grande maîtrise technique chez les fabricants d'armes de l'époque préindustrielle. Les armes à chargement par la culasse présentaient un avantage supplémentaire : elles pouvaient être munies d'un canon à rayures. En combinaison avec une balle de taille supérieure, la pression du gaz faisait en sorte que la balle de plomb passe par les rayures et tourne autour de son axe. Une balle tournant autour d'elle-même présentait une trajectoire beaucoup plus précise qu'une balle tirée par un canon lisse. La fabrication de rayures étant une discipline particulière, les armes à feu à canon rayé étaient beaucoup plus chères que les armes à canon lisse. Elles convenaient notamment aux personnes plus aisées ou aux militaires qui étaient jugés capables de tirer avec précision, tels que les chasseurs à partir de la fin du 18^e siècle. Pour lors, les armes à chargement par la culasse ne convenaient pas encore pour l'usage militaire général ; elles n'entreront en usage courant qu'à partir d'environ 1860.

L'une des solutions les plus simples pour fabriquer une arme à chargement par la culasse consiste à rendre le canon dévissable. La charge était placée dans la chambre, à la culasse, après quoi le canon pouvait être vissé sur l'arme. Après plusieurs coups tirés, la crasse salissait sans doute le filetage au point de causer des problèmes. La collection comporte différents exemples de ce genre d'armes.

Une autre solution, fréquemment utilisée elle aussi, consiste à fabriquer plusieurs chambres amovibles pour l'arme et à réaliser un canon articulé. Dans ce cas, l'arme est ouverte après chaque tir et chargée d'une nouvelle chambre remplie. La vitesse de feu peut être relativement élevée si le tireur possède un grand nombre de chambres amovibles. Aucun filetage n'étant utilisé, ce système souffre moins de l'encrassement que le précédent.

Une paire de pistolets de Jean Bergh vers 1670 avec canons dévissables rayés.



Fusil de chasse par Gilles Deselier de Liège, 1700-1711. L'arme comporte quatre chambres amovibles. À en juger par leur numérotation, cette arme possédait à l'origine au moins six chambres.



Un système de fusil à chargement par la culasse La Chaumette fabriqué par Barend Penterman, Utrecht 1704-1724.

Le technicien d'origine française Isaac de La Chaumette obtint un brevet pour un système de chargement par la culasse pour armes à feu en 1721, en Angleterre. Il en avait toutefois déjà fabriqué les premiers exemplaires quelque quinze ans plus tôt, en France. Plusieurs fabricants d'armes ont copié ce mécanisme au cours du 18^e siècle et l'ont parfois assorti de modifications. Le mécanisme de chargement par la culasse utilisé prévoyait une chambre munie d'un orifice vertical de part en part. Cet orifice portait un filetage dans lequel passait une douille qui était reliée au pontet. En faisant tourner le pontet, la douille descendait et l'arme d'en haut pouvait être chargée. Durant tout le 18^e siècle, il a été utilisé notamment pour les armes civiles. Il fut déjà proposé au gouvernement français en 1732 par le maréchal Moritz von Sachsen dont il parle dans son ouvrage *Mes Rêveries* et mis à l'essai chez les dragons et dans la marine. Il fut également essayé par l'armée anglaise. Le grand avantage de ce mécanisme de chargement, par ailleurs aussi utilisable pour l'artillerie, était selon La Chaumette que la portée était deux fois supérieure pour seulement la moitié de la charge de poudre. « *A cannon or piece of ordnance, which, being charged by the breech through the barrel, is cooled by charging it, and cleaned by firing it. It carries twice as farr as those commonly in use, and requires but halfe the quantity of powder... it may be fired ten times as often as the cannon now used.* »⁽²⁾. Le mécanisme allait être amélioré en 1776 par l'officier écossais Patrick Ferguson (1744-1780) qui commanda une unité équipée de fusils à chargement par la culasse durant la révolution américaine.

La première armée du monde qui s'équipa de manière standard d'un fusil à chargement par la culasse fut celle des Etats-Unis d'Amérique. En 1819 déjà, un fusil à silex y fut utilisé, selon la conception de John Hancock Hall (1778-1841). Outre le fait qu'il s'agissait du premier fusil militaire à chargement par la culasse, il y avait également une autre première : du fait du mode industriel de la fabrication, les pièces de toutes les armes étaient interchangeables sans aucun problème. Une prouesse technique encore inégalée dans un monde dans lequel la révolution industrielle

(2) Traduction : Un canon ou pièce d'artillerie qui, étant chargé par la culasse à travers le canon, est refroidi en le chargeant et nettoyé en le tirant. Il porte deux fois plus loin que ceux habituellement en usage et ne nécessite que la moitié de la quantité de poudre... Il peut être tiré dix fois plus souvent que le canon utilisé actuellement.



Une paire de pistolets et poire à poudre avec chargeur de balles selon une idée de John Hall, Portland 1815-1818



Gors plan sur la culasse du pistolet à chargeur à balles de John Hall.

naissait à peine. Le système Hall comportait un percuteur à silex standard, mais il était équipé d'une culasse amovible avec chambre. Cette culasse pouvait se démonter entièrement de l'arme afin de permettre son entretien (il existe même des preuves démontrant que des chambres amovibles de ces fusils ont été utilisées comme des armes à feu autonomes). Pour charger les armes, il fallait tirer sur le crochet incurvé sous le fût, après quoi la chambre était basculée vers le haut, à l'avant. On pouvait ensuite y placer la charge. La collection comporte une paire de pistolets avec une poire à poudre correspondante avec chargeur de balles de ce système. Il s'agit du seul jeu connu au monde. Son histoire a un lien intéressant avec les Pays-Bas, étant donné que ce jeu provient de la collection du général Geisweit C.A. van der Netten (1771-1846), qui possédait une grande collection d'armes et qui a également laissé différents ouvrages sur ce sujet. On sait que le général est allé à Washington et il est vraisemblable qu'il ait acquis ces pistolets durant ce voyage. Après son décès, sa veuve a vendu la collection au roi Guillaume III des Pays-Bas et ce dernier l'a offerte à l'Académie militaire royale néerlandaise en 1856. En



Un revolver à pierre à feu équipé de trois chambres, fabriqué en 1710-1720

1869, ils ont été exposés lors de la première exposition d'armes néerlandaise, organisée par le cercle *Arti et Amicitiae* à Amsterdam. En 1913, la reine Wilhelmine ordonna que la collection soit transférée au Musée de l'armée de Doorwerth nouvellement fondé. Par un échange, elle est devenue la propriété de Henk Visser dans les années 1970 et les pistolets sont de retour au Musée de l'armée depuis 2006.

Armes à chargeur

Outre les solutions indiquées plus haut, il est bien entendu très intéressant pour le tireur d'avoir plusieurs projectiles et/ou charges prêts dans son arme pour le tir suivant. Les armes à chargeur comportent un ou plusieurs chargeurs incorporés. Il s'agit ici souvent d'armes coûteuses et d'une grande complexité technique, dont peu d'exemplaires ont été conservés au fil des siècles. Elles n'ont jamais été fabriquées à grande échelle. Une des applications utilisées consiste à placer entre le mécanisme de tir et le canon plusieurs chambres pouvant effectuer un mouvement rotatif. La collection Visser comporte une paire de pistolets et un fusil de la période 1705-1720, équipés de ce mécanisme. Le principe est comparable aux armes à plusieurs canons avec canons rotatifs à ceci près qu'ici, seules les chambres tournent, au lieu des canons. L'avantage par rapport aux armes à plusieurs canons est que la charge n'a pas besoin d'être placée par la gueule du canon.

La collection comporte également un revolver à pierre à feu muni de sept chambres. Le barillet de revolver (qui ressemble fortement aux revolvers tels que nous les connaissons à partir du 19^e siècle, entre autres de la firme Colt) est couvert d'une

Un revolver à pierre à feu de 1665-1670, équipé de sept chambres.

plaque à l'avant, de sorte que les chambres doivent être chargées par le canon. À l'extérieur, les chambres comportent les numéros 1 à 7 inclus, permettant au tireur de savoir où il en est resté et s'il est déjà revenu à la première chambre vide. Avant chaque tir, le bassinet doit être à nouveau rempli. Cette arme est un exemple très rare d'un revolver à pierre à feu ; ce n'est qu'à compter de l'invention du revolver à percussion par Samuel Colt (1814-1862) en 1832 que le revolver allait gagner en popularité.

Un mousqueton à chargeur de Johann Krach datant d'environ 1650 présente une telle complexité de construction qu'une question se pose : comment ceci a-t-il pu fonctionner correctement ? À l'instar du système indiqué plus haut, La Chaumette peut tourner le pontet. Cette fois cependant, deux douilles vont dans la chambre en bas au lieu d'une seule. La douille arrière assure qu'une charge de poudre parvienne dans la chambre depuis un chargeur intérieur. Simultanément, la douille avant assure qu'une balle soit placée depuis un autre chargeur. Durant ce mouvement, le chien est également tendu, simultanément. La seule chose que le tireur ait encore à faire avant de tirer est de remplir le bassinet.

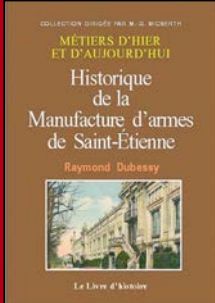
Enfin, un mousqueton à chargeur avec chenapan, au moins tout aussi complexe, est attribué à Hendrick Baertmans. Cette arme, pour laquelle un brevet a été accordé par les États de Hollande et de Frise-Occidentale en 1641, comporte un bloc coulissant horizontalement avec plusieurs chambres, à la hauteur du bassinet. Un chargeur de balles a été placé dans le fût sous le canon et un chargeur de poudre dans la crosse. Lorsque le pontet est pressé en avant vers le bas, une charge de poudre est déplacée depuis le chargeur en direction de la chambre de droite. Simultanément une balle est amenée dans la chambre de gauche. Grâce au mécanisme et aux chambres coulissant horizontalement, la balle est poussée vers l'avant dans le canon, alors que la charge de poudre reste dans la chambre. Étant donné que la charge de poudre qui se déplace du chargeur vers la chambre est trop importante, l'excédent de poudre est poussé en direction du bassinet. Le chien est également armé, ce qui fait que l'arme est prête pour le tir.



Mousqueton à chargeur avec chenapan, attribué à Hendrick Baertmans, La Haye, vers 1642.

La librairie du collectionneur

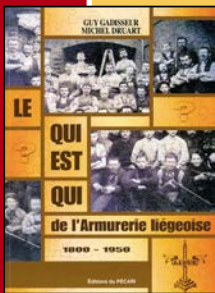
15 rue Cronstadt - 75015 Paris • Tél.: 01 45 32 60 32 - Fax: 01 45 32 59 00 • Ouvert de 10h à 19h du lundi au vendredi • www.lehussard-librairie.com



HISTORIQUE DE LA MANUFACTURE D'ARMES DE GUERRE DE SAINT ETIENNE.

Par R. Dubessy
Réédition du célèbre texte sur la manufacture depuis l'Ancien Régime jusqu'aux années 1900. Difficile de trouver un témoignage aussi riche et aussi passionnant de notre histoire industrielle que ce travail. Dubessy nous décrit à l'aide de croquis, références d'archives, tableaux statistiques, recensements des travaux, les procédés utilisés, les modèles d'armes fabriquées jusqu'en 1900. 704 p. en N&B avec les six tableaux repliables hors-texte, 20 x 30, broché.

Ref. 01MAN0122 96.00 €.
➔ Frais de Port 8 €.



LE QUI EST QUI DE L'ARMURERIE LIÉGEOISE (1800-1950)

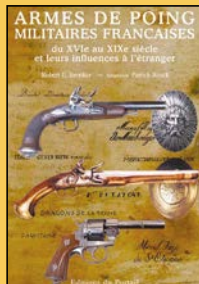
Par G. Gadisseur et M. Druart
A partir des sources les plus fiables et notamment par les brevets déposés en Belgique, les registres du banc d'épreuves à Liège, divers catalogues d'armuriers, le *Journal de L'Armurerie Liégeoise*, les auteurs nous présentent un travail aussi complet que possible. Le lecteur trouvera les armuriers liégeois, du plus modeste au plus connu, classés par ordre alphabétique et en regard de chaque nom, les informations disponibles actuellement sur cette personne. 336 p. illustrées en N&B,

Ref. 01MAN0120 32.00 €.
➔ Frais de Port 7 €.

ARMES DE POING MILITAIRES FRANÇAISES DU XVIEME AU XIXEME SIECLE

De R. Brooker
Les collectionneurs d'armes de poing réglementaires sont peu habitués à voir des "variantes" dans les modèles qu'ils considèrent comme classiques. Or, nous découvrons à travers cet ouvrage à quel point l'armement français a été copié par les autres nations. 300 p, près de 1000 photos en N&B, 22 x 30, relié. Ref. 01AFR0120 44.00 €.

➔ Frais de Port 7 €.

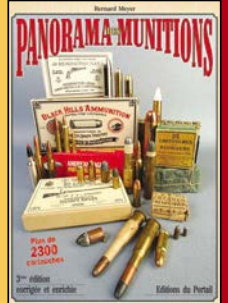


PANORAMA DES MUNITIONS

De B. Meyer

Le monde des munitions est fascinant par sa diversité. Cet ouvrage présente plus de 2300 cartouches différentes, illustrées à leur échelle réelle. Une étude pour apprendre à reconnaître les munitions d'armes de poing et d'épaule, de grande chasse et de sport, réglementaires. Un chapitre est consacré aux cartouches d'armes lourdes réglementaires. Le collectionneur découvrira les caractéristiques, l'origine et la destination de chaque munition traitée. Indispensable pour le collectionneur. 344 p. illustrées en N&B, 21 x 30, relié.

Ref. 01TIR0131 42.00 €.
➔ Frais de Port 8 €.



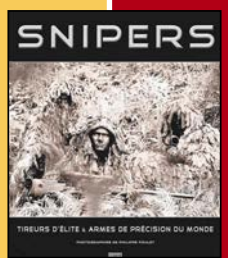
SNIPERS - TIREURS D'ELITE & ARMES DE PRECISION DU MONDE

De P. Poulet

Cet ouvrage présente pour la première fois en langue française les mythiques «snipers» capables de faire mouche à plus de mille mètres ! Vous y découvrirez leurs techniques de camouflage, d'approche et de tir, leurs missions type ainsi qu'une présentation très détaillée des armes de précision les plus utilisées dans le monde. 152 p. abondamment illustrées en couleurs, 24,5 x 28, relié sous jaquette couleurs.

Ref. 06SPC079 45.00 €.

➔ Frais de Port 7 €.



LE GUIDE PRATIQUE DES ARMES ALLEMANDES 1900 -1945

De J. Huon
L'auteur nous présente le panorama complet des armes légères accompagné de plans, d'éclatés et de photos avec leurs caractéristiques techniques. Pour compléter son étude, l'auteur nous donne la liste des codes fabricants d'armes sous le contrôle allemand ainsi que les codes fabricants de munitions. 286 p. illustrées, 21 x 30, broché.

Ref. 01AFR0324 45.00 €.
➔ Frais de Port 7 €.

BAYARD - LES HOMMES, LES ARMES ET LES MACHINES DU CHEVALIER - PIEPER & CIE

De M. Druart

Fondée en 1859 par un immigré allemand Henri Pieper, elle devint rapidement la plus importante fabrique d'armes de chasse de la région liégeoise. Abondamment illustré de photos, d'extraits de catalogues, publicités et documents d'époque, comportant des tableaux de synthèse des productions armuriers d'Henri Pieper et de ses descendants, ce livre est complet. Broché, format 21 x 29,7 cm, 336 pages, illustrées en noir. Ref. 01MAN0118 40.00 €.

➔ Frais de Port 7 €.

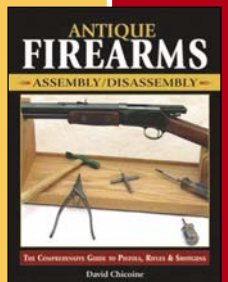


ANTIQUE FIREARMS ASSEMBLY/DISASSEMBLY

De D. Chicoine

Un manuel pour savoir démonter et remonter toutes les armes anciennes entre 1850 et 1900 à l'aide de photos très explicites. En anglais, 528 p avec plus de 600 photos en N&B, 21 x 28, broché.

Ref. 01TIR0126 35.00 €.
➔ Frais de Port 7 €.

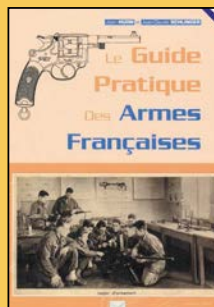


DER REICHSREVOLVER UND SEINE VARIANTEN

De J. Harder

Premier réglementaire allemand. De sa genèse à partir du modèle 1873, toutes les variantes, avec les différents fabricants, les munitions, les accessoires. Un panorama bien illustré en couleurs de ce revolver. En allemand, 464 p, plus de 500 photos, 27 x 200, relié.

Ref. 01AAL0319 59.00 €.
➔ Frais de Port 7 €.



LE GUIDE PRATIQUE DES ARMES FRANÇAISES

De J. Huon

Cet ouvrage est une rétrospective de toutes les armes françaises individuelles et collectives utilisées par l'armée française depuis cent cinquante ans. Chaque arme est détaillée avec son démontage. 208 p. illustrées en N&B, 21 x 30, broché.

Ref. 01AFR0123 34.00 €.
➔ Frais de Port 7 €.

Bon à découper ou à recopier à retourner à : A.T.M. - 15 rue Cronstadt - 75015 Paris

Titre(s)

Prix

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

CB n°

Date expiration :/..... - Signature :

Total + Port Frais de port groupés 13 € à partir de 3 ouvrages

Pour l'étranger rajouter 15 € Joindre votre règlement de ce total à l'ordre de A.T.M.

Les sabres-lances Arcelin Mle 1856

Trois modèles particuliers



2^{ème} partie

Défilé de la division de cavalerie de la garde impériale à Longchamp le 25 octobre 1867. Peinture de A. Decaen.

Texte et photos : Bernard Aubry et Claude Bera

Marquages lame « S » surmonté d'une étoile pour Schütz François, « M » surmonté d'un Aigle pour lieutenant colonel de Mecquenem Jean.

Sur les indications personnelles de Napoleon III, entre 1841 et 1852, la création d'un mousqueton-lance fut mis en essai dans plusieurs régiments. Le sabre-lance Arcelin associé à ce mousqueton se révèle très proche du sabre de son concurrent, le Treuille de Beaulieu.



Nous allons maintenant faire la description de ce sabre-lance Arcelin : Ce sabre-lance présente une garde en laiton à trois branches, une branche principale et deux branches latérales, assujetties à une calotte de laiton par un crochet. La garde se termine par un plateau abaissé et échancré comportant une douille renforcée d'une bague en acier de 17,2 mm de diamètre intérieur. Une encoche réalisée dans cette douille permet le passage du guidon de l'arme.

La poignée

La poignée est en bois, très droite, recouverte de cuir de cheval, renflée dans sa partie centrale pour assurer une meilleure

prise de main. Celle-ci reçoit un filigrane en laiton, torsadé.

Le sommet de la poignée est muni d'une calotte à bourrelet et à queue courte. Cette calotte comporte une rainure en T, taillée dans une pièce de laiton rapportée par brasure, pour recevoir le tenon fixé sous le canon du mousqueton.

Un bouton-poussoir en acier est placé sous le bourrelet et assure le verrouillage du dispositif.

La lame

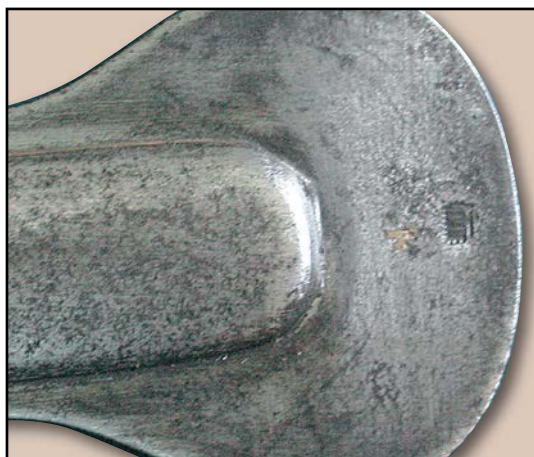
La lame est celle du général Préval, faite pour pointer et non sabrer, à section triangulaire et à pans évidés reprenant le principe des lames des baïonnettes à douille de l'époque, ce qui lui confère une grande rigidité, sa forme ne lui permet que de pointer.

Selon un rapport du 11 novembre 1858 ces lames sont, selon le cas, de longueurs différentes, soit pour les :

- Carabiniers, lame de 1000 mm
- Dragons de l'Impératrice, lame de 970 mm
- Hussards, lame de 920 mm

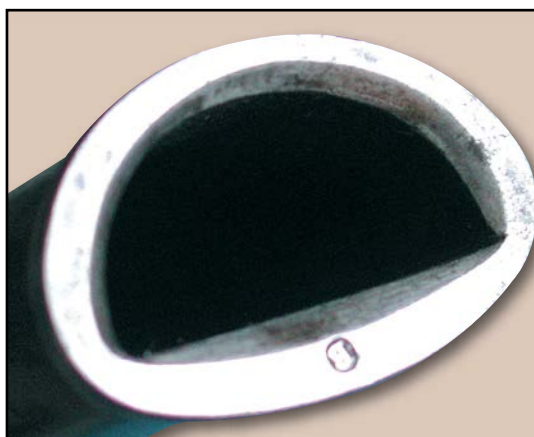
Le fourreau

Le fourreau est en tôle d'acier adapté à la lame Préval. Une cuvette à bates pour prendre appui dans les pans creux de la lame, laissant dépasser le chapiteau. Deux bracelets portent les anneaux de bélière. Le fourreau se termine par un dard à branches symétriques. Une cravate de buffle est présente contre la pièce de garde afin d'amortir le choc provoqué entre les éléments métalliques lors de la mise au fourreau.



Poinçon sur le dard du fourreau.

Poinçon entrée de fourreau.



Marquages

Cette fabrication de 1856-57 était bien marquée des poinçons du Directeur de la Manufacture de Châtellerauld et de ses deux contrôleurs d'armes :

- « M » surmonté d'un aigle, le tout cerclé : Lt colonel de Mecquenem Jean, directeur de la manufacture de Châtellerauld du 28 juillet 1855 au 5 août 1859

- « S » surmonté d'une étoile : Schütz François, réviseur de 1853 à 1872 à la manufacture de Châtellerauld (contrôleur de 2ème classe de 1854 à 1863 et contrôleur de 1ère classe de 1863 à 1872)

- « B » cerclé : Bisch Grégoire, à la manufacture de Châtellerauld de 1832 à 1870, contrôleur de 1ère classe de 1845 à 1864.

Le verrou de la calotte du sabre a été créé par Bisch en 1857 et adopté en 1858 pour les sabres-baïonnettes du modèle 1842.

Commentaires

Certains auteurs avancent que ces sabres-lances Arcelin auraient été donnés en dotation le 24 décembre 1854 aux Cent Gardes, peu après la création de cet escadron (23 mars 1854). Puis ceux-ci leur auraient été retirés pour être donnés

Marquage du nombre 112.

Marquage sur la garde du sabre-lance.

Marquage 112 sur le pommeau.

Marquages lame « L » cerclé pour le Directeur Caruyer de Lainsecq, « S » surmonté d'une étoile pour Schütz français.

Hussard du 4^e régiment en grande tenue. Aquarelle d'E. Armand-Dumaresq, 1859.



ensuite en essai aux Dragons de l'Impératrice, l'escadron des Cent Gardes recevant alors le mousqueton Treuille de Beaulieu équipé du sabre-lance correspondant.

Les Cent Gardes recevant le mousqueton-lance Treuille de Beaulieu en 1856, date du millésime de l'Arcelin, aucun écrit ne paraît corroborer cette information de dotation du sabre-lance Arcelin.

Le livre « *L'escadron des Cent Gardes, souvenirs du Second Empire* » écrit en 1894 par Albert Verly, fils d'Albert Verly, colonel-commandant des Cent Gardes ne fait également pas état de cette dotation.

Celui-ci précise que le premier armement des Cent Gardes était un mousqueton à tabatière avec sabre-baïonnette, poignée à coquille (?).

Le courrier du Ministère de la guerre ne lance les essais dans les trois régiments de Carabiniers, Hussards et Dragons qu'en juin 1857.

Comment pouvaient-ils être entre les mains des cavaliers des Cent Gardes en 1854 ?

D'autre part les lames des sabres-lances des Dragons de l'Impératrice disposaient d'une lame de 970 mm alors que la sélection des futurs Cent Gardes imposait un critère de taille de 1,78m minimum justifiant par là une longueur de lame du sabre-lance Treuille de Beaulieu d'un mètre. Comment justifier cette dotation de sabre à lame de 970 mm dans l'escadron des Cent Gardes ?

Nous allons maintenant vous présenter deux autres sabres-lances particuliers :

Le premier porte le n° 112, c'est-à-dire marqué d'un n° en continuité avec le n°111, réputé être le dernier fabriqué à Châtelleraut en mars 1857 pour ces essais.

Celui-ci est tout à fait conforme aux précédents modèles :

Longueur totale : 1150 mm

Longueur de lame : 1000 mm (Rég. de réserve)

Largeur lame : 12,5 mm, épaisseur : 12,5 mm

Longueur du fourreau : 1022 mm

Longueur totale avec fourreau : 1175 mm

Diamètre de douille : 17,3 mm

Par contre ce qui diffère, donc qui est intéressant à découvrir, ce sont les marquages de contrôle de la Manufacture Impériale de Châtelleraut.

Marquage du pommeau au nombre 40.



Sur le quillon de garde on trouve :

- « L » avec un double cercle : Le Caruyer de Lainsecq, Directeur de la Manufacture Impériale du 6 Août 1859 au 31 Mars 1862

- « B » cerclé : Bisch Grégoire, présent à la manufacture de Châtellerault de 1832 à 1870. Il est contrôleur de 1^{ère} classe de 1845 à 1864.

Sur le haut du pommeau :

- « 112 » sur l'écrou de la soie de la lame

- « 112 » à côté de l'écrou, dans le laiton

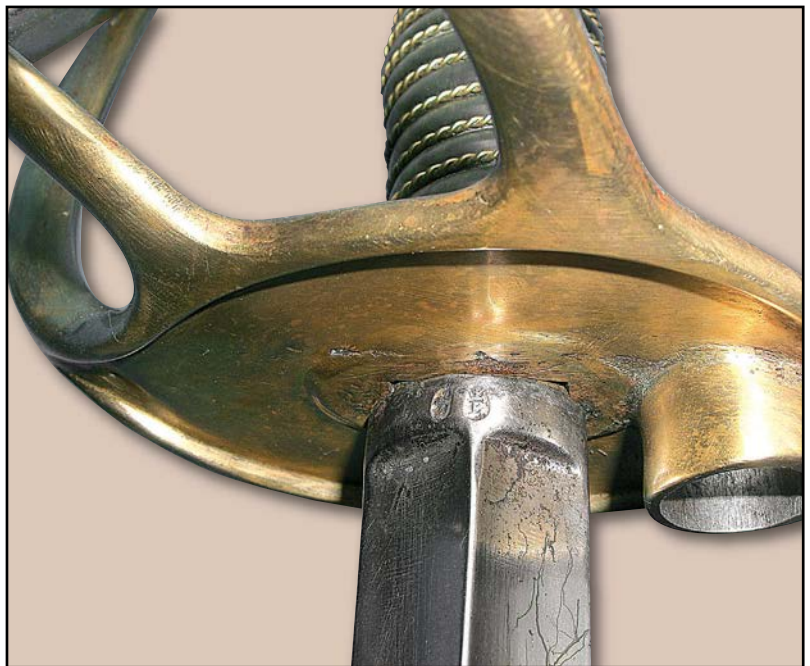
Sur le talon de la lame à la « Préal » on a deux poinçons de contrôle :

- « L » avec un double cercle : le directeur Caruyer de Lainsecq

- « S » étoilé, le tout cerclé : Schütz François, à Châtellerault de 1853 à 1872. Contrôleur de 2^{ème} classe de 1854 à 1863. Il sera contrôleur de 1^{ère} classe de 1863 à 1872, date à laquelle il partira pour la manufacture de Tulle.

A côté du talon de lame, sur le laiton, encore le n°112.

Tout ceci indique que ce sabre-lance a été contrôlé après le mois d'août 1859, plus d'un an après le rejet du mousqueton Arcelin.



Gouttières rectangulaires du second sabre-lance.

En conséquence ce 112^{ème} n'a pu servir que pour les essais des mousquetons Chassepot ou peut-être Gastine-Renette (1854-1862). Il ne faut pas oublier que ce sabre à lame Préal avait donné satisfaction à la cavalerie lourde, celle qui « pointe », même si les sabreurs de la légère n'en voulaient pas.

Sabre de stock, de refabrication pour essais après 1859, mystère, mais il fallait soulever le problème.

Le second sabre-lance Arcelin

Celui-ci porte le n° 40.

Celui-ci est tout à fait conforme aux précédents modèles :

Longueur totale : 1070 mm

Longueur de lame : 920 mm (Régt. de Hussards)

Largeur lame : 26 mm, épaisseur : 12 mm

Longueur du fourreau : 961 mm

Longueur totale avec fourreau : 1115 mm

Diamètre de douille : 17 mm

Par contre ce qui diffère, donc qui est intéressant à découvrir, ce sont les marquages de contrôle de la Manufacture Impériale de Châtellerault.

Sur le quillon de garde aucun marquage

Sur le haut du pommeau :

- Rien sur l'écrou de la soie de la lame

- « 40 » à côté de l'écrou, dans le laiton



Marquage « 40 » sous le plateau de garde.

Brigadier du 2^e Hussards en grande tenue. Aquarelle de Lalaisse.



Charge de la brigade de dragons Bachelier (7^e et 12^e régiments) contre la 14^e brigade de cavalerie prussienne, à Rezonville le 16 août 1870. Peinture de Dupray, 1873.

Sur le talon de la lame à la « Préval » on a deux poinçons de contrôle :

- « c » : Cornevin Louis, à la manufacture de Châtellerault de 1845 à mai 1874. Contrôleur de 2^{ème} classe en 1854, contrôleur de 1^{ère} classe 1854 puis contrôleur principal en avril 1870 (Il prendra sa retraite en 1874).

- « B » étoilé : Bisch Joseph, à la manufacture de Châtellerault de 1840 à 1861. Contrôleur de 1^{ère} classe en 1844, puis principal en 1854. Second du directeur de 1844 à 1861, il prendra sa retraite en janvier 1861

A côté du talon de lame, sur le laiton, encore le n° 40.

A noter que les extrémités des gouttières de la lame sont rectangulaires et non en pointe comme sur le modèle de base.

Autre curiosité la lame est gravée : *Maurice Naulot (1855)*

Ce Maurice Naulot était-il un militaire,

Inscription sur la lame « Maurice Naulot » (1855).

Autre sabre-lance dépourvu de marquage.



un diplomate, un directeur d'entreprise ou simplement une personne récompensée pour un fait de bravoure ou de civisme ?

Les recherches entreprises sur cette personne sont restées vaines.

Un troisième sabre lance Arcelin

Ce dernier sabre-lance que nous avons rencontré dernièrement, bien que conforme au modèle 1856, présente la particularité de ne porter aucun marquage, ni sur son talon de lame, ni sur son pommeau, ni sur sa poignée.

Comment une telle arme a-t-elle pu être fabriquée sans qu'apparaisse un seul poinçon du directeur de la manufacture d'armes ou de l'un de ses contrôleurs ?

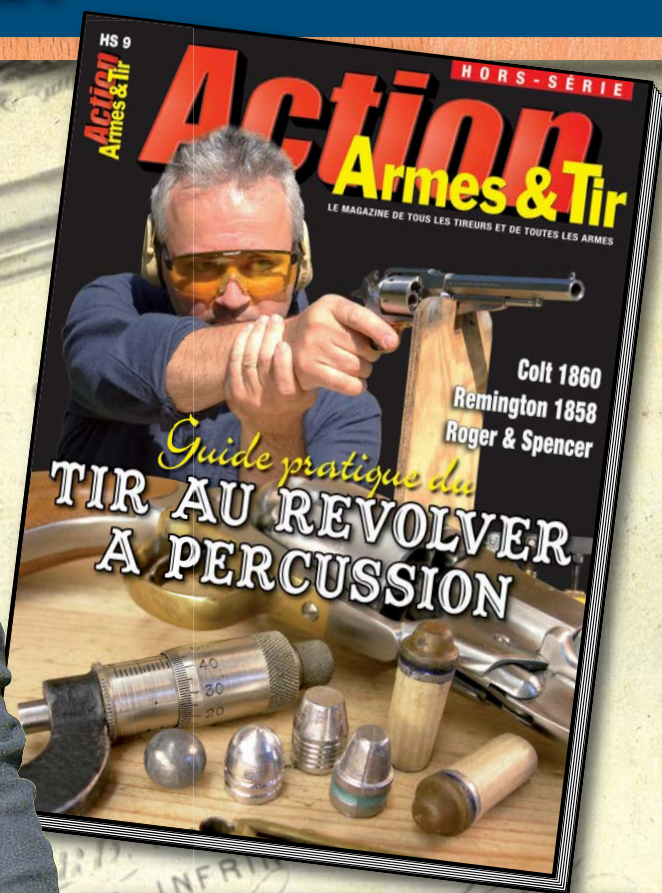
En conclusion de cette petite étude nous ne pouvons qu'attirer l'attention des futurs acquéreurs sur la nécessité, avant d'investir dans ces armes prestigieuses et très recherchées, d'obtenir toutes les assurances nécessaires auprès des experts en armes du second Empire.



Guide pratique du TIR AU REVOLVER À PERCUSSION

HORS SÉRIE N°9 - 13,60 €

Action
Armes & Tir



BON DE COMMANDE

A découper ou à recopier et à retourner rempli avec votre règlement à : Régi-Arm - 15 rue Cronstadt - 75015 Paris

- Je désire recevoir Action Guns hors série N°1 : **LES PISTOLETS 22 LR À UN COUP** (15,85 € franco)
- Je désire recevoir Action Guns hors série N°2 : **LES TROUPES D'ÉLITE EUROPÉENNES** (15,85 € franco)
- Je désire recevoir Action Guns hors série N°3 : **LES PISTOLETS DE COMBAT** (6,55 € franco)
- Je désire recevoir Action Guns hors série N°5 : **LES FUSILS D'ASSAUT** (6,55 € franco)
- Je désire recevoir Action Guns hors série N°6 : **LE FUSIL D'ASSAUT KALASHNIKOV** (6,55 € franco)
- Je désire recevoir Action Guns hors série N°7 : **LES COUTEAUX DE COMBAT** (6,55 € franco)
- Je désire recevoir Action Guns hors série N°8 : **LE PETIT GUIDE DU RECHARGEMENT** (15,85 € franco)
- Je désire recevoir Action Guns hors série N°9 : **GUIDE DU TIR AU REVOLVER À PERCUSSION** (15,85 € franco)



Par correspondance en remplissant le bon de commande ci-joint.

Nom :
 Prénom :
 Adresse :
 Code postal :
 Ville :
 Ci-joint mon règlement de : Euros
 Chèque bancaire
 CB n°
 Date d'expiration/..... Signature

LA JEEP

L'histoire d'une légende



Relié
80 pages couleurs
13,60 € + 2,25 € de port
15,85 €

Dans la même collection



La production de guerre

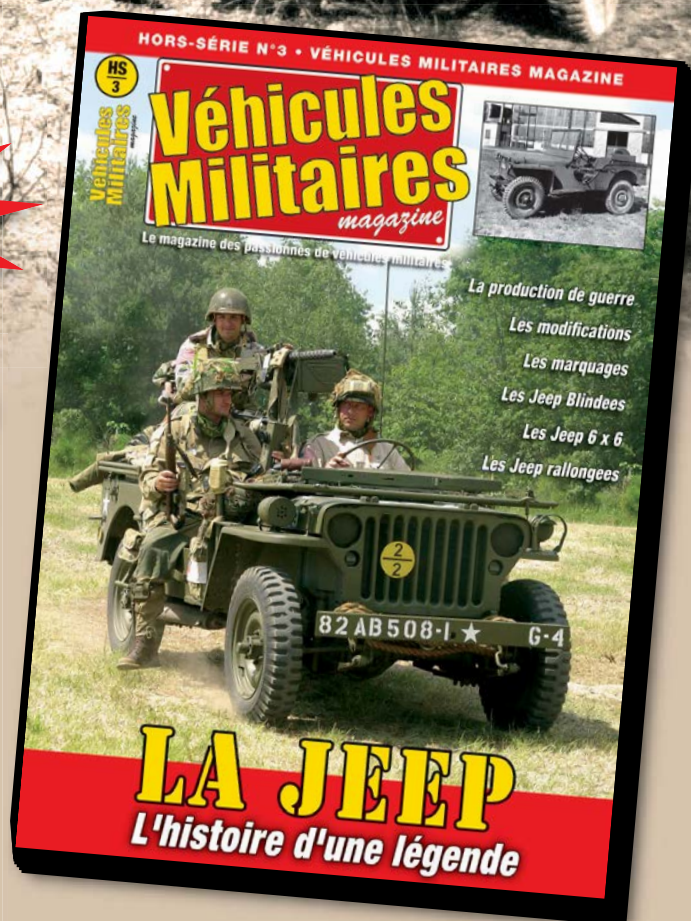
Les modifications

Les marquages

Les Jeep Blindées

Les Jeep 6 x 6

Les Jeep rallongées



Par correspondance à découper ou à recopier en remplissant le bon de commande ci-joint à l'adresse suivante :
Véhicules Militaires Magazine : 15, rue Cronstadt 75015 Paris - Tél.: 01 45 32 60 66 - Fax : 01 45 32 59 00

Pour toute commande à l'Étranger, rajouter 2 €

- Je désire recevoir Véhicules Militaires Hors-série n°1 : **Les Blindées de l'U.S. Army 1941 - 1945**
- Je désire recevoir Véhicules Militaires Hors-série n°2 : **Les véhicules des sapeurs pompiers 1900 - 1970**
- Je désire recevoir Véhicules Militaires Hors-série n°3 : **La Jeep, l'histoire d'une légende**

Nom : Prénom :

Adresse Code postal : Ville :

Ci-joint mon règlement de : Euros

Chèque bancaire

CB n° Date d'expiration/..... Signature

Pour l'étranger: IBAN FR7642559000072100422470779 - SWIFT CCOPFRPP

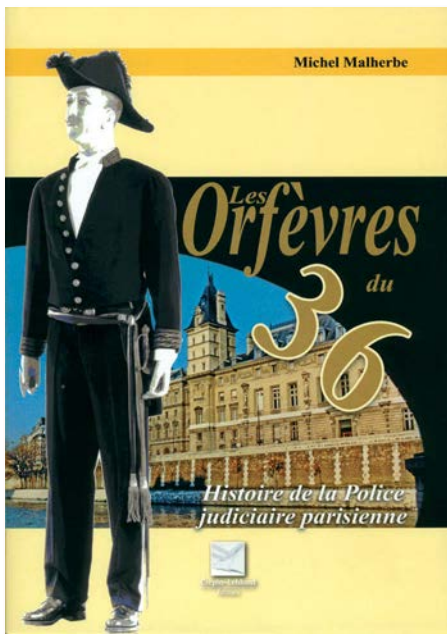
AG

Véhicules Militaires magazine

Hors-série n°3

Les livres...

Le service librairie de la *Gazette des Armes* peut vous fournir les ouvrages de cette rubrique au prix indiqué plus les frais de port. Règlement par chèque à la commande à l'ordre de La librairie du collectionneur - 15 rue Cronstadt - 75015 Paris. Nouveau ! Commander sur notre site Internet www.lehussard-librairie.com



LES ORFÈVRES DU 36 HISTOIRE DE LA POLICE JUDICIAIRE PARISIENNE Par Michel Malherbe

Le 36 quai des Orfèvres est l'adresse auréolée d'un certain mystère. Les plus fins limiers de la police judiciaire y sont passés. Cette police n'est pas une exclusivité parisienne, mais tout a commencé à Paris, capitale de la France, siège du gouvernement et des administrations. Du chevalier du guet à la direction régionale de la police judiciaire, il a fallu attendre le début du XX^e siècle pour que cet organisme prenne la forme d'une remarquable machine judiciaire. Michel Malherbe, bien connu des lecteurs, a passé une trentaine d'années dans ce lieu mythique au sein des différents services. Avec cet ouvrage, il nous raconte la structure des différents services à travers l'histoire de ses dirigeants et de ses commissaires qui ont traité les affaires des plus importantes aux plus cocasses.

A travers les périodes mouvementées de l'histoire de France, le 36 quai des Orfèvres a réussi à garder sa spécificité ainsi que ses policiers hors du commun pour qui leur métier rime avec passion.

Broché, format 15 x 21 cm, 346 pages avec un cahier de photos. 26 euros port compris.

DES ANGLAIS DANS LA RÉSISTANCE LE SERVICE SECRET BRITANNIQUE D'ACTION S.O.E EN FRANCE 1940-1944

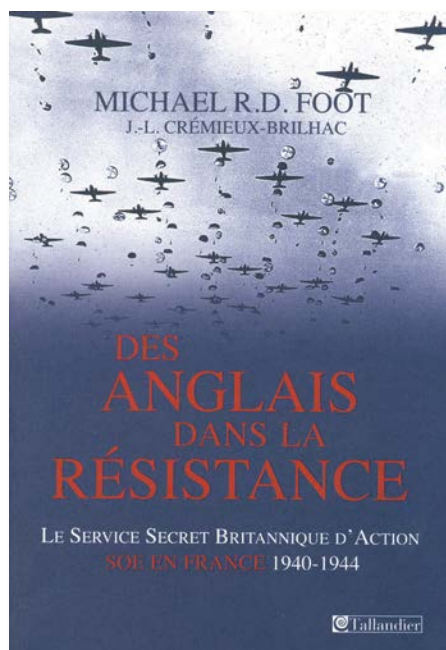
Par Michael R.D. Foot et J.-L. Crémieux-Brilhac

Cet ouvrage est un véritable événement. D'abord, il parut en Angleterre en 1966 et le gouvernement britannique en a interdit la publication en France jusqu'à ce jour.

Le Premier Ministre britannique craignait de susciter l'irritation du général de Gaulle, alors au sommet de sa carrière, et des protestations d'anciens résistants. La surprise de cette étude de près de 800 pages est de découvrir l'ampleur de l'action directement menée en France par les Britanniques et le nombre de Français qui y furent engagés.

L'auteur, ancien membre du S.O.E., ayant accédé aux archives les plus secrètes, écorne fortement l'image selon laquelle la Résistance aurait été une affaire purement franco-française. Il livre les clés d'épisodes qui ont défrayé la chronique comme l'affaire du réseau Carte, le drame Grandclément ou la chute du réseau Prosper. Avec ce livre, l'histoire de la Résistance en France ne pourra plus être écrite sans une connaissance solide de ce dossier.

Broché, format 21,5 x 14,5 cm, 800 pages, 41 euros port compris.



LA GUERRE DE 1914-1918 EN RELIEF

Par J.P. Verney et J. Pecnard

La stéréoscopie fut la grande passion des années 1900. Pendant la Grande Guerre, des centaines de photographes anonymes ont pris des clichés en relief sur leur vie quotidienne et la violence des combats. La force des images stéréoscopiques où les personnages semblent s'animer, provoque une émotion incomparable.

Dans ce coffret, le lecteur pourra redécouvrir ces images d'un monde disparu grâce à 75 stéréogrammes originaux d'après les plaques de verre de l'époque, une paire de lunettes en acier qui permet de les visionner. Ce patrimoine unique est accompagné d'un album de la Grande Guerre comportant plus de 300 photos inédites en France avec une superbe mise en page.

Cet ouvrage-coffret est une très belle réalisation technique digne de figurer dans votre bibliothèque au titre de documentation et en même temps presque comme un objet-souvenir de la Grande Guerre.

Un coffret relié, format 27 x 26,5 cm, avec l'album de 144 pages en couleurs. 50 euros port compris

Pour tous renseignements concernant la rubrique « petites annonces » de la *Gazette des Armes*, contactez Claire Sorlot : 01 45 32 54 00. Et n'oubliez pas que votre abonnement ou votre réabonnement vous donne droit à 5 lignes de P. A. gratuites dans l'année.



Vends très rare pistolet d'officier Cheveau-léger 1814, manufacture Royale de Versailles. Superbe état. Tel : 03 29 55 27 76 après 19h.

DIVERS



Restaurations, réparations, modifications, reproductions conformes à l'original et confection d'accessoires en cuir pour armes historiques et modernes. www.ledermanufaktur-zimmermann.de

VENTES ARMES À FEU

Vends deux sabres : 1^{er} Empire, 1 beau de Hussard fin XVIII^e, pistolets réglementaires et civils XVIII^e et XIX^e, 1 superbe cabasset gravé XVI, poires à poudre XVIII^e, boîte de pistolets, plastron + dossier XVI^e gravé XVI^e demi armure XVI^e, dagues et épées XVI^e, pistolets à rouet français, halberdes XVI^e. Tel : 02 31 20 06 96 et 06 22 72 82 52.

www.fines-lames.com
 Site spécialisé dans la vente d'armes blanches anciennes et de collection
Tél : 06 01 84 19 86
 E mail : stephane.toquet@fines-lames.com

Vend Sharps Pedersoli cal.54, 1859, carabine et Colt Dragon, 1^{er} modèle reproduction Colt : 1200 €. Armes jamais tirées. Tel : 06 88 74 57 98 (HR).

Vends 4^e catégorie : 1892, nickelé avec munitions. Tel : 06 75 53 98 74.

Vends réglementaires divers fr-aut-us-all, envoi liste sur demande. Tel : 06 32 88 52 24.

Vends carabine de tirailleur Vetterli, mle 1881, double détente, cal. 10.4. TBE : 600 €. Tel : 03 81 67 59 29 (soir).

Vends revolver Gasser Montenegrin EM plaquettes bois, BE : 320 €. Tel 03 83 21 18 83.

Vends dioptré WF avec iris, pour MK31 Schmidt-Rubin, 250 euros. Revolver réglementaire italien « Glisenti 1889 », modèle d'officier, 350 euros. Carabine « Destroyer 1921 » Guardia civile espagnole, cal.9mm Bergmann, 320 euros. Tel : 00 41 32 842 53 06.

Vends fusil Dragon 1810 TB : 2200 € (Maubeuge). Ecrire à la gazette.

Vds FN Herstal préparée Afrique, cal. 458 mg + lunette Schmidt : 3000 €. Tel : 06 80 15 22 70.

M.I.S. INTERNATIONAL
 Spécialiste en armes & accessoires militaires
 Couteaux de combat-Restauration des aciers.

www.mis-arme.com

Armes en calibre civil (cat. 5), neutralisées (cat. 8)
 Pièces détachées USM1, Garand, M14, Mauser, MAS 36, AR15/M16, Colt 45, P08, etc...
 Lunettes de tir & montages, tir silencieux,
 Couteaux de combat WWII & VietNam
 Gamme complète de restauration aciers et bois

Montage de lunette d'origine pour Garand USMC, type M1C Marines, Mauser 98k, ZF 39 (latéral et tourelle), ZF 41, USM1 T3, Springfield 1903.

VENTE-ACHAT-ECHANGE
 Email : sb@mis-arme.com
 06 88 69 92 48 - BP15 - 78830 Bonnelles

NOLASCO sarl
 BP n°1010 / 427, rue Elie Gruyelle - 62257 Hénil-Beaumont cedex
 Tél : 03.21.75.30.88 - Fax : 03.21.49.25.51
 Site Internet : www.nolasco.fr

PROFIL MILITAIRE 5^e CATEGORIE, VENTE LIBRE, SOUMIS A DECLARATION

Fusil américain GARAND M1 / US Army / Calibre 30-06CC / 5 ^e catégorie /	en attente
Fusil Mauser BRNO / modèle VZ24 / calibre 8x60S / 5 ^e catégorie	500 €
Fusil Schmidt-Rubin / modèle K31 calibre 30-284Nolasco / 5 ^e cat	400 €
Fusil Mauser 98K Wehrmacht / 39-45 / fabrication de guerre / calibre 8x60S / TBE / 5 ^e cat	550 €
Fusil Mosin-Nagant / modèle 1891 / 30 / calibre 30-284Nolasco / 5 ^e cat	400 €
Carabine Mosin-Nagant 1938 / calibre 30-284Nolasco / 5 ^e cat	400 €
Montages lunette pour armes longues à profil militaire	Disponibles

Disponibles, cartouches ou douilles calibres 30-284Nolasco / 8X60S / 8X64S / 8-348W / 30-284W / 30-06CC / 303 Sporting / 300 Sav / 243W / 7x64 / 11 mm Gras.
 Matériels et éléments de rechargement disponibles.
 Nous effectuons le rechambrage des armes (Mauser 98/98k, MAS 36, Lebel, Mousqueton, Berthier, Garand / Springfield US 17, etc...) en calibre civil de 5^e catégorie

ARMES HISTORIQUES POUR COLLECTIONNEURS EN VENTE LIBRE

Pistolet mitrailleur MAT 49 / Armée Française / neutralisé / avec accessoires	600 €
Pistolet automatique MAC 50 / Armée Française / neutralisé	500 €

Pistolet Mitrailleur THOMPSON / mod M1 A1 / US Army 39-45 / neutralisé 650 €
 Pistolet mitrailleur THOMPSON 1928 A1 / US ARMY / 39-45 / neutralisé 750 €
 Fusil américain Garand M1 US ARMY / 39-45 / neutralisé en attente
 PM soviétique / modèle PPSH41 / 2 chargeurs tambour / 39-45 / neutralisé 400 €
 Fusil Russe Mosin-Nagant 1891-30 / Infanterie 39-45 / Neutralisé / 280 €
 Mitralleuse soviétique MAXIM / modèle 1910 / avec accessoires / neutralisée 1 100 €
 Fusil Mauser 98k / Wehrmacht 39-45 / Fabrication de guerre / neutralisé / TBE 380 €
 Crosse bois pour Mauser 39/45 Disponible
 Mitralleuse Allemande MG 34 / Wehrmacht / 39-45 / avec accessoires / neutralisée 1 800 €
 Pistolet MAB, modèle C, calibre 7.65 / neutralisé 150 €
 Pistolet BROWNING, modèle 1922, calibre 7.65 / neutralisé 200 €
 PA Ruby / Elbar armée française 14-18 et 39-45 neutralisé 200 €
 FM Châtellerault 24-29 / Armée française / 39-45 / neutralisé / avec accessoires 650 €
 Fusil MAS 36 / MAS 36-51 / armée française / neutralisé / avec accessoires 300 €
 Fusil MAS 49 / MAS 49-56 / armée française / neutralisé / avec accessoires 550 €

Les petites annonces de la gazette

Vends Mannlicher Schoenauer, cal. 458 mg, mod. 56 + lunette époque : 3500 €. Tel : 06 80 15 22 70.

Vends carabine Buffalo, état neuf, fusil 1777 Dragon 1^{er} mle, fusil 1842 T, AK47 didactique, pistolet russe 1840, Mauser brésilien 1905 7x64, 5e cat. neuf. Tel : 06 76 99 47 58.

Vds fusils sup cal.12 Fabarm luxe en malette neuf : 1300 €, sup B25 Browning parcourt chasse, TBE : 1250 €, Darne P17 et R13 TBE. Tel : 06 13 41 13 79.

Vend Remington modèle 1858 Uberti, entièrement gravé main, pièce superbe. Tel : 04 78 23 36 23.

Vds revolver 8^e cat., poudre noire à percussion, Pietta Colt, Nary métropolitain cal.36, barillet 6 cps cannelé, canon 5 pouces, tt acier neuf, jamais tiré : 150 € Tel : 06 20 72 61 01.

Vends revolver ML1873 TBE, toutes pièces même N°, 8^{ème} catégorie. 1000 €. Tél. : 01 47 58 22 54

Vds revolver SetW 357 mg, état impec., 6 pouces, 4^e cat., licence oblig., prix à débattre : 250 €. Email : jigopexkos@tele2.fr

Vend revolver Smith & Wesson et Colt gravé avant 1900, revolver 1873 gravé, qualité hors norme, effectué toute réparation. Tel : 0032 65 58 65 17 Belgique.

Vends rare fusil de chasse Dreyse cal.16 à aiguilles N°26282, juxtaposé beau damas feuille morte, bande gravée or Dreyse Sommerda, pivotage horizontal des canons, pontet corne, boîtier gravé volutes, très bon état, aucun jeu. Prix: 1500 €. Tél. : 06 19 71 19 05.

Revolver Glisenti 1878, cal.10, bronzage -90%, Darne, cal 10. Très bon état. Tel : 06 80 41 95 43.

Vds pistolet Beringer boulettes de fulminate, canon Damas, TBE, épée administration S.P.B.E., pistolet AM IX gendarmerie. Tel : 06 30 55 99 90.



www.bolk-antiques.nl
Tilburgseweg 19, Goirle, Holland. 0031 135347943

Vend à titulaire 4^{ème} cat. Colt Cobra, 2 pouces, 1/2 nickelé, état neuf, 38 spécial. Tel : 06 33 44 95 59 (hr), 380 €.

Fusil chasse Coll. Darne cal.12 Juxta N°104100 prépa Merley-Pouly + étui cuir : 530 €. TBE. Tél. : 04 42 21 67 10 après 19h (13).

Vends juxtaposés Robust 224 magnum cal.12, chambre de 76, année 1975, pression 1200 bars : 590 €. Tél. : 04 74 56 53 76.

Vends revolver Tranter double trigger Adams Patent by Dandoy, cal.44, marquages lisibles, 8^{ème} cat. Tél. : 06 07 84 89 50.

Vds Winchester 94 trails end neuve, 44mag, canon octogonal : 750 €. Tel : 06 70 35 23 98.

Vds 5 bataillons scolaires 8^e cat. BE, outils + accessoires de rech. de cartouche chasse 160, pièce sur panoplies. Tél. : 02 32 55 37 70 le soir.

Beck Chasse

Étui gratuit pour l'achat d'une arme de plus de 150 €, sauf poudre noire longue et militaria.

35, route de Toulouse 33800 BORDEAUX
Tél. 05 56 04 14 14 / 05 56 80 37 58 - Fax 05 56 80 82 04
Ouvert du mardi au samedi inclus Offre valable MAI 2008

1858 Starr Army DA 44 ▲ 395 €

1860 Army Thunderer 44 ▲ 252 €

▲ Baïkal Coach Gun cal. 12.....429 €

NOUVEAU

JW25A, copie Mauser K98 22 LR, Norinco ▲ 10 coups..... 189 €

▲ **PIETTA 1873** cal. 380 - 9 mm à blanc

• 4" 3/4 pontet laiton 239 €
• 4" 3/4, 5" 1/2 ou 7" 1/2 acier 259 €
• Nickel Pietta 4" 3/4 acier nickelé... 285 €

Ardesa Europe ▲ 45.....347 €

NOUVEAU

Armispont Napoléon ▲ Match 44.....332 €

▲ Winchester 1892 commémorative John Wayne 4 480 €

Euroarms

Enfield cal. 58 3 bandes510 €
2 bandes ▲499 €

Remington 1858 ▲
44 bronzé189 €
44 inox279 €

▲ Pedersoli Howdah **NOUVEAU**
cal. 20, 2 coups499 €
cal. 50, 2 coups rayés558 €

▲ Ardesa Tracker in Line cal. 50 bronzé132 €
inox149 €

MILITARIA

MOISIN-NAGAN cal.30-284 290 €
SCHMIDT RUBIN K31 cal.30-284 480 €
MAUSER K 98 1943 cal.8x60S 350 €
MAUSER K 98 1944 cal.8x64S, état parfait 379 €

Pietta Le Mat ▲ Army, Cavalry ou Navy 44..... 775 €

▲ Remington 1858 Sheriff 5 1/2
bronzé 44239 €
inox 44357 €

Texas cal. 44 164 €
acier cal. 36 ou 44 199 €
inox cal. 44 298 €

▲ Rossi 1892 Cal. 44 Mag. ou 357 Mag. ▲
bronzée canon rond.....473 € 389 €
Stainless canon rond.....489 € 439 €
Bronze canon octo.....473 € 449 €
Stainless canon octo.....524 € 509 €

PROMO

▲ Henry USA Lever Action Golden Boy, carcasse laiton, canon octo 22 LR, 10 coups 519 €
Pompe Action 22 LR 10 coups355 €

KIT À MONTER CAL. 45

Patriot silex..... 196 €
Kentucky percussion 107 €
silex 162 €
Pioneer percussion 116 €
Philadelphia percussion 88 €

Ardesa Derringer ▲ cal. 31 92 €

▲ Kentucky cal. 45 percussion133 €
silex187 €

▲ Pioneer cal. 45 percussion139 €

▲ Roger & Spencer Standard cal. 44.....319 €
Avec canon Lothar Walther guidon fixe.....399 €
guidon réglable.....458 €

▲ Hawken Rifle cal. 45 354 €

▲ Hawken Rifle Match cal. 45 486 €

▲ Hawken Rifle Match Creedmoore cal. 45 660 €

▲ Baïkal Toz 78 ▲ 22 LR 10 coups..... 169 €

Std 5 coups... 321 €
Luxe 10 coups... 361 €

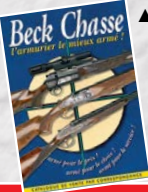
▲ CZ 452 cal. 22 LR

PIETTA TOUTE LA GAMME EN STOCK

▲ 1860 Army Sheriff Snubnose cal. 44.....215 €

▲ 1862 Pocket Police Snubnose cal. 36 **PROMO**224 €

Expédition
Joindre photocopie d'une pièce d'identité + licence de tir.
Frais de port : arme de poing : 14 €, arme d'épaule : 22 €. Paiement par C.B., mandat ou chèque.



CATALOGUE BECK CHASSE : 84 PAGES COULEUR CONTRE 5,50 €

Toutes marques et modèles en stock. Téléphonnez-nous !

Offre valable dans la limite des stocks disponibles et sauf erreur typographique

▲ Armes de 5^e et 7^e cat. ▲ Armes de 8^e catégorie

Les petites annonces de la gazette

Devenez membre de

**L'Association Française
des Collectionneurs de Baïonnettes**
(Bulletins, lettres info, forum, ... bourses privées)

Écrire à : J. Irène / AFCB : 56, BD. Kellermann 75013 Paris
ou irenee.johan@neuf.fr
Forum AFCB : <http://pagesperso-orange.fr/christian.mery/>

Vds fusil Darne cal.16 TBE, jaspage et bronzage d'origine : 600 €. Tél. : 06 74 15 81 45 après 18h.

Vds 4^e Cat. à tireur licencié, revolver S et W cal. 357 Magn. Canon 6 pouces, finition inox : 300 €. Tél. : 05 53 70 49 19 hr.

Vds fusil Carcano infanterie, cal. 6.5, 8^{me} cat. ann. 1941, bronzage 10% tout même numéro, très beau : 230 €. Tél. : 03 84 75 02 26.

Vends revolver Ruger 4^{me} cat., cal. 22 + 22 mag. Prix : 400 €. Tél. : 06 09 62 79 61.

Fusils Gras scolaire dans son calibre d'origine : 350 €, 1 arbalète en bois 19^{me} siècle, très bon état : 450 €, 1 épée ancienne de

franc maçon bon état : 250 €. Tél. : 06 87 09 18 62.

ACHAT DIVERS

Recherche maquette au 1/50e et 1/72^e. Hall-Track, Simca Cargo EBR + AMX13SS11, hélicoptères : Alouette 2 et 3, gazelle, Dodge 6x6, hélicoptère Sikorsky HSS1, S55, H34, H19D, H21 dit Banane, hélicoptère Bill 4762 américain, hélicoptère écureuil version gendarmerie, Citroën U55 version benne. M. Bauza, 5 rue de l'Égalité 04290 Volonne.

J'achète pour ma collection de plaquettes. Plaquettes crosse de mini pistolet 6.35 du modèle Enigma, à l'état collection, possi. échange. Tel : 06 14 97 54 64.



Pierre Rolly
Armes Anciennes
et de collection

Sur rendez-vous et dans les bourses
consultez notre catalogue, souvent ré-actualisé
sur notre site :
www.rolly-armes.com

La Barbetière, 61110 Coulonges les Sablons
Port. : 06 10 82 29 06

Tel : 02.37.37.29.92 Fax : 02.37.37.27.86
E-mail : Pierre.Rolly@wanadoo.fr

Achète manuel Lavauzelle officier artillerie avant 1920. J. Devic Bières 32160 Plaisance.

Achète lot de numéros de la gazette des armes du 174 au 308. Faire offre au 04 74 79 70 33.

Achète revues histoire de guerre 34/42/45/50/52/53/55/56/57/61/64/74/76/77, Raids 20/23, pièces détachées Tourelle (1/35^e), roues (1/35^e porteuse), roues Leopart II (1/35^e), revues

Replic du N°150 à 124 inclus. Batailles et blindés 14/15, véhicules militaires 9/10/11, véhicules militaires HS 1. Tel : 02 41 39 33 01.

Ach. papier, insigne, tenue, coiffe militaire avant 1962, échange possible. Tel : 04 90 59 15 07.

Recherche revue : Cibles, hs N°215 la saga du Luger. Tel : 02 97 40 67 41 après 19h.

La librairie du collectionneur



Catalogue N°18 - 2008

Je désire recevoir gratuitement
un exemplaire du catalogue n°18
de La librairie du Collectionneur

Nom :

Prénom :

Profession :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Pays :

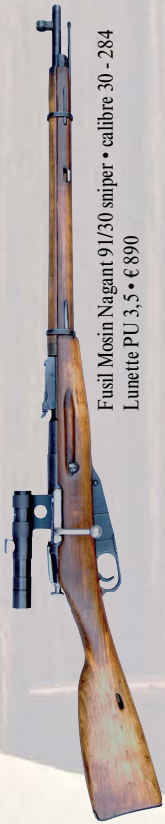
Retourner à
Librairie du Collectionneur
15, rue Cronstadt
75015 Paris



Armes de 5ème et 7ème
categorise soumises
à Declaration Prefectorale



Fusil SVT 40 Tokarev • calibre 30 - 284 • € 590



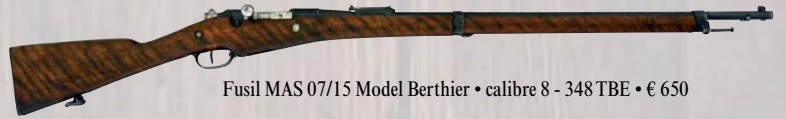
Fusil Mosin Nagant 91/30 sniper • calibre 30 - 284
Lunette PU 3,5 • € 890



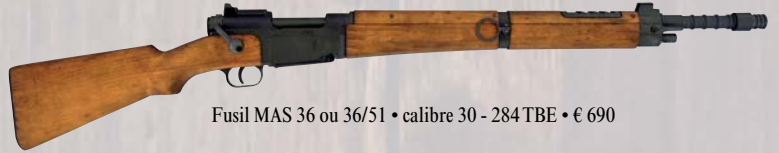
Fusil Mosin Nagant 91/30 • calibre 30 - 284 • € 290



Carabine Mosin Nagant 44 Etat neuf • calibre 30 - 284 • € 350



Fusil MAS 07/15 Model Berthier • calibre 8 - 348 TBE • € 650



Fusil MAS 36 ou 36/51 • calibre 30 - 284 TBE • € 690



Fusil Kropatchek crosse noyer • calibre 8 - 348 TBE • € 590



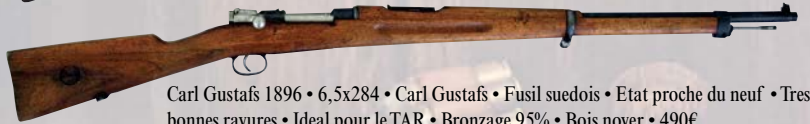
Fusil Schmidt Rubin model K31
calibre 30 - 284 crosse hetre • exelent precision • € 450



Fusil Schmidt Rubin model Gew.11 calibre 30 - 284 crosse noyer € 650



Fusil Mauser K98 calibre 8 x 60 S € 290



Carl Gustafs 1896 • 6,5x284 • Carl Gustafs • Fusil suedois • Etat proche du neuf • Tres
bonnes rayures • Ideal pour le TAR • Bronzage 95% • Bois noyer • 490€



MAS • Mle 16 • 8-348 • ST.Etienne • Mousqueton 92 transformé M16 à 5 coups toutes
pièces meme numero • Crosse hetre • Adapt au tir • Matricule divers • 550 €



Carabine MAS 45 cal. 22 LR Etat neuf Crosse noyer Mecanique exeptionelle Bronzage 100% • € 980



Carabine Carl Gustafs Entrainement Militaire • calibre 22 LR Exelente precision Dioptr • € 1750



Carabine Steyr 1895 • calibre 22 LR 1 coup Crosse noyer Bronzage 90% • € 720



Carabine Lampagyar • calibre 22 LR 1 coup Etat neuf Crosse hetre clair Bronzage 100% • € 650



Carabine Erma model EM1 • calibre 22 LR 1 coup Reproduction de la celebre USM1 • € 350

W1876 Canadian

Modelle	Calibre (WCF)	Canon	Long. tot.	Poids (lbs)	Mag.	Prix €
W76 Canadian	45/60, 45/75	22" Rd	42 1/2"	9,3	9	1150

W1876 Rifle

Modelle	Calibre (WCF)	Canon	Long. tot.	Poids (lbs)	Mag.	Prix €
W76 Rifle	40/60, 45/60, 45/75, 50/95	28" Oct	48 1/2"	10,3	10	895
W76 Rifle	40/60, 45/60, 45/75, 50/95	26" Oct	46 1/2"	9,8	10	895
W76 Short Rifle	40/60, 45/60, 45/75, 50/95	22" Oct	42 1/2"	9,3	9	895
W76 NMWP Carabine	45/75	22" Rd	42 1/2"	9,3	8	1150

W1873 Rifle

Modelle	Calibre	Canon	Long. tot.	Poids (lbs)	Mag.	Prix €
W73 Rifle	45C, 38Sp/357M, 44/40	24 1/2" Oct/Rd	43,3"	8,2	10	650
W73 Short Rifle	45C, 38Sp/357M, 44/40	20" Oct/Rd	39"	7,7	10	650
W73 Carabine	45C, 38Sp/357M	19" Rd	38"	7,7	10	720

W1866 Carabine

Modelle	Calibre	Canon	Long. tot.	Poids (lbs)	Mag.	Prix €
W66 Rifle	45C, 38Sp/357M, 44/40	24 1/2" Oct/Rd	43,4"	8,2	10	650
W66 Short Rifle	45C, 38Sp/357M, 44/40	20" Oct/Rd	39"	7,7	10	650
W66 Carabine	45C, 38Sp/357M	19" Rd	38"	7,7	10	720

CHOIX IMPORTANT DE CARABINES SIMILAIRES EN 22LR

56, Bd Clemenceau 95240 Corneilles en/P
Tel +33 0139971272
• Fax +33 0139977228



Les petites annonces de la gazette

7mm,9mm,12mm broche, Cal. 16 a broche, 11mm73, 320 + 380 bulldog, 32 rimfire

380bulldog
2 longueurs de douilles et 2 calibres d'ogives

Outils manuels + Douilles + Balles
Documentation contre enveloppe timbrée à votre adresse:

H&C BP 28- 69563 St Genis-Laval Cedex
tél: 08 71 31 05 35 (coût d'un appel local)

Directement chez **H & C** ou en magasin:

27 Dupré, 38 Le Hussard, 67/68 Frankonia, 69 Armurerie Croix Rousse, Largeron, 70 Cavagnac, 75 Aux Armes d'Antan, 91 Matieux, 95 La Mousqueterie... www.hc-collection.com

41RF
(rechargeable)
41rf short
Convient aux armes chambrées en 41 RF long

Recherche tous matériel ferroviaires au 1/35 : penat@circid.fr

VENTES DIVERSES

Planches documentaires dessins au trait (1200/1300 documents), format 21x27cm. Uniformes, costumes divers (haute-Egypte, Rome, Gaule, Moyen Age, Renaissance, etc...jusqu'à 1945) ; armes blanches et à feu, coiffures, harnais etc....de divers pays. D'après entre autres : collection Dubois de l'Estang (bibliothèque musée de l'armée à Paris) et ATE Goichon (parus dans l'hebdomadaire *Dimanche-illustré* ». Seulement écrire en indiquant l'époque et les sujets vous intéressant à : Ch Tavard,

117 rue Saint Dominique 75007 Paris. Prix par 10 planches : 10 €, diminution à partir de 50 planches.

Coffret de deux pistolets d'officier, Berau & Sarlat. Pistolet semi-réal, Paul Poulze à Sedan vers 1700, Dague 3^{ème} Reich chasse et marine, M. Degliame 137 rue de Warcq 08000 Charleville Mézières.

Vds Presse RCBS Rock Chucker Combo +Outillage pour rechargement cal. 38, spécial, état neuf. 300016 €. Tél. : 04 67 30 73 12

Vds deux livres : *les batailles navales de la 2^{ème} guerre mondiale*, 1994, 1200 pages chacun, état neuf à 16 € l'unité. Tel : 04 50 23 75 82 hr.

Comptoir Français de l'Arquebuserie

GALERIE DE MARS
ACHAT - VENTE - ANTIQUITÉS MILITAIRES
RESTAURATION - EXPERTISE

Découvrez notre site

- Mousqueton Arcelin + sabre lance - France II^{ème} Emp. Arme complète au numéro de la manufacture de Chatellerault, BE général + sabre lance avec fourreau complet. TBE 15000 €
- Pistolet de cavalerie an IX - France I^{er} Emp. Fabrication Maubeuge Manufacture Nle. Fabrication An XI, arme dans son état original complète sans oxydation avec bague, tous poinçons et marquages. TBE 5800 €
- Sabre troupe chasseur à cheval Mdl. 1790 - France révolution Poignée laiton poinçonnée au coq avec basane et filigrane d'origine sans accident, lame polie blanc mate sans oxydation au faisceau de licteur, fourreau cuir d'origine à 3 garnitures acier parfait. TBE 2450 €
- Pistolet à chaîne "Gay & Guenot" - France XIX^{ème} Arme complète avec magasin de 25 coups dans un état exceptionnel, fonctionnement parfait, petit numéro, plaquettes noyer quadrillées. TBE 9500 €

98, avenue Pasteur 93260 Les Lilas - 01 43 63 73 17 - 06 08 24 82 54
E-mail: info@cfa-galeriedemars.com - http://www.cfa-galeriedemars.com
Magasin ouvert les Vendredi, Samedi et Lundi de 10h30 à 12h30 et 14h00 à 19h00

Vends 6 classeurs fiches navires de guerre complets d'Atlas, état neuf à 20 € pièce. Tel : 04 50 23 75 82 hr.

Vds 1 livre : *Historique de la Milice* de Michel Germain, 500pages, état neuf : 16 €. Tel : 04 50 23 75 82 hr.

Vds 1 livre : *le drame de Mers el Kebir*, JJ Antier, 390 pages, 1990, état neuf : 12 €. Tel : 04 50 23 75 82 hr.

Vds 1 livre : *Maquis des Glières* de Alain Dalotel, 400 pages, 1992 Ed. Plon : 13 €. Tel : 04 50 23 75 82 hr.

Vds 2 volumes : *Glières Mars 1944* de Michel Germain, 360 pages chacun, état neuf. A 30 € l'unité. Tel : 04 50 23 75 82 hr.

Vds 1 livre : *Le Bataillon des Glières* de Claude Antoine, 160 pages, 1998 et Cabedita : 9 €. Tel : 04 50 23 75 82 hr.

Bernard Meyer

PANORAMA DES MUNITIONS

3^{ème} édition

Plus de 2300 cartouches

49 euros
Port compris

Editions du Portail

PANORAMA DES MUNITIONS

3^{ème} édition

De Bernard Meyer

Le monde des munitions est fascinant par sa diversité. Cet ouvrage présente plus de 2300 cartouches différentes, illustrées à leur échelle réelle. Une étude pour apprendre à reconnaître les munitions d'armes de poing et d'épaule, de grande chasse et de sport, réglementaires... Un chapitre est consacré aux cartouches d'armes lourdes réglementaires. Le collectionneur découvrira les caractéristiques, l'origine et la destination de chaque munition traitée. Indispensable pour le collectionneur. 400 pages illustrées en N&B, 21 x 30, relié.

Bon de commande

A retourner à la Librairie du collectionneur, 15 rue Cronstadt 75015 Paris
Tél.: 01 45 32 60 32 - Fax : 01 45 32 59 00

Nom :
Prénom :
Adresse :
Code postal :
Ville :
Ci-joint mon règlement de : Euros
 Chèque bancaire
 CB n°
Date d'expiration/..... Signature

IBAN : FR764255900052100762250848 • SWIFT : CCOPFRPP - banque BFCC Paris

AUX ARMES D'ANTAN

1, avenue Paul Déroulède - Angle 54 bis, avenue de la Motte Picquet - 75015 PARIS
Tél.: (33) 01 47 83 71 42 - Fax (33) 01 47 34 40 99 - Internet : <http://www.armesdantan.com>



Revolvers français



Armes 1^{er} Empire



Armes réglementaires



Armes XII^e siècle



Armes à percussion



Revolvers Lefaucheur



Coffret

Prix du catalogue franco de port
France : 10 € - C.E.E. : 12 €
Autres pays : 15 €
Abonnement annuel
France : 35 €, C.E.E. : 42 €
Autres pays : 52 €

TOUTES NOS ARMES SONT VENDUES AVEC CERTIFICAT D'AUTHENTICITÉ. EXPÉDITION GRATUITE EN PROVINCE